



5

Le volume fait suite à un volume précédent dont les inscriptions vont du No 31 de l'année 1897 au No 2 de l'année 1901. Ce que nous certifions à Neuchâtel, le 15 mars 1901.

L'Officier de l'Etat-civil:

*A. Perrin*

# REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

dans l'arrondissement d'état civil de *Neuchâtel*.

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

déclare

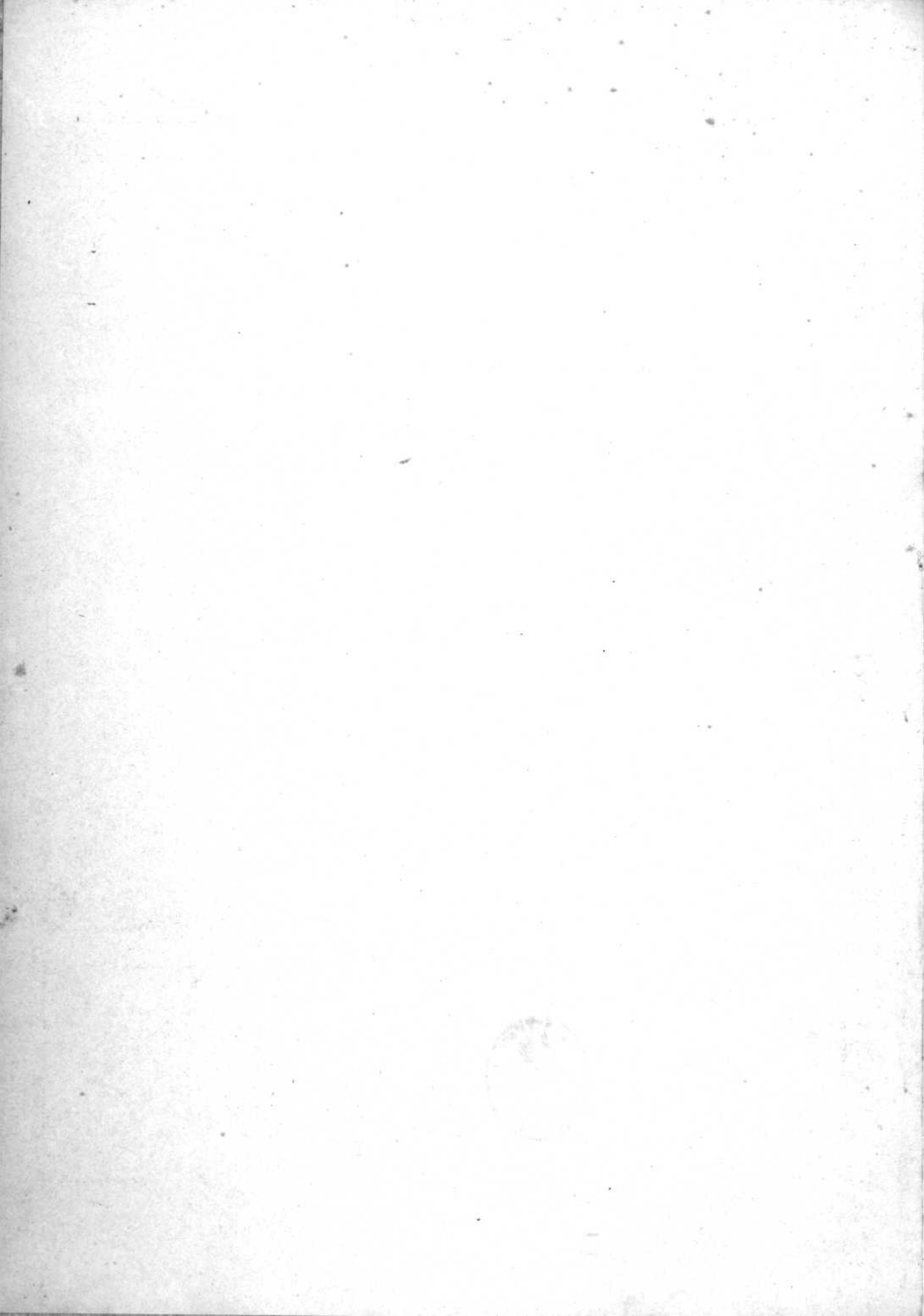
que le présent registre renferme *deux cents* pages.

Lausanne, le *16 janvier* 1901.

Le Chef de service du Département,

*L. Favre*







N° 3

Durch Grobel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Mars

mil neuf cent un  
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Durch Mathieu, agriculteur

de Jussy (Haute Savoie) domicilié à Eysins

célibataire

né à Jussy le vingt cinq Octobre mil huit cent septante sept

fils de Michel Durch, décédé

et de Marie Joséphine Neuvécelle, décédée

2° Grobel, Louise Elisabeth, ménagère

de Téternes (Haute Savoie) domiciliée à Nyon

célibataire

née à Téternes le trente un Octobre mil huit cent septante huit

fille de Célestin Grobel

et de Marie Paccor à Dirrier (Haute Savoie)

Les publications ont eu lieu à Nyon le sept, à Eysins le huit, à Jussy les dix et dix sept et à Téternes les dix sept et vingt quatre février de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation du Département de Justice et Police

Communiqué : à la Chancellerie

9' Eran

Signatures des époux :

Durch Mathieu

Durch Louise

Signatures des témoins :

Jules Jonnallon

Hayarre Alexandre

L'officier de l'état civil :

Aud. Perrin



N° 4

Sonnaillon-Grobel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Mars mil neuf cent un  
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Sonnaillon, Auguste Jules, scientifique  
de Donatyre (Vaud) domicilié à Nyon  
célibataire

né à Crans le quatorze décembre mil huit cent septante trois

fil de Louis Nicolas Sonnaillon, à Nyon

et de Julie née Durussel, décédée

2° Grobel, Mathilde, ménagère

de Fétannes (Haute Savoie) domiciliée à Nyon

célibataire

née à Fétannes le deux septembre mil huit cent quatre vingt

fille de Célestin Grobel

et de Marie Paccou } à Vinzier (Haute Savoie)

Les publications ont eu lieu à Nyon le sept, Donatyre le huit,  
et Fétannes les dix sept et vingt quatre février de l'année  
courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication  
à Donatyre, Nyon et  
Fétannes

Communiqué : à Avenches et à  
Chancellerie d'Etat

Signatures des époux :

Jules Sonnaillon  
Mathilde Sonnaillon

Signatures des témoins :

Mazare Alexandre  
Duret Mathieu

L'officier de l'état civil :

Aug. Dumont

N<sup>o</sup> 5

*Willen. Dessous l'Eglise*

Aujourd'hui *seize Mars* \_\_\_\_\_ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ *mil neuf cent un*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> *Willen, Frédéric, serrurier* \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de *Adelboden (Berne)* \_\_\_\_\_ domicilié à *Frangins* \_\_\_\_\_

Etat civil :

*célibataire* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à *Gland le vingt cinq Février mil huit cent septante six* \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de *Pierre Willen, décédé* \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de *Gerdi. Françoise née Berthier* \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> *Dessous l'Eglise, Lucie Sophie* \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de *Frangins* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Frangins* \_\_\_\_\_

Etat civil :

*célibataire* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à *Frangins le dix sept avril mil huit cent septante cinq* \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de *Jaques Louis Dessous l'Eglise* \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de *Lucie Sophie née Ganty,* \_\_\_\_\_ } à *Frangins*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Frangins le vingt six et à Adelboden le vingt sept Janvier de l'année courante* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication à Adelboden et Frangins*

Communiqué : *à Adelboden*

Signatures des époux :

*Frédéric Willen*

*Sophie Willen*

Signatures des témoins :

*Charles Wagnon à Nyon*

*Samuel Leber à Nyon*

L'officier de l'état civil :

*Aug. Bunnig*

N° 6.

Aujourd'hui six Avril mil neuf cent un ~~mil huit cent quatre-vingt~~ <sup>mil neuf cent un.</sup>

Dumartheray-Baup

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu;

Nom et profession de l'époux:

1° Dumartheray, Emile Louis, dentiste

Lieu d'origine et de domicile:

de Essertines sur Rolle \_\_\_\_\_ domicilié à Nyon \_\_\_\_\_

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Rolle le neuf Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de Emile Dumartheray, receveur, à Nyon

domicile des parents:

et de Marie Louise née Buhry, sa femme, décédée

Nom et profession de l'épouse:

2° Baup, Augusta Louise \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile:

de Nyon en coinsins \_\_\_\_\_ domiciliée à Nyon \_\_\_\_\_

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Nyon le vingtun Septembre mil huit cent septante quatre

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de Charles Jean Adam Baup, décédé \_\_\_\_\_

domicile des parents:

et de Catherine née Steinmetz, sa femme, à Nyon

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Essertines sur Rolle, coinsins et Nyon le vingt trois février \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificats de publication à Essertines sur Rolle, coinsins et Nyon

Communiqué: à Gilly et Beguin

Signatures des époux:

Dumartheray  
A. Dumartheray

Signatures des témoins:

L. P. P. Nyon  
L. G. L. Nyon

L'officier de l'état civil:

A. P. Nyon



N<sup>o</sup> 7  
Merminod-Gamboni

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf Avril

~~mil huit cent quatre-vingt-~~  
 mil neuf cent un

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Merminod, Edmond-Jules, notaire

de Esserines-sur-Rolle domicilié à Aubonne

célibataire

né à Essetines le sept Avril mil huit cent septante cinq

fils de François Louis Merminod, agriculteur à Essetines

et de Adèle Sophie née Richard, sa femme

2<sup>o</sup> Gamboni, Marguerite Anna Antonie

de Rossa (Grisons) domiciliée à Nyon

célibataire

née à Nyon le neuf Novembre mil huit cent septante cinq

fille de Lucien Adrien Gamboni

et de Augusta Valentine née Corber, sa femme, à Nyon

Les publications ont eu lieu à Aubonne, Nyon, Essetines et  
Rossa les seize, dix huit et dix neuf Mars de l'année  
courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier  
de l'état civil de Aubonne

Signatures des époux :

Edmond Merminod  
Marg. Merminod

Signatures des témoins :

Hélène Guillaume  
 Le Doct.

Léon Gamboni

L'officier de l'état civil :

Auguste Merminod

Communiqué : à Jilly, Aubonne  
 et Rossa

N<sup>o</sup> 8.  
Bonzon, Morel.

Aujourd'hui vingt-deux avril mil neuf cent-un  
~~mil huit cent quatre-vingt~~

Nom et profession de l'époux:

\_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Lieu d'origine et de domicile:

1<sup>o</sup> BONZON, Ernest-Charles, Employé au chemin de fer,

Etat civil:

de Ormont-Dessous \_\_\_\_\_ domicilié à Seyzin \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance:

né à Villeneuve, le dix-sept Mars mil huit cent septante-huit

Noms, profession et

fils de Charles Bonzon, décédé \_\_\_\_\_

domicile des parents:

et de Louise née Gallotlon, à Villeneuve \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse:

2<sup>o</sup> Morel, Rose-Hermance, sans profession \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile:

de Colombier (Neuchâtel) \_\_\_\_\_ domiciliée à Nyon \_\_\_\_\_

Etat civil:

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance:

née à Villeneuve, le vingt-deux avril mil huit cent septante-huit

Noms, profession et

fille de Ferdinand Morel, chef de gare } à Nyon \_\_\_\_\_

domicile des parents:

et de Louise Martin, sa femme } \_\_\_\_\_

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Seyzin le dix-huit, à Nyon et à Colombier  
le dix-neuf et à Ormont-Dessous le vingt Mars de l'année  
courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation délivrée par  
l'officier de l'Etat civil de  
Seyzin. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué: à Ormont-Dessous,  
Colombier et Seyzin. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux:

*E. Bonzon*

*Rose Bonzon*

Signatures des témoins:

*J. Hubert à Nyon*

*J. Hubert à Nyon*

L'officier de l'état civil:

*J. Thomaz*  
*cent*

N<sup>o</sup> 9  
Nazarre. Pitter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt sept avril* mil neuf cent ~~un~~  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Nazarre, Alexandre, plâtrier peintre*

de *Nernier (Haute Savoie)* domicilié à *Nyon*

*célibataire*

né à *Nernier le vingt huit avril* mil huit cent *septante un*

fils de *François Emmanuel Nazarre, décédé*

et de *Louise née Pitter, savenue, à Nyon*

2<sup>o</sup> *Pitter, Joséphine Félicie, lingère*

de *Sciez (Haute-Savoie)* domiciliée à *Nyon*

*célibataire*

née à *Sciez le dix sept Novembre* mil huit cent *septante six*

fille de *Pierre Joseph Pitter, vigneron, à Nyon*

et de *Marguerite Marie née Pitter*

Les publications ont eu lieu à *Nyon le trois avril, à Nernier du quatre au seize et à Sciez les sept et quatorze avril de l'année courante*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificat de publication à Nyon et autorisation du Département de justice et Police*

Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

*Nazarre Alexandre*

*Félicie Nazarre*

Signatures des témoins :

*Pitter Jean à Nyon*  
*Alphons Pitter à Nyon*

L'officier de l'état civil :

*Augustin*



N° 40.  
**Maillard-Gallay**

Aujourd'hui premier Juin \_\_\_\_\_ mil neuf cent - un \_\_\_\_\_  
~~mil huit cent quatre-vingt~~

Nom et profession de l'époux :

1° **Maillard, Ernest Edouard**, fonctionnaire postal,

Lieu d'origine et de domicile :

de **Chesalles sur Oron** \_\_\_\_\_ domicilié à **Nyon** \_\_\_\_\_

Etat civil :

**célibataire** \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à **Nyon**, le **Dieux huit Juin** \_\_\_\_\_ mil huit cent **septante** \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de **Rodolphe Maillard**, à **Nyon** \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de **Jeanne-Jacqueline Esther Brandy**, sa femme. \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2° **Gallay, Lucy** \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de **Mont et d'Essertines sur Rolle** \_\_\_\_\_ domiciliée à **Nyon** \_\_\_\_\_

Etat civil :

**célibataire** \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à **Nyon**, le **dieux Octobre** \_\_\_\_\_ mil huit cent **septante-trois** \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de **Elie Gallay**, à **Nyon** \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de **Isaline Antoinette née Aubert**, décédée. \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à **Nyon** le **trente Avril**, à **Mont-le-Grand** le **deux**, à **Chesalles** et à **Essertines**, le **trois Mai** de l'année **courante**.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
**Chesalles s. Oron**, **Mont-le-Grand**, **Essertines s. Rolle** et **Nyon**.

\_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Communiqué : à **Oron**, **Gilly** et **Rolle**

\_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*E. Maillard*

*Lucy Maillard*

Signatures des témoins :

*Antoine Lisa La Chaux de fond*

*Aellig Louis Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*J. Thomaz*  
*scrip.*

N° 11.

*Sittel - Tuarnet.*

Aujourd'hui *premier Juin* \_\_\_\_\_ ~~mil huit cent quatre-vingt~~ *mil neuf cent - un* \_\_\_\_\_

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Sittel, Alphonse,* \_\_\_\_\_ *Cafetier* \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de *Sciez (Haute-Savoie) France* \_\_\_\_\_ domicilié à *Nyon* \_\_\_\_\_

Etat civil :

*célibataire* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à *Sciez, le vingt-huit Mai* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante-neuf* \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de *Pierre-Joseph Sittel, à Trangins* \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de *Marie-Marguerite née Sittel, décédée.* \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2° *Tuarnet, Hélène<sup>ve</sup> Emilie,* \_\_\_\_\_ *Couturière* \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de *Yvoire (Haute-Savoie) France* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Trangins* \_\_\_\_\_

Etat civil :

*célibataire* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à *Perroy, le trois août* \_\_\_\_\_ mil huit cent *septante-cinq* \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de *Marc Tuarnet, à Trangins* \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de *Marie-Virginie née Mouchet, décédée.* \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Nyon, le trente avril, à Trangins, le premier Mai, à Sciez et à Yvoire, les 5 et 12 mai 1901.* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication à* \_\_\_\_\_  
*Nyon et à Trangins, et auto-* \_\_\_\_\_  
*risation du Département de* \_\_\_\_\_  
*Justice et Police.* \_\_\_\_\_

Communiqué : *à la Chancellerie* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Alphonse Sittel* \_\_\_\_\_  
*Hélène Sittel* \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

*Sittel Jean Teyon* \_\_\_\_\_  
*Trangins Gus Collange* \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

*J. Monnet* \_\_\_\_\_  
*comp.* \_\_\_\_\_

N<sup>o</sup> 12

Charbonnier-Zanotti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Juin

mil neuf cent un  
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Charbonnier, Jean Vincent, tanneur

de St Vincent (Aoste) Italie domicilié à Nyon

célibataire

né à St Vincent le six Avril mil huit cent septante sept

fils de Joseph Antoine Charbonnier

et de Marie Philomène née Cerise } à St Vincent

2<sup>o</sup> Zanotti, Lydie

de Unchio (Novare) Italie domiciliée à Nyon

célibataire

née à Nyon le vingt-sept Mars mil huit cent quatre vingt

fille de Théodore Zanotti

et de Henriette Marie née Rossier } à Nyon

Les publications ont eu lieu à Nyon le sept Mars, à St Vincent  
du dix sept au 28 Mars et à Unchio les dix neuf et  
vingt-six Mai de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation du Départe-  
ment de Justice et Police

Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

Charbonnier Jean Vincent  
Lydie Charbonnier

Signatures des témoins :

Léon Torio Nyon  
Julius Charbonnier à Nyon

L'officier de l'état civil :

Auguste Pignatelli



N° 13.

Marguerah-Schmid

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Juin

mil neuf cent un  
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Marguerah, Alfred, agriculteur

de Lutry domicilié à Prangins

célibataire

né à Prangins le seize Juin mil huit cent cinquante neuf.

fils de François Henri Louis Marguerah, agriculteur

et de Marie Suzanne née Badel, sa femme, à Prangins

2° Schmid, Susanne Catherine, couturière

de Frutigen (Berne) domiciliée à Prangins

célibataire

née à Frutigen le onze Avril mil huit cent soixante neuf

fille de Mathias Schmid, à Frutigen

et de Susanne née Schmid, décédée

Les publications ont eu lieu à Prangins et Lutry le quinze et à Frutigen le dix sept Mai de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Lutry, Prangins et Frutigen.

Communiqué : à Lutry et Frutigen.

Signatures des époux :

Alfred Marguerah  
Susanne Marguerah

Signatures des témoins :

Charles Wagner à Pöyren  
J. Ansermier à Wefen

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 14

Delaporte-Gonthier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept Juin

mil neuf cent ~~un~~  
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Delaporte, Jules Louis, cocher

de Gimel domicilié à Nyon

célibataire

né à Gimel le six Mars mil huit cent soixante huit

fils de Constant Germain Delaporte

et de Louise Isaline née Messieux, décédés

2° Gonthier, Lydie Augusta, modiste

de St<sup>e</sup> Croix domiciliée à Nyon

célibataire

née aux Biaux le huit avril mil huit cent septante trois

fille de Jules Gonthier

et de Rosine née Richard } à Nyon

Les publications ont eu lieu à Gimel, Nyon, St<sup>e</sup> Croix et Granges de St<sup>e</sup> Croix le premier Juin de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Gimel, Nyon,

Signatures des époux :

Jules Louis Delaporte  
Lydie Augusta Delaporte

Signatures des témoins :

Louise Riben, Montreuil  
Emile Baatar, Nyon

Communiqué : à Gimel et St<sup>e</sup> Croix.

L'officier de l'état civil :

Aud. P... ..

N<sup>o</sup> 15  
 Michon Wursten

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Vingt cinq Juin — mil neuf cent un  
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Michon, Emile-Henri, employé de bureau

de Yaulion — domicilié à Lausanne

célibataire

né à Aubonne le vingt un décembre mil huit cent septante six

fil de Jules Louis Emile Michon

et de Fanny Henriette Charlotte née Mouquin, décédée

2<sup>o</sup> Wursten, Adèle,

de Gessenay (Berne) — domiciliée à Nyon

célibataire

née à Rougemont le dix sept janvier mil huit cent septante quatre

filles de Frédéric Wursten, décédé

et de Adélaïde née Zvahlen, saxeuse, à Nyon

Les publications ont eu lieu à Nyon le vingt, Lausanne le vingt un, Gessenay le vingt un, Gessenay le vingt deux et Yaulion le vingt trois Mai de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Lausanne

Signatures des époux :

Michon  
 A. Michon-Wursten

Signatures des témoins :

L. Kobel à Nyon  
 William Baud à Nyon

Communiqué : à Yaulion, Lausanne

et Gessenay

L'officier de l'état civil :

A. Prunier



N° 16

Burnat Gillieron

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt huit juin \_\_\_\_\_ mil neuf cent un \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Burnat, Paul Julien, employé au chemin de fer  
de Froideville \_\_\_\_\_ domicilié à Gland \_\_\_\_\_  
celibataire \_\_\_\_\_né à Gland le dix août \_\_\_\_\_ mil huit cent septante huit  
fils de Samuel Charles François Burnat, agriculteur  
et de Josephite Marie Decouche, à Gland \_\_\_\_\_  
2° Gillieron Rosa, sans profession \_\_\_\_\_  
de Rivaz et de Servion \_\_\_\_\_ domiciliée à Cherbres \_\_\_\_\_  
celibataire \_\_\_\_\_née à Cherbres le vingt six décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante sept  
fille de Henri Louis Gillieron, vigneron \_\_\_\_\_  
et de Isaline Tayer, à Cherbres \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Gland, Froideville et Servion  
le vingt quatre, à Cherbres et Rivaz le vingt cinq  
Mai de l'année courante \_\_\_\_\_Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'officier de  
l'état civil de Begnins.Communiqué: à Solier le Grand, Begnins.  
Cherbres et Oron la Ville.

Signatures des époux:

Burnat Julien  
Burnat Rosa

Signatures des témoins:

Charles Wagnon à Gyon  
César Regamey Roy

L'officier de l'état civil:

Auguste Bernier



N° 18.

Grandmontagne-Küffer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Juillet

mil neuf cent un  
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Grandmontagne, Georges Otto, dentiste

de Chardonnay domicilié à Heilbronn (Wurtemberg)

celibataire

né à Altheiligen le deux Janvier mil huit cent septante trois

fils de Jean Grandmontagne, décédé

et de Franciska née Krebs

2° Küffer dit Barillet, Alice Alvine, sans profession

de Vich domiciliée à Nyon

célibataire

née à Nyon le vingt six Septembre mil huit cent septante huit

fille de Charles Elie Louis Küffer dit Barillet

et de Louise Alvine née Davoch

Les publications ont eu lieu à Nyon le douze, Chardonnay et Vich  
le quatorze et Heilbronn les quatorze et vingt cinq  
Juin de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
Chardonnay, Vich, Heilbronn  
et Nyon

Signatures des époux :

Georges Grandmontagne  
Alice Grandmontagne

Signatures des témoins :

Mathilde Krebs b<sup>e</sup> de Grandmontagne  
Léon Florentin Thomann, Catel  
1891

Communiqué : Villars sous Yens,  
Vich et Chardonnay

L'officier de l'état civil :

Aug. Brunner



N<sup>o</sup> 19  
 Marchand. Perrotton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit Juin \_\_\_\_\_ mil neuf cent un  
~~mil huit cent quatre vingt~~

\_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Marchand, François Jules Etienne, plâtrier peintre  
 de Souvilliers (Borne) \_\_\_\_\_ domicilié à Nyon \_\_\_\_\_  
 divorcé de Jeannette Bernard décédée le dix avril mil  
 huit cent quatre vingt dix neuf. \_\_\_\_\_

né à Sausanne le dix quatre Mars mil huit cent quarante neuf.

fil de Jean Marc Henri Marchand \_\_\_\_\_

et de Jeanne Louise Marianne Trollux } décédée

2<sup>o</sup> Perrotton née Scheller, Pauline, cuisinière \_\_\_\_\_

de Laroche (Haute Savoie) \_\_\_\_\_ domiciliée à Nyon \_\_\_\_\_

veuve de Jean Marie Perrotton dès le quatre février mil  
 huit cent quatre vingt dix neuf \_\_\_\_\_

née à Zurich le dix sept Mars mil huit cent quarante neuf

fille de Jacob Scheller \_\_\_\_\_

et de Marie Duntel } décédée

Les publications ont eu lieu à Nyon le vingt sept, Souvillier le  
 vingt huit Juin et à Laroche les trente Juin et sept  
 Juillet de l'année courante \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication  
 à Souvilliers, Laroche et  
 Nyon \_\_\_\_\_

Communiqué : à Souvilliers et  
 à La Chaux-de-Fonds \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Jules Marchand  
 Pauline Marchand

Signatures des témoins :

L<sup>s</sup> Meggia à Nyon  
 Daniel Deserens à Nyon

L'officier de l'état civil :

Aug. Bruni

N° 20

Bozon. Dumont

Aujourd'hui vingt deux Juillet mil neuf cent un

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:  
Lieu d'origine et de domicile:  
Etat civil:

1° Bozon, Joseph Marie, tanneur  
de Sciez (2<sup>e</sup> C<sup>te</sup> Savoie) domicilié à Nyon  
célibataire

Lieu et date de la naissance:  
Noms, profession et  
domicile des parents:

né à Sciez le trois Mai mil huit cent soixante cinq  
fils de Jean Bozon  
et de Claudine Gerdil } décédés

Nom et profession de l'épouse:  
Lieu d'origine et de domicile:  
Etat civil:

2° Dumont, Marie Victorine Eloïse, négociante  
de Tolla (Bastilia) Corse domiciliée à Nyon  
divorcée de Ignace Casanova dès le six Janvier mil

Lieu et date de la naissance:  
Noms, profession et  
domicile des parents:

huit cent quatre vingt dix sept  
née à Goux (Jura) le dix décembre mil huit cent cinquante trois  
fille de Jean Claude Dumont, à Lyon  
et de Charles Adéline Tellote, décédée

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Sciez les quatorze et vingt un  
Avril et à Nyon le onze du même mois de l'an-  
née courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation du Départe-  
ment de Justice et Police

*[Signature]*

Communiqué: à la chancelle  
rie.

*[Signature]*

Signatures des époux:

Bozon Joseph  
L'épouse ne sachant écrire  
a apposé sa marque ha-  
bituelle qui est une croix

Signatures des témoins:

Emile Belet & Nyon  
Benoit Jules Nyon

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 21.  
 Rossch. Jan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois Juin ~~mil neuf cent un~~ <sup>mil neuf cent un</sup>  
~~mil huit cent quatre vingt~~  
 par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Rossch, Marc-Maurice, agriculteur  
 de Bougy Villars domicilié à Nyon

veuf de Marguerite née Favre dès le trente un décembre mil huit cent quatre vingt dix neuf.

né à Nyon le vingt quatre Juin mil huit cent soixante quatre  
 fils de Jean Samuel Rossch

et de Madelaine née Muller, décédée

2<sup>o</sup> Jan, Julie Louise, négociante  
 de Châtillens domiciliée à Nyon  
 célibataire

née à Morges le deux Mars mil huit cent soixante cinq  
 fille de Frédéric Louis Jan.

et de Julie née Luscher, s'aveuve, à Nyon

Les publications ont eu lieu à Nyon le quinze, à Bougy et Châtillens le seize Juin de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :  
 Certificats de publication  
 à Nyon, Bougy et Châtillens.

\_\_\_\_\_

Communiqué : à Aubonne et  
 Oron

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :  
 Henri Rossch  
 Julie Rossch

Signatures des témoins :  
 Ch. Demandé à Nyon  
 F. Hocher à Nyon

L'officier de l'état civil :  
 Eug. Bismier



N° 22  
Baud-Lude

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit août

mil neuf cent un  
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Baud, Marc Daniel, chef de gare

de Gimel domicilié à Gimel

célibataire

né à Gimel le treize Mai mil huit cent soixante seize

fils de feu Louis Frédéric Baud

et de Louise née Mauris, sa femme, à Gimel

2° Lude, Fanny Catherine Julia, sans profession

de Château d'Orx domiciliée à Nyon

célibataire

née à Nyon le trois janvier mil huit cent soixante dix sept

fille de Henri Félix Gabriel Lude agriculteur

et de Louise née Wittner, sa femme Nyon

Les publications ont eu lieu à Nyon le sept, Château d'Orx, l'Etivaz et Gimel le dix août de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Nyon

Signatures des époux :

Marc Baud  
Julia Baud

Signatures des témoins :

Samuel Luter Nyon  
Emile Favre id

Communiqué : à Gimel de Chateau d'Orx.

L'officier de l'état civil :

Augustin

N° 23.

**Jacob. Manthe.**

Aujourd'hui vingt-un août

~~mil neuf cent - un~~  
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Jacob, Jules, teinturier

Lieu d'origine et de domicile :

de Gaillard (Haute-Savoie) domicilié à Nyon

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Gaillard, le premier Mars mil huit cent quatre-vingt-deux

Noms, profession et

fil de Frédéric Jacob, décédé

domicile des parents :

et de Marie Mornal, sa veuve, à Nyon.

Nom et profession de l'épouse :

2° Manthe, Henriette, teinturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Nyon domiciliée à Nyon

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Nyon le onze Mars mil huit cent septante-neuf.

Noms, profession et

fille de Jacques-Louis Manthe, à Nyon

domicile :

et de Françoise Mienjet, décédée.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon le trente-un juillet, et à  
Gaillard, les quatre et onze août 1901

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation du Département  
de Justice et Police, et certificat  
de publication à Nyon.

Signatures des époux :

Jules Jacob

Henriette Jacob

Signatures des témoins :

J. Perrotet Nyon

E. Bally Nyon

Communiqué : à la Chancellerie

L'officier de l'état civil :

J. Thomas  
compt.



N° 24.

Pozzo. Libérateur

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Septembre — mil neuf cent un  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Pozzo, Giuseppe Luigi, chaudronnier

de Asti (Alessandria) (Italie) domicilié à Genève

célibataire

né à Asti le vingh un Janvier mil huit cent septante cinq

fils de Domenico Pozzo, décédé

et de Giuseppa Rustichelli, sa veuve, à Asti

2° Libérateur, Crocifissa Floridea, couturière

de Lavello (Foggia) (Italie) domiciliée à Nyon (V)

célibataire

née à Lavello le vingh deux Octobre mil huit cent soixante six

fille de Antonio Libérateur

et de Emanuela di Palo, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Nyon le vingh Mai, Genève le vingh un Mai, Asti le vingh six Mai et deux Juin et Lavello le vingh huit Juillet et quatre août de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier  
de l'état civil de Genève

Communiqué : à la Chancellerie  
de Genève.

Signatures des époux :

Pozzo Giuseppe  
Floridea Pozzo

Signatures des témoins :

Emilio Belek - Nyon  
Alfred Cortaz - Nyon

L'officier de l'état civil :

M. P. ...



N° 25  
Willely Moser

Aujourd'hui vingt Septembre

~~mil neuf cent~~ un  
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Willely Pierre Jules, employé chemin de fer

Lieu d'origine et de domicile :

de Adelboden (Berne) domicilié à Nyon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Crans le quatre Mars mil huit cent septante cinq

Noms, profession et

fils de Christian Willely

domicile des parents :

et de Fanny née Duerch } décédés

Nom et profession de l'épouse :

2° Moser Henriette Amélie, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Frangins domiciliée à Frangins

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne le vingt cinq Mai mil huit cent quatre vingt un

Noms, profession et

fille de Isaac Ami Moser, décédé

domicile :

et de Henriette Valentine née Recordon, à Frangins

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon le vingt trois, Frangins  
le vingt quatre et Adelboden le vingt cinq août  
de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication  
à Adelboden, Frangins et  
Nyon

Communiqué : à Adelboden

Signatures des époux :

Willely Jules

M. Willely Henriette

Signatures des témoins :

Moser Alfred

Willely Fanny

L'officier de l'état civil :

Aug. Perrin

N° 26  
 Graber. Huber

Aujourd'hui vingt sept Septembre mil neuf cent un  
 mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Graber, Jacob Robert, tapissier

Lieu d'origine et de domicile :

de Langenbruck (Bâle Campagne) domicilié à Nyon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Travers le vingt neuf juillet mil huit cent septante trois

Noms, profession et

fils de Jean Jacob Graber, horloger

domicile des parents :

et de Anna Elisabeth née Gammenthaler } à Travers

Nom et profession de l'épouse :

2° Huber, Marie, lingère

Lieu d'origine et de domicile :

de Windisch (Argovie) domiciliée à Nyon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Nyon le quatorze Avril mil huit cent septante deux

Noms, profession et

fille de François Albert Huber, décodé

domicile des parents :

et de Charlotte Fanny Antoinette Lueblier, s'adonne, à Nyon

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon le quinze, Windisch le dix sept et Langenbruck le vingt deux Août de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Nyon, Windisch et Langenbruck.

Communiqué : à Windisch et Langenbruck.

Signatures des époux :

Robert Graber

Marie Huber

Signatures des témoins :

Armand Graber à Nyon

Abelès à Nyon

L'officier de l'état civil :

Aug. Perrin



N° 27.  
Messeiller. Grandvoine

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Octobre

mil neuf cent un  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Messeiller, Louis Armand, ouvrier faïencier  
de Saint Prex domicilié à Nyon  
célibataire

né à Saint Prex le vingt trois Septembre mil huit cent septante deux  
fils de Jenny Messeiller, à Saint Prex  
et de

2° Grandvoine, Louise, sans profession  
des Verrières de Joux (Doubs) domiciliée à Nyon  
célibataire

née à Paudex le vingt un Juin mil huit cent septante  
fille de Charles Henri Daniel Grandvoine, décédé  
et de Louise Charlotte née Burnier, à Nyon

Les publications ont eu lieu à Nyon le vingt un août, St Prex  
le vingt deux et les Verrières de Joux le vingt cinq  
du même mois et premier Septembre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publica-  
tion. à St Prex, Verrières  
de Joux et Nyon

Communiqué : à St Prex, et à la  
chancellerie.

Signatures des époux :

Louis Armand Messeiller  
Louise Messeiller

Signatures des témoins :

L. Grandvoine  
François Rossel

L'officier de l'état civil :

Aug. Burnier



N° 28.  
Cherpin Bachelard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Octobre

mil neuf cent un  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Cherpin, Marc. Henri, mécanicien

de Etagnières domicilié à Nyon

célibataire

né à Nyon le vingt deux Juillet mil huit cent septante six

fils de Marc François Cherpin, décédé

et de Louise Julie Séraphine nie Charbonnier, à Gland

2° Bachelard, Emilie. Adèle, lingère

de Nyon en Pampigny domiciliée à Nyon

célibataire

née à Crest (Drôme) le neuf Novembre mil huit cent septante six

fille de Charles Bachelard

et de Joséphine Adèle nie Verneh } à Nyon

Les publications ont eu lieu à Etagnières, Nyon en Pampigny  
le vingt un Août de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication  
à Etagnières, Nyon et Pam-  
pigny.

Communiqué : à Echallens et

Pampigny.

Signatures des époux :

Henri Cherpin

Emilie Bachelard

Signatures des témoins :

Bert Hollet Henri à Nyon

Ballif à Nyon

L'officier de l'état civil :

Aufrenier

N° 29  
Dill · Gfeller

Aujourd'hui dix sept Octobre ~~mil huit cent quatre vingt~~ mil neuf cent un

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Dill, Theodore Alfred Octave, voiturier

Lieu d'origine et de domicile :

de Prately (Bâle Campagne) domicilié à Vich

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Prilly le trente Novembre mil huit cent septante trois

Noms, profession et

fils de Jean Jacques Dill, voiturier à Vich

domicile des parents :

et de Marie Jenny née Fleurdelys

Nom et profession de l'épouse :

2° Gfeller, Marie, repasseuse

Lieu d'origine et de domicile :

de Rothenbach près Signau (Berne) domiciliée à Nyon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Biemme le quatorze Octobre mil huit cent septante quatre

Noms, profession et

fille de Johannes Gfeller

domicile :

et de Susanne Elisabeth nie Oderbolz, décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon le vingt trois, à Rothenbach le vingt cinq, Prately le vingt six et à Vich le vingt sept Septembre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Begnins.

Communiqué : à Prately, Begnins et Rothenbach

Signatures des époux :

Theodore Dill

Marie Gfeller

Signatures des témoins :

L. Oderbolz, Nyon

L. Gfeller, Prately

L'officier de l'état civil :

J. Bernier



N° 30.

Chevalley, Caillet.

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Octobre mil neuf cent-un  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chevalley, Louis-Alexandre Xannen  
de Luidoux domicilié à Lyon  
célibataire

né à Lyon le treize Mars mil huit cent septante-sept  
fils de Paul Chevalley, à Lyon  
et de Elisabeth née Lädermann, décédée.

2° Caillet, Sophie-Elise  
de Maracon domiciliée à Lyon  
célibataire

née à Maracon le dix-huit avril mil huit cent septante-huit  
fille de Jean-Gabriel Caillet, décédé  
et de Marie née Bron, à Lyon.

Les publications ont eu lieu à Lyon le huit, à Maracon le neuf,  
et à Luidoux le onze Octobre de l'année soucante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
Luidoux, Maracon et Lyon.

Communiqué : à Chebros et à  
Palizieux

Signatures des époux :

Chevalley Louis  
Caillet Sophie

Signatures des témoins :

Louise Luper Lyon  
Louis Rossier Lyon

L'officier de l'état civil :

Thomas  
rempl.



N° 31.  
 Bloch. Dreifuss

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq Octobre <sup>mil neuf cent un</sup> ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Bloch, Armand, marchand de bestiaux  
 de Villars le Grand domicilié à Avenches  
célibataire

né à Avenches le dix neuf Mars mil huit cent septante cinq  
 fils de Isaac Bloch, domicilié à Avenches  
 et de Rosalie Saffran, sa femme, décédé

2° Dreifuss, Marguerite, sans profession  
 de Arburg (Argovie) domiciliée à Nyon  
célibataire

née à Arburg le treize Avril mil huit cent septante sept  
 fille de Abraham Dreifuss, décédé  
 et de Marie Bloch, sa veuve, à Nyon

Les publications ont eu lieu à Nyon le vingt trois, Arburg le  
vingt quatre, Avenches le vingt quatre et à Villars le Grand  
le vingt cinq Septembre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier  
de l'état civil d'Avenches

/

Communiqué : à Constantine,  
Avenches et Arburg

/

Signatures des époux :

Bloch Armand  
Marguerite Bloch

Signatures des témoins :

Arthur Cersovigo  
J. D. Prada, Vercellotti à Nyon

L'officier de l'état civil :

A. B. [Signature]

N° 32

Durch Rion

Aujourd'hui premier Novembre

mil neuf cent ~~un~~  
mil huit cent quatre-vingt-

milneufcentun par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Durch, Jean Alfred, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Tussy H<sup>te</sup> Savoie domicilié à Tyon

Etat civil :

veuf de Mélanie Marie Gazel dès le dix anil  
mil neuf cent

Lieu et date de la naissance :

né à Tussy le onze Octobre mil huit cent septante quatre

Noms, profession et

fils de Michel Durch, décédé

domicile des parents :

et de Marie Joséphine Democelle

Nom et profession de l'épouse :

2° Rion, Joséphine

Lieu d'origine et de domicile :

de St Didier H<sup>te</sup> Savoie domiciliée à Tyon

Etat civil :

veuve de Lucien Grillon dès le quatre août mil  
neuf cent

Lieu et date de la naissance :

née à St Didier le vingt cinq Octobre mil huit cent soixante sept

Noms, profession et

fille de Joseph Rion } agriculteurs

domicile des parents :

et de Françoise Giannotti } Saint Didier

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Tyon le vingt six Septembre  
à Tussy et à St Didier les vingt six Septembre et  
six Octobre de l'année couranteAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation du Dépar  
tement de Justice et Police

Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

Durch Jean  
Josephine Durch

Signatures des témoins :

Charles Wagnon à Tyon  
Berthollet Henri à Tyon

L'officier de l'état civil :

Auguste Buisson



N° 33  
 Michaud-Rossier

Aujourd'hui premier Novembre mil neuf cent un  
 mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

1° Michaud, Louis John, fabricant

Lieu d'origine et de domicile :

de Avenches domicilié à Nyon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Nyon le vingt neuf Septembre mil huit cent septante quatre

Noms, profession et

fils de Jean Jules Michaud, directeur de manufacture

domicile des parents :

et de Louise Caroline Jemmy née Turrian, sa femme, à Nyon

Nom et profession de l'épouse :

2° Rossier, Mary Regina, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Genève domiciliée à Plainpalais

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Plainpalais le quatre Février mil huit cent septante sept

Noms, profession et

fille de Jean Louis Rossier

domicile :

et de Suzanne née Darier } décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Avenches et Nyon le douze  
 Genève et Plainpalais le quatorze Octobre de  
 l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication  
 à Avenches, Nyon, Genève  
 et Plainpalais

Signatures des époux :

L. Michaud

M. Rossier

Signatures des témoins :

J. Michaud fils à Nyon.  
 J. Michaud  
 M. Rossier L. Poulin

L'officier de l'état civil :

L'officier de l'état civil

Communiqué : à Avenches, Genève  
 et Plainpalais





N° 35.

Baur = Morard.

Aujourd'hui vingt-neuf Novembre mil neuf cent - un  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Baur, Charles-Jules, Employé de Commerce,

Lieu d'origine et de domicile :

de Flaach (Zürich) domicilié à Nyon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Nyon, le onze avril mil huit cent soixante-six

Noms, profession et

fils de Conrad Baur

domicile des parents :

et de Marie Fener, sa femme, les deux à Nyon.

Nom et profession de l'épouse :

2° Morard, Alice

Lieu d'origine et de domicile :

de Arvy-devant-Pont (Fribourg) domiciliée à Lansanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Gy (Genève), le vingt-quatre mars mil huit cent septante-huit

Noms, profession et

fille de Jean-Joseph-Louis Morard, décédé

domicile :

et de Jeanne-Louise née Margueron, à Nyon.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon le vingt-huit, à Flaach le vingt-neuf, à Lansanne le vingt-neuf, et à Arvy-devant-Pont le trente Octobre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
Flaach, Arvy-devant-Pont,  
Lansanne et Nyon.

Signatures des époux :

Ch Baur  
Alice Baur

Signatures des témoins :

Marie-Louise Nyon  
Eugène-Joseph Nyon

Communiqué : à Flaach, Arvy-devant-Pont et Lansanne.

L'officier de l'état civil :

J. Bonnet



N° 36

Grandjean-Nörr

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois décembre

mil neuf cent un  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Grandjean, Jules Henri, coiffeur

de Butttes en de la Côte aux Fées domicilié à Nyon

veuf de Pauline Hélène Nörr dès le trois février  
mil neuf cent un

né à Orbe le vingt sept Novembre mil huit cent septante quatre

fils de Louis Félix Grandjean

et de Henriette Louise Grivah } à Nyon

2° Nörr, Elisabeth Marie, cuisinière

de Gochsen (Wurtemberg) domiciliée à Nyon

célibataire

née à Döttingen le treize janvier mil huit cent septante

fille de Louis Nörr

et de Pauline née Maag } décédée

Les publications ont eu lieu à Nyon le vingt trois, Butttes,  
La Côte aux Fées et Gochsen le vingt cinq Octobre  
de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publica-  
tion à Butttes, La Côte aux  
Fées, Gochsen et Nyon

Communiqué : à la Côte aux Fées  
et à Butttes et Gochsen.

Signatures des époux :

Jules Grandjean

Marie Grandjean

Signatures des témoins :

Louis Grivah à Nyon

Ernest Grandjean à Nyon

L'officier de l'état civil :

A. J. B. B. B.



N° 37.  
Bryand. Caumüller

Aujourd'hui six décembre mil neuf cent un  
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

Nom et profession de l'époux :

1° Bryand, Ami Paul, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Prangins domicilié à Prangins

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Prangins le vingt quatre février mil huit cent septante un

Noms, profession et

fils de Jacques Louis Charles Bryand, décédé

domicile des parents :

et de Louise Antoinette née Denogent, sa veuve, à Prangins

Nom et profession de l'épouse :

2° Caumüller, Anna Maria, repasseuse

Lieu d'origine et de domicile :

de Liestal (Bâle campagne) domiciliée à Prangins

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Liestal le trois janvier mil huit cent quatre vingt un

Noms, profession et

fille de Traugott Caumüller

domicile :

et de Christine née Seger

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Prangins le quinze et à Liestal le vingt un novembre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication  
à Prangins et Liestal.

Signatures des époux :

Ami Bryand  
Anna Bryand

Signatures des témoins :

Louis Bryand Prangins  
Henri Peter Prangins.

Communiqué à Liestal.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 38

Breda Monney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit décembre — mil neuf cent un  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Breda, Isaac, marchand de bétail

de Vall'Alta (prov. de Bergamo) Italie domicilié à Yverdon préc. à Chésaux

célibataire

né à Vall'Alta le treize juillet — mil huit cent septante —

fils de Antoine Breda, agriculteur à Vall'Alta

et de Elisabeth née Del Buono, décédée

2° Monney, Agathe Thérèse, ménagère

de Saint Martin (Fribourg) domiciliée à Nyon

célibataire

née à Esmonds (Fribourg) le vingthuit Août mil huit cent septante huit

fille de Joseph Marie Monney, employé de la Voirie

et de Marie Joséphine née Richoz, domiciliée à Nyon

Les publications ont eu lieu à Nyon le dix huit Octobre, chésaux, St Martin et Yverdon le dix neuf Octobre en Vall'Alta les vingthsept Octobre et trois <sup>novembre</sup> mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier  
de l'état civil de Yverdon

Communiqué : à la Chancellerie,

Yverdon et à St Martin.

Signatures des époux :

Isaac Breda

Agathe Breda Monney

Signatures des témoins :

Marie Monney à Nyon

Daniel Feltz

L'officier de l'état civil :

Auguste Prunier

N° 39  
 Michon Aubert

Aujourd'hui vingt décembre ~~mil neuf cent un~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Michon Jules, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Vaulion domicilié à Prangins

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Bière le seize Octobre mil huit cent septante un

Noms, profession et

fils de Jean Louis Michon

domicile des parents :

et de Louise Charlotte née Rochan } décédés

Nom et profession de l'épouse :

2° Aubert, Amélie Jeanne

Lieu d'origine et de domicile :

de Chenin et Longirod domiciliée à Prangins

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Prangins le vingt deux Mars mil huit cent septante quatre

Noms, profession et

fille de François Louis Aubert

domicile :

et de Adèle Henriette née Rignier } à Prangins

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Prangins et Longirod le trente novembre, à Vaulion le premier décembre et au Bras sus et Sentier le deux décembre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Vaulion, Prangins Bras sus, Sentier et Longirod.

Communiqué : à Vaulion, au

Sentier et à Longirod.

Signatures des époux :

Jules Michon  
Amélie Michon

Signatures des témoins :

Jeanne Gauthey-Geneve  
Paul Leroy d'Ar

L'officier de l'état civil :

Augustin



N° 40.  
**Vögel - Gauthier**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Dans sa séance du 27 Juin 1902, le Conseil d'Etat a ordonné la rectification de cet acte en ce sens que la Commune de Plainpalais (Genève), doit ajoutée à celles d'Altman et de Landschlacht (Churgovie), comme lieu de bourgeoisie de l'époux.

Underit le 2 Juillet 1902.

L'officier de l'Etat - Civil:

*J. Thomas*

Communiqué au Dépt. de Justice et Police à Altman, Scherzingen et Plainpalais.

Statue. Le numéro 40, au folio 38, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1901. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Reçu sous certifiants à Nyon, le 31 décembre 1901. L'officier de l'Etat civil.

*Aug. Perrin*

Reçu des doubles. Un double a été remis le 10 janvier 1902, à l'autorité cantonale en exécution de l'art. 2 de la loi.

L'officier de l'Etat civil

*Aug. Perrin*

Aujourd'hui vingt décembre <sup>mil neuf cent un</sup> <sup>mil huit cent quatre-vingt-</sup>

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Vögel, Emile Ernest, mécanicien dentiste  
 de Altman et Landschlacht (Churgovie) domicilié à Nyon  
célibataire

né à Plainpalais le quatorze juillet <sup>mil huit cent quatre-vingt</sup>  
 fils de Joseph Auguste Vögel  
 et de Agathe Bihlmann } à Genève  
 2° Gauthier, Jeanne Augusta, sans profession  
 de Vich domiciliée à Nyon  
célibataire

née à Vich le dix Mai <sup>mil huit cent septante-huit</sup>  
 fille de Marc Auguste Gauthier  
 et de Jeanne Henriette Blugnoty née Violon } à Nyon  
 Les publications ont eu lieu à Nyon le quatorze, Vich le quin-  
ze, Altman le dix sept & Landschlacht le vingt cinq  
Novembre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication  
à Altman, Landschlacht  
et Vich et Nyon

Signatures des époux :

*Emile Vogel*  
*Augusta Vogel*

Signatures des témoins :

*M. Bille à Nyon*  
*H. Geney à Genève*

Communiqué : à Altman, Scherz-  
gen et à Begnins

L'officier de l'état civil :

*Aug. Perrin*

N° 1  
Roulier. Rosé

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze février mil neuf cent deux  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Roulier, Jules Henri, charpentier,

de Yvonand domicilié à Nyon

célibataire

né à Yvonand le dix janvier mil huit cent septante huit

fil de Mélanie Roulier, domiciliée à Nyon

et de

2° Rosé, Emma

de Borrex domiciliée à Nyon

célibataire

née à Nyon le cinq juin mil huit cent septante huit

fille de Rodolphe Rosé

et de Marguerite Bettschen } décidés

Les publications ont eu lieu à Nyon le trente un janvier, Borrex et Yvonand le premier février de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Nyon, Borrex et Yvonand

*(Empty lines with a diagonal slash)*

Communiqué : à Yvonand et à Gingins.

Signatures des époux :

Jules Roulier  
Emma Roulier

Signatures des témoins :

Louis Yaccoud  
Bertholet Henri à Nyon

L'officier de l'état civil :

*(Signature of the official)*



N° 2.

Péruisset - Lüdi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Février mil neuf cent - deux  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Péruisset, Henri Frédéric, Employé I.S.

de Cronay domicilié à Nyon

célibataire

né à Corsier (les Monts), le vingt-neuf Mars mil huit cent soixante-neuf

fil de François Péruisset, décédé

et de Louise Bessé, sa veuve, à Nyon.

2° Lüdi, Emma, Cuisinière

de Willadingen (Berne) domiciliée à Nyon

célibataire

née à Granges (Solence), le quatre août mil huit cent septante-huit

filles de Johann Lüdi

et de Barbara née Leuenberger, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Nyon, le trente-un Janvier, à Koppigen le premier et à Cronay le deux février de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
Cronay, Koppigen et Nyon.

Communiqué : à Molandin  
à Koppigen.

Signatures des époux :

Péruisset Henri  
Emma Péruisset

Signatures des témoins :

Alfred Bolax not. Nyon.  
Emile Favre not. Nyon.

L'officier de l'état civil :

Althomas  
comp.



N° 3.

Chambordon, Hantz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Mars

mil neuf cent - deux —  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chambordon, Eugène - Ami, Donanier

de Givins (Tand) domicilié à Perly - Certoux (Genève)

Célibataire

né à Givins, le vingt-huit Juillet mil huit cent septante-sept

fils de Marc - Elie Chambordon

et de Julie Billard, sa femme tous deux décédés.

2° Hantz, Louise, sans profession

de Erigen (Berne) domiciliée à Nyon (Tand)

Célibataire

née à Nyon, le deux Août mil huit cent septante-six

fille de Jean - François Hantz

et de Fanny - Augustine Chambordon, sa femme tous deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Nyon le trente-un Janvier, à Givins le premier, à Perly - Certoux et à Kirchberg le trois Février, de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation délivrée par l'officier de l'Etat Civil de Perly - Certoux.

Communiqué : à Givins, Kirchberg et au Bureau Cantonal à Genève.

Signatures des époux :

Eugène Chambordon  
Louise Chambordon

Signatures des témoins :

Aug. Keener, Nyon  
Charles Elie, Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Thomas

En date du 10 Avril 1923, Chambordon, Eugène - Ami, dont le mariage est inscrit ci - contre, a été reçu citoyen genevois, ressortissant à la Commune de Verdoix. Inséré le 25 Février 1923.  
L'Officier de l'Etat Civil :

J. Thomas  
Communique à Givins, au Bureau cantonal, à Genève (2 ex), à Kirchberg et au Département de Justice et Police.

N° A.

Graber - Bessler.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Mars ~~mil neuf cent - deux~~ mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Graber, Jaques, Mécanicien

de Grossdietwil (Lucerne) domicilié à Nyon

Célibataire

né à Dagmersellen (Unterdorf), le vingt-quatre février mil huit cent septante-trois

fils de Joseph Graber

et de Cunigonde Rohring, tous deux à Wolhusen (Lucerne)

2° Bessler Barbara, sans profession

de Mulhouse (Alsace) domiciliée à Mulhouse (Alsace)

Célibataire

née à Mulhouse, le dix-huit Mai mil huit cent quatre-vingt

fille de Jean-Christian Bessler

et de Marie-Eulalie née Peter, tous deux à Mulhouse.

Les publications ont eu lieu à Nyon, le vingt-quatre, à Mulhouse le vingt-cinq, à Grossdietwil le trente Janvier, et à Alpirsbach du trois au dix-huit février de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. \* Alpirsbach (Wurtemberg) \* approuvé le renvoi de ces deux mots pour remplacer ceux de \* Mulhouse (Alsace) \*, insérés à la onzième ligne.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
Grossdietwil, Alpirsbach, Mul-  
house & Nyon.

Communiqué : à Grossdietwil et à  
la Chancellerie.

Signatures des époux :

Graber Jaques  
Graber Jakob Barbara.

Signatures des témoins :

Ludwig Fick Nyon  
J. Lingg. Nyon

L'officier de l'état civil :

Johann  
rempt.

N° 5  
Corban Griggi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq Mars

~~mil neuf cent deux~~  
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Corban Arthur Ernest, jardinier

de Bonfol (Bene) domicilié à Plampalais

célibataire

né à Comgenay le dix huit quatre février mil huit cent quatre vingt un

fils de Casimir Ursanne Corban

et de Emmanuèle Villard

2° Griggi Marie Anne, repasseuse

de Trobaso (Novare) Italie domiciliée à Nyon

célibataire

née à Sallanches le quatorze décembre mil huit cent septante sept

fille de Louis Joseph Griggi

et de Pauline née Kramer

Les publications ont eu lieu à Plampalais et Nyon le cinq, à Bonfol le six et à Trobaso le treize et vingt février de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'officier  
de l'état civil de Plampalais.

Signatures des époux :

Ernest Corban

Marie Corban

Signatures des témoins :

Pis Gottfried Nyon  
Polomey Charles Nyon

L'officier de l'état civil :

Mug. Perrin

Communiqué : à Bonfol, à la  
Chancellerie et au bureau  
cantonal



N° 6  
Comba. Comte

Aujourd'hui vingt cinq Mars mil neuf cent deux  
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Comba, Carlo Luigi, docteur en médecine

Lieu d'origine et de domicile :

d'origine Italienne domicilié à Florence

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Venise le quinze Novembre mil huit cent septante

Noms, profession et

fils de Emile Comba, professeur

domicile des parents :

et de Anna née Vola

Nom et profession de l'épouse :

2° Comte, Janny Susanne Marguerite

Lieu d'origine et de domicile :

de Nyon domiciliée à Nyon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Nyon le vingt neuf décembre mil huit cent septante un

Noms, profession et

fille de Ami Comte

domicile des parents :

et de Marguerite Charlotte née Bovay

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon le quinze et à Florence  
les seize et vingt trois février de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation du Département  
de justice et Police

Communiqué : à la Chancellerie.

Signatures des époux :

Carlo Comba  
Marguerite Comba

Signatures des témoins :

Cécile Nicole Lausanne  
A. Comte à Paris.  
Carlo Comba

L'officier de l'état civil :

A. Dumont

N° F.  
Wchrli. Corban

Aujourd'hui vingt neuf Mars

~~mil neuf cent deux~~  
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Wchrli, Alfred, tôlier

Lieu d'origine et de domicile :

de Küttigen (Argovie) domicilié à Nyon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Küttigen le quatorze juin mil huit cent septante sept

Noms, profession et

fil de Jean Wchrli, décédé

domicile des parents :

et de Marie née Merz, sa veuve, à Nyon

Nom et profession de l'épouse :

2° Corban, Laure Alice, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Bonfol (Berne) domiciliée à Nyon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Porrentruy le cinq juillet mil huit cent septante cinq

Noms, profession et

fille de Casimir Corban

domicile :

et de Emma Villard, sa femme, à Porrentruy

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon le deux, Küttigen & Bonfol  
le trois Mars de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication  
à Küttigen, Bonfol et Nyon

Signatures des époux :

A. Wchrli

A. Wchrli

Signatures des témoins :

J. Wchrli à Nyon.

Jacqueline de Nyon

Communiqué : à Bonfol et à  
Küttigen.

L'officier de l'état civil :

Aug. Bruni

N° 8.

Jaccard, Durussel

Aujourd'hui cinq avril

mil neuf cent deux  
mil huit cent quatre vingt.

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Jaccard, Louis Denis, employé J. S.

Lieu d'origine et de domicile :

de Chardonnay-Montaubion et Villars-Tiercelin domicilié à Nyon

Etat civil :

veuf de Marie Zélie Keller dès le dix décembre mil huit cent quatre vingt dix neuf.

Lieu et date de la naissance :

né à Poliez-le-Grand le trois juin mil huit cent quarante sept

Noms, profession et

fils de Pierre Abram Louis Jaccard

domicile des parents :

et de Susanne Marie née Memoud

Nom et profession de l'épouse :

2° Durussel née Butcher, Victoire, garde barrière

Lieu d'origine et de domicile :

de Seigneux domiciliée à Nyon

Etat civil :

divorcée de Constant Daniel Durussel dès le neuf janvier mil neuf cent un

Lieu et date de la naissance :

née à Ferrens le quatorze octobre mil huit cent soixante trois

Noms, profession et

fille de Jean David Butcher

domicile des parents :

et de Louise née Laurent, sa femme

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon le six, Seigneux le huit, et Chardonnay-Montaubion le dix février et à Villars-Tiercelin le sept Mars de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication  
à Nyon, Seigneux, Chardon-  
nay-Montaubion et Villars-  
Tiercelin

Communiqué : à Villazel, St  
Cierges et Poliez-le-Grand

Signatures des époux :

Louis Denis Jaccard  
Jaccard Victoire

Signatures des témoins :

Alexandre Nodde Nyon  
Louis Dubois Nyon

L'officier de l'état civil :

Alexandre Nodde



N° 9.  
Rochat Olivet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal  
du district de Vevey du 9 Mai 1914,  
déclaré définitif et exécutoire le 9 Juin  
1914, le mariage Rochat Olivet,  
désigné ci-contre, a été dissous  
par le divorce, avec défense au mari  
de se remarier avant un an.

Nyon, le 19 Juin 1914.  
L'officier de l'état-civil.

*J. Thomat*

Communiqué au Département  
de Justice et Police.

Aujourd'hui vingt six avril

mil neuf cent deux  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rochat Jules Ernest, mécanicien

de l'Abbaye et de La Tour de Peilz domicilié à Nyon

célibataire

né à Nyon le vingt deux Novembre mil huit cent septante huit

fils de Ami Rochat

et de Julie Golay } à Nyon

2° Olivet Jeanne Marie Olga

de Genève domiciliée à Nyon

célibataire

née à Plainpalais le treize Mai mil huit cent septante huit

fille de Bertha Olivet décédée

et de

Les publications ont eu lieu à l'Abbaye, La Tour de Peilz et

Nyon le vingt neuf Mars et à Genève le trois avril  
mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication  
à l'abbaye, La tour de  
Peilz, Genève et Nyon.

Communiqué : à l'Abbaye,

la tour de Peilz et Genève.

Signatures des époux :

*Jules Rochat*  
*Jeanne Olivet*

Signatures des témoins :

*J. Olivet Nyon*  
*Jean Gattino Nyon*

L'officier de l'état civil :

*A. B. Olivier*

N° 10  
Cugni-Croisier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt neuf Avril* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ <sup>mil neuf cent deux</sup>

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Cugni, Louis Alfred, agriculteur*  
de *Ferreyres* domicilié à *Nyon*  
*célibataire*

né à *Ferreyres le quatorze Août* mil huit cent *soixante quatre*  
fils de *Charles François Cugni, à Ferreyres*  
et de *Louise née Bonzon, décédée*

2° *Croisier, Louise-Mariette*  
de *Gilly* domiciliée à *Gilly*  
*célibataire*

née à *Gilly le vingt six Septembre* mil huit cent *septante huit*  
fille de *François Louis Auguste Croisier*  
et de *Marie née König, à Gilly*

Les publications ont eu lieu à *Nyon le vingt cinq, Gilly le*  
*vingt sept et Ferreyres le vingt neuf Mars mil neuf*  
*cent deux.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publica-*  
*tion à Nyon, Gilly et*  
*Ferreyres*

Communiqué : *à La Sarraz et*  
*Gilly.*

Signatures des époux :

*Cugni Louis Alfred*  
*Louise Cugni*

Signatures des témoins :

*J. Ansermi, à Nyon*  
*J. Demingy, à Nyon*

L'officier de l'état civil :

*Aug. Brunier*



N° 11.  
Wurst. Vittel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal de 1<sup>re</sup> instance  
du Canton de Genève — rendu  
en date du 2 Février 1922 déclaré  
définitif et exécutoire le 31 Mars  
1922 le mariage inscrit ci-contre,  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans le  
délai pendant lequel le sieur Wurst  
ne pourra — contracter un nouveau  
mariage.

Inscrit le 7 Avril 1922.

L'officier de l'état civil :

J. Thomas

Communiqué au Département  
de Justice et Police.

Aujourd'hui trente Avril

mil neuf cent deux  
mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Wurst, Jean Marc, jardinier

de Versoix (Genève) domicilié à Nyon

célibataire

né à Versoix le vingt six décembre mil huit cent quatre vingt

fils de Etienne Wurst, décédé

et de Marie Louise Delamaison, sœur, à Nyon

2° Vittel, Bertha, couturière

de Cervens (Haute Savoie) domiciliée à Nyon

célibataire

née à Nyon le treize juillet mil huit cent quatre vingt

fille de Gabriel Vittel, décédé

et de Louise Bertholon, sœur, à Nyon

Les publications ont eu lieu à Nyon le vingt deux, à Versoix le  
vingt quatre Mars et à Cervens les trente Mars et six  
Avril mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication  
à Versoix, Cervens et Nyon

Signatures des époux :

Jean Marc Wurst

Bertha Wurst

Signatures des témoins :

M. Billaud à Nyon

Jules Perrier à Nyon

Communiqué : à Genève et à

la Chaux-de-Fonds

L'officier de l'état civil :

J. Thomas



N° 12  
Oehle-Römer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal du District de Brenzlingen (Thurgovie) rendu en date du 28 Avril 1920 déclaré définitif et exécutoire le 10 Mai 1920 le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel le mari ne pourra - contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 11 Mai 1920.  
L'officier de l'état civil :  
J. Thomat

Aujourd'hui premier Mai mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Oehle, Louis, vannier

de Mespenshausen (Messe Darmstadt) domicilié à Prangins

célibataire

né à Villars Boyon le sept Mai mil huit cent soixante dix sept

fil de Jean Oehle, décédé

et de Anartasic Françoise Werner, à Prangins

2° Römer, Mariamne Pauline, vannière

de Recherswil (Solme) domiciliée à Genève

célibataire

née à Château d'Oex le vingt quatre Juin mil huit cent quatre vingt un

fille de Jean Baptiste Römer

et de Joséphine née Kappeler, sa femme } à Coirbins.

Les publications ont eu lieu à Prangins le quatorze, Kriegstetten le quinze et Genève le dix sept Mars mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation du Département de Justice et Police

Signatures des époux :

L. Oehle

Pauline Oehle

Signatures des témoins :

Joh Baptiste Römer  
Dullier

Robert Römer Vidh

L'officier de l'état civil :

A. Brumier

Communiqué : à Kriegstetten, Genève & à l'athénée.

N° 13.

Jaggi Polencen

Aujourd'hui trois Mai

mil neuf cent deux  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Jaggi, Jean Louis, allumetier

Lieu d'origine et de domicile :

de Gessenay (Berne) domicilié à Nyon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Crans le vingt-neuf Mars mil huit cent quatre-vingt

Noms, profession et

de fils de Jean Jaggi, à Nyon

domicile des parents :

et de Louise Gertrude Marie Pollen, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2° Polencen, Alice Fanny

Lieu d'origine et de domicile :

de Commugny domiciliée à Nyon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Allaman le premier Octobre mil huit cent septante-neuf.

Noms, profession et

de fille de Abram Louis Polencen

domicile :

et de Susanne Irésine née Rossen, à Nyon

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon le quatre, à Commugny le cinq et à Gessenay le six Avril mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication  
à Gessenay, Commugny  
et Nyon.

Signatures des époux :

Jean Louis Jaggi

Alice Jaggi

Signatures des témoins :

M. Casanova à Nyon

Jaggi Jules à Nyon

Communiqué : à Gessenay et

loppet.

L'officier de l'état civil :

Augustin



N° 14  
 Casanova-Jaggi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Mai

mil neuf cent deux  
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Casanova, Ignace, contre-maître allumetier  
 de Tolla (Corse) domicilié à Nyon  
 divorcé de Marie Victorine Eloïse Dumont dès le  
 dix janvier mil huit cent quatre vingt dix sept  
 né à Tolla le dix Octobre — mil huit cent soixante un  
 fils de Barthélemi Casanova, retraité, à Ajaccio  
 et de Toussaint Salini, décédé  
 2° Jaggi, Marie Louise Susanne  
 de Gessenay domiciliée à Nyon  
 célibataire

née à Crans le dix huit Mars mil huit cent septante six  
 fille de Jean Jaggi, à Nyon  
 et de Louise Gertrude Marie née Pollet, décédé

Les publications ont eu lieu à Nyon le douze, Gessenay le  
 quatorze et Tolla les treize et vingt trois avril  
 mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation du Dépar  
 tement de Justice et  
 Police

*(Signature)*

Communiqué : à la chancellerie et  
 à Gessenay

*(Signature)*

Signatures des époux :

*(Signature)*

*(Signature)*

Signatures des témoins :

*(Signature)*  
*(Signature)*  
*(Signature)*

L'officier de l'état civil :

*(Signature)*



N° 15  
Lüscher Perrault

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept Mai mil neuf cent deux  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lüscher, Jacob, photographe

de Mubey (Argovie) domicilié à Genève

célibataire

né à Zofingue le vingt trois Mai mil huit cent septante six

fils de Jacob Lüscher

et de Rosine Mauri } décédé

2° Perrault, Jeanne Louisa

de Gingins domiciliée à Nyon

célibataire

née à Nyon le vingt sept Novembre mil huit cent septante neuf

fille de Marc Ami Perrault, décédé

et de Sophie Marie Elisa Golay, veuve, à Nyon

Les publications ont eu lieu à Mubey le vingt, Genève et Gin-  
gins le dix-neuf et Nyon le dix huit avril mil  
neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier  
de l'état civil de Genève

Communiqué : Mubey et Gingins

Signatures des époux :

J. Lüscher

J. Lüscher

Signatures des témoins :

R. Carthey à Nyon

M. Failloux à Belmont

L'officier de l'état civil :

A. Perrault

N° 16.

Luge - Vincent.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Mai mil neuf cent - deux

~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Luge, Louis, jardinier

de Ballaison (Haute-Savoie) domicilié à Gland

célibataire

né à Ballaison, le vingt-cinq novembre mil huit cent quarante-sept

fils de Vincent Luge

et de Georgine née Briffand, tous deux décédés.

2° Vincent née Delarue, Française, cuisinière

de Hermance (Genève) domiciliée à Hermance

fille de Claude Vincent dès le quatorze novembre mil huit cent quatre-vingt-douze

née à Hermance le seize avril mil huit cent quarante-neuf

fille des défunts Charles Delarue

et de Marie née Decherrens

Les publications ont eu lieu à Ballaison les treize et vingt avril, à Gland et Hermance le vingt-cinq avril mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état-civil de Begnins.

Communiqué : à la chancellerie et à Hermance, et à Begnins.

Signatures des époux :

Louis Luge  
Françoise Luge

Signatures des témoins :

M. Kistler à Nyon  
V. Garbani à Nyon

L'officier de l'état civil :

Augustin

N° 17.

Isch. Diserens.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Mai <sup>mil neuf cent - deux</sup> ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Isch, Frédéric, Employé de commerce

de Etzelkofen (Berne) domicilié à Nyon

célibataire

né à Nyon le onze Mai mil huit cent septante-cinq

fils de Frédéric Isch, décédé

et de Marie-Elisabeth Nobel, à Nyon.

2° Diserens, Fanny

de Savigny domiciliée à Nyon

célibataire

née à Nyon, le vingt-sept Décembre mil huit cent septante-six

fille de Charles Diserens

et de Jeanne-Henriette Zahler, décédée

Les publications ont eu lieu à Nyon le dix-huit, à Etzelkofen et Savigny le dix-neuf Avril de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
Etzelkofen, Savigny et Nyon.

Communiqué : Etzelkofen et Savigny

Signatures des époux :

Fritz Isch  
Fanny Isch

Signatures des témoins :

P. Immen av. Sollier Nyon  
L. Herbez à Nyon.

L'officier de l'état civil :

Aug. P...



N° 18.

Buvelot - Longchamp

Aujourd'hui quatorze Juin ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ <sup>mil neuf cent - deux</sup>

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux : 1° Buvelot, Léon - Frédéric, poëlier

Lieu d'origine et de domicile : de Nyon domicilié à Nyon

Etat civil : célibataire

Lieu et date de la naissance : né à Paris, le vingt six Juillet mil huit cent quatre-vingt

Noms, profession et domicile des parents : fils de Jules - Frédéric Buvelot, serrurier, à Paris

et de Adrienne Chaudouet, décédée

Nom et profession de l'épouse : 2° Longchamp, Adèle, couturière

Lieu d'origine et de domicile : de Malapalud domiciliée à Nyon

Etat civil : célibataire

Lieu et date de la naissance : née à Nyon, le vingt deux Janvier mil huit cent quatre-vingt-deux

Noms, profession et domicile des parents : fille de Michel - Victor Longchamp, décédé

et de Joséphine - Henriette Gilliard, sa veuve, à Nyon.

Date des publications : Les publications ont eu lieu à Nyon le vingt-sept et à Malapalud le vingt-huit Mai de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Malapalud et à Nyon.

Signatures des époux :

Léon Buvelot

Adèle Buvelot

Signatures des témoins :

Louis Buvelot Nyon

Longchamp Nyon

Communiqué : à Polley le Grand.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 19.

*Utzinger - Cortellini*

Aujourd'hui *vingt-sept Juin* \_\_\_\_\_ mil neuf cent - deux \_\_\_\_\_  
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

Nom et profession de l'époux :

1° *Utzinger, Emile* \_\_\_\_\_ *Batelier* \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de *Bulach (Zurich)* \_\_\_\_\_ domicilié à *Nyon* \_\_\_\_\_

Etat civil :

\_\_\_\_\_ *Célibataire* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à *Nyon, le trente Avril* \_\_\_\_\_ mil huit cent *quatre-vingt-deux*

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de *Jacob Utzinger, menuisier, à Nyon* \_\_\_\_\_

domicile des parents :

\_\_\_\_\_ et de *Caroline née Rolli, décédée.* \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2° *Cortellini, Rose-Elise* \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de *Santino (Navarre) Italie* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Nyon* \_\_\_\_\_

Etat civil :

\_\_\_\_\_ *Célibataire* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à *Crans le dix Janvier* \_\_\_\_\_ mil huit cent *quatre-vingt-cinq*

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de *Jean-Antoine Cortellini, maçon* \_\_\_\_\_

domicile :

\_\_\_\_\_ et de *Policie-Joséphine née Perret, sa femme* } à *Nyon.* \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Nyon le dix, à Bulach le onze, et à Santino les dix-huit et vingt-cinq mai de l'année courante.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication à*  
*Bulach, Santino et Nyon.* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à la Chancellerie  
 d'Etat et à Bulach. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Emile Utzinger*

*Rose Utzinger*

Signatures des témoins :

*Ernest Repp, Nyon.*

*Jules Jacod, Nyon*

L'officier de l'état civil :

*J. Thomas*

Nyon le 28.6.1902

N° 20.

*Barman-Zanotti*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Selon extrait du jugement du Tribunal de première instance du Canton de Genève, du vingt-un avril mil neuf cent-dix, devenu exécutoire le huit juin, même année, le mariage Barman-Zanotti, inscrit en contre, a été dissous par le divorce en vertu de l'article 46 § 1 de la loi fédérale sur l'état-civil. Le divorce a été prononcé contre la femme.

Nyon le neuf juin mil neuf cent-dix.

L'officier de l'état-civil : *J. Thomas*  
Communiqué au Département de Justice et Police.

Aujourd'hui *Cinq Juillet* mil neuf cent - deux — ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Barman, Maurice-Joseph*, *Sellier*

de *Vérossax (Valais)* domicilié à *Genève*

*célibataire*

né à *Vérossax le seize Mars* mil huit cent *septante-neuf*

fils de *Maurice Barman*

et de *Isabelle Dubois*

2° *Zanotti, Angeline-Clotilde*

de *Unchis (Novare) Italie* domiciliée à *Nyon*

*Célibataire*

née à *Morges le premier Février* mil huit cent *quatre-vingt-trois*

fille de *Théodore Zanotti, maître maçon*

et de *Menciette-Marie Rospier, les deux à Nyon.*

Les publications ont eu lieu à *Vérossax le vingt-neuf*; à *Genève le dix-huit*; à *Nyon le vingt-sept Mai*; et à *Unchis, les un et huit Juin de l'année courante*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation délivrée par l'officier de l'état-civil de la Ville de Genève.*

Signatures des époux :

*Maurice Barman*

*Angeline Barman*

Signatures des témoins :

*Pastorisio Jean Nyon*

*Sylva Louis Nyon*

L'officier de l'état civil :

*J. Thomas*

Communiqué : à *Vérossax*, au Bureau Cantonal de l'Etat-Civil de Genève et à la Chancellerie d'Etat.



N° 21.

Chevallaz-Liquet

Aujourd'hui Cinq Juillet mil neuf cent - deux  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Chevallaz, César Charles, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Montherod domicilié à Bursins

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Montherod le quatre Juillet mil huit cent soixante-cinq

Noms, profession et

fils de François-Samuel-Henri Chevallaz

domicile des parents :

et de Louise-Marguerite née Heidiger, décédés.

Nom et profession de l'épouse :

2° Liquet, Sophie-Louise, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Chenit domiciliée à Bursins

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Bursins le dix-neuf Juin mil huit cent huitante-deux

Noms, profession et

fille de Henri Liquet, agriculteur, à Bursins

domicile :

et de Louise-Sophie née Rohrbach, sa femme.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bursins le neuf, à Montherod, au Brassus et au Sentier, le dix Juin de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation délivrée par l'officier de l'état-civil de Gilly.

Signatures des époux :

César Chevallaz  
Sophie Chevallaz.

Signatures des témoins :

Ch. Wagner à Hoyon  
E. Le Fèvre id

Communiqué : à Gimel, à Gilly et au Sentier.

L'officier de l'état civil :

*Thomas*

N° 22.

Requin - Zürcher.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Juillet ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ <sup>mil neuf cent - deux</sup>

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Requin, Frédéric, ouvrierde Chavornay domicilié à Nyoncélibatairené au Sentier le premier Mars mil huit cent huitantefils de Louis-Jean Requinet de Julie-Louise née Favre } à Orbe.2° Zürcher, Lina, cuisinièrede Rüderswyl (Berne) domiciliée à Nyoncélibatairenée à Gricht près Niederscherli (König), le huit septembre mil huit cent septante-septfille de Jean Zürcheret de Marianne née Zürcher } décédés.Les publications ont eu lieu à Nyon le dix-neuf; à Rüderswyl le vingt et à Chavornay le vingt-un juin de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
Chavornay, Rüderswyl et  
Nyon.Communiqué : à Chavornay et  
à Rüderswyl.

Signatures des époux :

Requin Frédéric  
Lina Requin

Signatures des témoins :

Fritz Hebs Nyon  
Jules Privat Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Thomas

N° 23.

Tissot-Daguette-Bertholet.

Aujourd'hui huit août mil neuf cent deux ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

Nom et profession de l'époux :

1° Tissot-Daguette, Pierre-Auguste, mécanicien,

Lieu d'origine et de domicile :

du Locle et de la Chaux-de-Fonds domicilié à Nyon

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Saint-Imier le trente Décembre mil huit cent septante-quatre

Noms, profession et

fils de César Tissot-Daguette

domicile des parents :

et de Pauline Bossard, sa femme, tous deux décédés

Nom et profession de l'épouse :

2° Bertholet, Sophie-Louise

Lieu d'origine et de domicile :

de Rougemont domiciliée à Nyon

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Nyon le premier Janvier mil huit cent quatre-vingt-

Noms, profession et

fille de François-Henri Bertholet, décédé

domicile :

et de Adèle-Julie Cornut, sa veuve, à Nyon.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon le dix-sept; au Locle, à la Chaux-de-Fonds et à Rougemont, le dix-huit Juillet de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication au Locle, à la Chaux-de-Fonds, à Rougemont et à Nyon.

Signatures des époux :

*Pierre-Auguste Tissot-Daguette*  
*Sophie-Louise Bertholet*

Signatures des témoins :

*Bruno Nyon*  
*J. Sauter Nyon*

Communiqué : au Locle, à la Chaux-de-Fonds et à Rougemont.

L'officier de l'état civil :

*J. Thomas*



N° 24.

Morel - Huguet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Douze Août

mil neuf cent - deux  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Morel, Edouard, Employé de commercedes Hauts-Geneveys (Neuchâtel) - domicilié à SausanneCélibatairené à l'Auberson (St Croix), le premier Février mil huit cent septante-huitfils de Paul Morel, ancien pasteuret de Elisa née Sandoz, sa femme, les deux à Sausanne.2° Huguet, Louise - Marie - Alice,de Cartegnins et de Bière - domiciliée à NyonCélibatairenée à Trangins, le vingt-quatre Août mil huit cent septante-troisfille de Jean - Antoine - Henri Huguet, facteur postalet de Jeanne - Marguerite - Julie née Dufey, les deux à Nyon.Les publications ont eu lieu à Sausanne le huit, aux Hauts - Geneveys et à Nyon le neuf, à Bière le six et à Cartegnins le onze Juillet de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication, soit  
autorisation délivrée par  
l'officier de l'état - civil de  
Sausanne.Communiqué : aux Hauts - Geneveys, à Sausanne, à Gilly et à Bière.

Signatures des époux :

E. Morel  
A. Morel

Signatures des témoins :

H. Huguet Nyon  
L. Chapalain Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Thomas

N° 25.

Süss - Decoppet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze août mil neuf cent - deux  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu;

1° Süss, Charles Employé de bureau

de Villigen (Argovie) domicilié à Nyon

célibataire

né à Villigen le vingt-deux Janvier mil huit cent septante-un

fils de Jean Süss, agriculteur à Villigen

et de Anna née Zimmermann, décédée.

2° Decoppet, Marie-Louise

de Suscévaz domiciliée à Nyon

célibataire

née à Noëz le vingt-six Septembre mil huit cent septante-trois

fille de Charles Marc Decoppet

et de Philippine née Maylan, sa femme, tous deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Nyon le seize, à Villigen et à  
Suscévaz le dix-sept Juillet de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
Villigen, Suscévaz et Nyon.

Communiqué à l'état civil de  
Champvent (à Monthod), et à  
Villigen

Signatures des époux :

*Charles Süss*  
Marie Süss

Signatures des témoins :

James Pereder à Nyon  
Ernest Decoppet Nyon

L'officier de l'état civil :

*J. Thomaz*

N° 26.

Emery - Tavel.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze août mil neuf cent - deux —

mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Emery, Charles - Eugène, Agriculteur

des Cullayes domicilié à Commugny

Célibataire

né à Gossens le deux Octobre mil huit cent septante - deux

fils de Anna Emery.

et de

2° Tavel, Louisa - Charlotte, Ménagère

de Saint - Saphorin s/ Morges domiciliée à Nyon

Célibataire

née à Saint - Saphorin le seize Mai mil huit cent septante - huit

fille de Louis - Marc - Henri Tavel

et de Louise - Marie née Brunner.

Les publications ont eu lieu à Nyon le quinze, à Commugny, aux Cullayes et à Saint - Saphorin sur Morges le dix-sept Juillet mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication,  
soit autorisation délivrée  
par l'officier de l'état-civil  
de Coppet.

Communiqué : à Mézières,  
à Coppet et à Collombier s/  
Morges (à Tullierens).

Signatures des époux :

Charles Emery  
Louisa Emery

Signatures des témoins :

Ch. Wagnon à Nyon  
Emile Favre à Nyon

L'officier de l'état civil :

Thomas



N° 27.  
Krebs. Cribler.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui Arrente Roik mil neuf cent deux —  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Krebs, Friedrich, Charron

de Rüeggisberg (Berne) domicilié à Nyon

Célibataire

né à Diemerowyl (Berne) le vingt-un Juin mil huit cent septante-trois

fils de Maria Krebs, ménagère, à Diemerowyl.

~~et de~~

2° Cribler, Elise, Couturière

de Grandson et de Fiez domiciliée à Bonvillars

Célibataire

née à Bonvillars le trois Juillet — mil huit cent septante-quatre

fille de Augustine Cribler, à Bonvillars.

~~et de~~

Les publications ont eu lieu à Nyon, à Grandson, à Fiez, à Bonvillars le vingt-cinq, et à Rüeggisberg le vingt-six Juillet de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication  
à Rüeggisberg, Grandson,  
Fiez, Bonvillars et Nyon.

Communiqué à Rüeggisberg,  
Grandson, Fiez et Bonvil-  
lars.

Signatures des époux :

Friedrich Krebs.

Elise Krebs

Signatures des témoins :

Bleuval Nyon  
Jean Fiepp Grandson

L'officier de l'état civil :

Thomas

N° 28.

Thomas Baup.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois septembre mil neuf cent - deux —  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Thomas, Antoine, Laurent, — Employé de banque —

de Carouge (Genève) et Etagnières (Tand) domicilié à Genève (ville)

— Célibataire —

né à Genève le vingt-quatre avril — mil huit cent septante - six —

fils de Marc - Etienne Thomas, décédé —

et de Jeanne - Pauline Barbault, sa veuve, à Genève. —

2° Baup, Hélène - Rosalie —

de Yevry — domiciliée à Nyon —

— Célibataire —

née à Nyon le vingt Mars — mil huit cent septante - neuf —

fille de Albert - Charles Baup, banquier —

et de Fanny - Henriette - Augusta Roux, sa femme, à Nyon.

Les publications ont eu lieu à Nyon le vingt - cinq ; à Carouge,  
à Etagnières, à Genève et à Yevry, le vingt - six Juillet  
de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication  
soit autorisation délivrée par  
l'officier de l'Etat - civil de  
Genève. —

Communiqué à Etagnières, à  
Yevry, et au Bureau cantonal  
de l'Etat - civil de Genève (pour  
Carouge et Genève - ville). —

Signatures des époux :

Laurent ThomasHélène Baup

Signatures des témoins :

Albert Baup Nyon.Maurice Thomas, Nyon

L'officier de l'état civil :

Thomas

N° 29.  
Bruno Isch.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Septembre mil neuf cent - deux -  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Bruno, Ferdinand, Négociant

de Ardon (Valais) domicilié à Nyon

Célibataire

né à Corsier le sept Mai mil huit cent soixante-quinze

fils de Jean-Adolphe Bruno, fondeur

et de Isabelle née Frossard, les deux à Ardon.

2° Isch, Marie-Louisa,

de Etzelkofen (Berne) domiciliée à Nyon

Célibataire

née à Nyon le douze Octobre mil huit cent soixante-dix-huit

fille de Frédéric Isch, décédé

et de Marie-Elisabeth Nobel, sa veuve, à Nyon.

Les publications ont eu lieu à Nyon le neuf, à Ardon et à Etzel-  
kofen, le onze Août de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
Ardon, Etzelkofen et Nyon.

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué à Ardon et à  
Etzelkofen (Etat-civil de Bernisch-  
Nessén).

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Ferdinand Bruno

Marie Brunoz

Signatures des témoins :

Bernard Nyon

Pierre Champion Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Thomas



N° 30.

Isch - Grattini.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dixsept Septembre mil neuf cent deux —  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil-soussigné, ont comparu:

1° Isch, Alfred - Emile, Commerçantde Etzelkofen (Berne) domicilié à Nyoncélibatairené à Nyon le quatorze Juin mil huit cent soixante-dix-septfils de Frédéric Isch, décédéet de Marie - Elisabeth Nobel, sa veuve, à Nyon.2° Grattini, Alice Fannyde Schieranco (Novare) Italie domiciliée à Nyoncélibatairenée à Nyon le premier Avril mil huit cent quatre-vingt-deuxfille de Pierre - Martin - Louis Grattini, récolteteuret de Louise née Golay, sa femme, les deux à Nyon.

Les publications ont eu lieu à Nyon le deux, et à Etzelkofen le quatre août de l'année courante. Celle à Schieranco n'a pas été jugée nécessaire.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Certificats de publication  
à Etzelkofen et à Nyon.

2° Déclaration du Consulat  
d'Italie à Genève, portant que  
la publication à Schieranco  
n'est pas nécessaire.

Communiqué à Etzelkofen (  
Etat - civil de Bernisch - Melsan),  
et à la Chancellerie d'Etat.

Signatures des époux :

Alfred IschAlice Isch.

Signatures des témoins :

Amide Favaldà NyonP. Mayor Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Thomas

N° 34.

Picot, Rosé.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept septembre mil neuf cent deux  
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Picot, François - Henri, voiturier

de La Sarrax domicilié à Nyon

Célibataire

né à La Sarrax le huit novembre mil huit cent soixante sept

fils de Samuel - Louis Picot, agriculteur à Arnex

et de Julie Alexandrine - Adolphine née Rollier, décédée.

2° Rosé, Rosa - Elisa, sans profession

de Borex domiciliée à Nyon

Célibataire

née à Spasch (Berne) le neuf août mil huit cent quatre vingt un

fille de Bénédict Rosé

et de Anna - Maria née Etter, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Nyon le vingt sept, à La Sarrax  
et à Borex le vingt neuf août de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
La Sarrax, Borex et Nyon.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué à La Sarrax et  
à Gingins.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

François Picot  
Rosa Picot

Signatures des témoins :

Emile Favre à Nyon  
Jules Emergya Nyon

L'officier de l'état civil :

Thomas

N° 32.

Pérusset - Senoir.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Octobre

mil neuf cent - deux  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pérusset, Louis Alfred Employé J. S.

de Cronay (Aund) domicilié à Nyon

Célibataire

né à Corsier (Les Monts) le treize Mai mil huit cent septante - six

fils de François Pérusset, décédé

et de Louise née Besse, sa veuve, à Nyon.

2° Senoir, Louise Jeanne Couturière

de Satigny (Genève) domiciliée à Nyon

Célibataire

née à Nyon le premier Décembre mil huit cent septante - deux

fille de Charles - Henri Senoir, mécanicien

et de Louise - Jeanne Crump, sa femme, les deux à Nyon.

Les publications ont eu lieu à Nyon le quinze, à Satigny le  
seize et à Cronay le dix - sept septembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
Cronay, Satigny et Nyon.

Communiqué à Mollendino

et au Bureau cantonal de  
l'Etat civil de Genève.

Signatures des époux :

Pérusset Alfred  
Pérusset Louise

Signatures des témoins :

Lorenzini M. Nyon  
H. Abregy Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Thomas



N° 33.

Aujourd'hui neuf Octobre mil neuf cent - deux /  
mil huit cent quatre-vingt-

Zaborowski - Dutruit.

Nom et profession de l'époux :

1° Zaborowski, Constantin Théophile Sigismond, télégraphiste,

Lieu d'origine et de domicile :

de Belmont s/ Lausanne domicilié à Genève

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Villeneuve le premier Décembre — mil huit cent septante-quatre

Noms, profession et

filz de Constantin André-Alphonse Zaborowski, chef de gare à Clarens

domicile des parents :

et de feu Caroline-Henriette Martin, sa femme.

Nom et profession de l'épouse :

2° Dutruit, Olive; sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Luins et de Begnins domiciliée à Nyon

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Nyon le six Juillet — mil huit cent quatre-vingt-deux

Noms, profession et

fille de feu Emile-Etienne Dutruit

domicile :

et de Isaline-Françoise Goussers, sa sœur, domiciliée à Nyon.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Genève le huit, à Luins et à Nyon le onze, à Belmont et à Begnins le douze Septembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication, soit autorisation de célébrer le mariage, délivrée par l'Officier de l'Etat-civil de Genève.

Communiqué : à Pully, Genève (Bureau Cantonal), à Gilly et à Begnins.

Signatures des époux :

Zaborowski  
O. Zaborowska

Signatures des témoins :

Armand Dubray Nyon  
Blavin Genève  
Dutruit

L'officier de l'état civil :

Thomas

N° 34

**Failletaz-Perrault**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Octobre

mil neuf cent - deux  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Failletaz, Marcel-Louis**, télégraphiste

de L'Isle (Vaud) domicilié à Delémont (Berne)

célibataire

né à Grandson le douze Mars mil huit cent quatre-vingt-un

fil de Louis-Henri-Rodolphe Failletaz, chef de gare, à Aigle

et de Julie née Chemuz.

2° **Perrault, Marie-Olive**, sans profession

de Gingins (Vaud) domiciliée à Nyon

Célibataire

née à Nyon le vingt Février mil huit cent septante-six

filles de feu Marc-Ami Perrault

et de Sophie-Marie-Elisa née Golay, sa veuve, à Nyon.

Les publications ont eu lieu à Delémont le vingt-quatre ; à L'Isle, à Gingins et à Nyon, le vingt-cinq septembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication, soit autorisation délivrée par l'officier de l'état civil de Delémont.

Communiqué : à L'Isle, Delémont et Gingins.

Signatures des époux :

M. Failletaz  
M. Failletaz-Perrault

Signatures des témoins :

R. Mattrey Nyon  
Jenny Gignoux Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Thomas

N° 35.  
**Trabaud - Schärer**

Aujourd'hui trente Octobre ~~mil neuf cent - deux~~  
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

Nom et profession de l'époux :

1° Trabaud, François Jean, Imprimeur

Lieu d'origine et de domicile :

de Quillier domicilié à Morges

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Genève le vingt-deux Juillet mil huit cent septante

Noms, profession et

fil de François Trabaud, ancien confiseur

domicile des parents :

et de Marie-Louise née Tardy, décédée.

Nom et profession de l'épouse :

2° Schärer, Bertha, Sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Mütten (Zürich) domiciliée à Nyon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Nyon le vingt-trois Août mil huit cent quatre-vingt-deux

Noms, profession et

fille de Jacob Schärer, décédé

domicile :

et de Adèle-Louise Lenoir-Grand, à Nyon

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon le vingt-quatre, à Quillier  
et à Mütten le vingt-six, et à Morges le vingt-sept Sep-  
tembre mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication, soit  
autorisation délivrée par  
l'officier de l'Etat-civil de  
Morges.

Communiqué : à Yingins, Mor-  
ges et Mütten.

Signatures des époux :

François Trabaud  
Bertha Trabaud

Signatures des témoins :

C. Fribel Morges  
Frid. Salat li Morges.

L'officier de l'état civil :

Thomas



N° 36.

Zwicky - Gozel.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Suivant extrait du jugement du tribunal du district de Bulach (Zurich), du dix-neuf Décembre mil neuf cent sept, le mariage Zwicky - Gozel, inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce, en vertu de l'article 15 de la loi fédérale sur l'état-civil.

Inscrit le 18 Janvier 1908.

L'officier de l'état-civil:

J. Thomas

Communiqué au Département de Justice et Police.

Aujourd'hui sept Novembre mil neuf cent deux

mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Zwicky, Fridolin, meunier

de Mollis (Glarus) domicilié à Granges (Vaud)

célibataire

né à Mollis le cinq Août mil huit cent quatre vingt

fil de Jean - Jacob Zwicky, décédé

et de Juliane née Schadegg, sa veuve, domiciliée à Mollis.

2° Gozel, Emma - Rosalie

de Arnex près Orbe domiciliée à Nyon

célibataire

née à Arnex le dix Juillet mil huit cent quatre-vingt

filles de Emmanuel Gozel, agriculteur

et de Adèle née Bovek, sa femme, domiciliés à Nyon.

Les publications ont eu lieu à Nyon le seize; à Granges le seize; - à Arnex le dix-sept et à Mollis le dix-huit Octobre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication, soit autorisation délivrée par l'officier de l'état-civil de Granges.

\_\_\_\_\_

Communiqué à Mollis, à Granges et à Arnex (Pr. Argier).

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Fritz Zwicky  
Emma Zwicky

Signatures des témoins :

Emile Gozel à Nyon  
Henriette Durand à Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Thomas

N° 37.

Trin - Lizon au Cire.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Novembre mil neuf cent deux —  
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Trin, Henri - Eugène - Auguste, Employé de bureau  
 de Paris (17<sup>e</sup> arrondissement) - domicilié à Nyon  
Célibataire

né à Paris, le trente Mai mil huit cent soixante dix-huit  
 fils de Eugène Trin  
 et de Henriette - Jenny Landry, tous deux décédés.

2° Lizon au Cire, Gabrielle - Jeanne, sans profession  
 des Rousses (Ain) France - domiciliée à Nyon  
Célibataire

née à Nyon, le dix Avril mil huit cent quatre vingt-deux  
 fille de Merman - Désiré Lizon au Cire, négociant, à Nyon  
 et de Louise - Emilie Méville, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Nyon le dix ; à Paris et aux Rousses,  
les douze et dix-neuf Octobre mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication  
à Nyon, et autorisation  
délivrée par le Département  
de Justice et Police.

Communiqué à la Chancellerie  
 n° Etat, (2 doubles)

Signatures des époux :

H. Trin  
G. Trin

Signatures des témoins :

L. Budal Nyon  
E. Ruff, Lausanne, Neuchâtel

L'officier de l'état civil :

J. Thomas

N° 38.

Burnat-Baumann.

Aujourd'hui vingt-un Novembre <sup>mil neuf cent - deux</sup> ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Burnat, Jules. Edouard, valet de chambre

Lieu d'origine et de domicile :

de Froiderville domicilié à Valeyres sous Rances

Etat civil :

veuf de Marie - Victorine née Ardic de le vingt trois avril  
mil huit cent quatre vingt-seize

Lieu et date de la naissance :

né à Eclagnens le treize Juillet mil huit cent soixante-un

Noms, profession et

fil de feu François - Daniel Burnat

domicile des parents :

et de Marie - Louise née Delaton, à Eclagnens.

Nom et profession de l'épouse:

2° Baumann, Bertha femme de chambre

Lieu d'origine et de domicile :

de Remigen (Argovie) domiciliée à Valeyres sous Rances

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Remigen le vingt-quatre Mai mil huit cent soixante-quinze

Noms, profession et

fille de feu Jakob Baumann

domicile des parents :

et de feue Anna Maria née Fuchs.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Valeyres sous Rances le dix-sept,  
à Froiderville le dix-neuf et à Remigen le vingt Octobre de  
l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication,  
soit autorisation délivrée par  
l'officier de l'état-civil de  
Baulmes.

Communiqué : à Poliez le Grand,  
Baulmes et Remigen.

Signatures des époux :

J. Burnat  
B. Baumann

Signatures des témoins :

Nancy Corini Hyon  
Ch. Magnon à Hyon

L'officier de l'état civil :

J. Thomas



N° 39.

Dallemagne - Jacob.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal de première instance du Canton de Genève - rendu en date du deux Décembre 1915 déclaré définitif et exécutoire le 12 Février 1916 le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ en le délai pendant lequel \_\_\_\_\_ ne pourr(ont) contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 14 Février 1916.

L'officier de l'état civil :

J. Thomas

Communiqué au Département de Justice et Police.

Aujourd'hui vingt-neuf Novembre ~~mil neuf cent - deux~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

\_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dallemagne, Louis Comptable

de Usinens (Haute-Savoie) domicilié à Nyon

célibataire

né à Plainpalais (Genève), le dix-huit Janvier mil huit cent septante-six

fil de Nicolas Dallemagne, tanneur

et de Annette Bocquet, sa femme, les deux à Nyon.

2° Jacob, Joséphine, sans profession

de Gaillard (Haute-Savoie) domiciliée à Nyon

célibataire

née à Moilledulaz le dix-neuf avril mil huit cent quatre-vingt-cinq

filles de Frédéric Jacob, décédé

et de Marie Nornal, sa veuve, ménagère, domiciliée à Nyon.

Les publications ont eu lieu à Nyon le sept, à Usinens et à Gaillard, les onze et dix-neuf Octobre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à Nyon, et permission délivrée par le Département de Justice et Police.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat (2 exemplaires)

Signatures des époux :

Dallemagne  
J. Dallemagne

Signatures des témoins :

Crossard G Nyon  
J. Jacob Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Thomas

N° 40.  
Cruz = Lüthi.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Le 9 Juin 1926, Cruz, Rosa née Lüthi, veuve de Jean Marie Cruz, désignée ci-contre, a été réintégrée dans le droit de cité du Canton de Berne et de la Commune de Innerbirrmoos.

Inscrit le 17 juin 1926.  
L'Officier de l'Etat Civil :  
J. Thomas  
Communiqué à Hurzenberg et au Département de Justice, Police.

Aujourd'hui treize Décembre mil neuf cent deux mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil-soussigné, ont comparu :

1° Cruz, Jean Marie, charbon

de Abondance (Haute-Savoie) domicilié à Nyon

célibataire

né à Abondance le trente Août mil huit cent soixante-trois

fil de André Cruz, cultivateur, à Abondance

et de Louise Folliet, son Epouse, décédée.

2° Lüthi, Rosa, Quisinière

de Innerbirrmoos (Berne) domiciliée à Nyon

célibataire

née à Unterseen le vingt-trois Octobre mil huit cent septante-sept

filie de Jean-Rodolphe Lüthi

et de Elisabeth Fivier, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Hurzenberg pour Innerbirrmoos lequinze, à Nyon le douze, et à Abondance les seize et vingt-trois Novembre mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Hurzenberg et Nyon, et autorisation du Département de Justice et Police.

Communiqué à la chancellerie d'Etat et à Hurzenberg.

Signatures des époux :

Cruz Jean Marie  
Rosa Cruz

Signatures des témoins :

Julien Sauerland Nyon  
E. Demartheray Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Thomas



N° 41.

*Bernard Meylan.*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt Décembre* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ *mil neuf cent deux*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Bernard, François Constant, agriculteur*

de *L'Isle* domicilié à *Trangins*

*célibataire*

né à *Trangins (Promenthoux) le premier Octobre mil huit cent septante-six*

fils de *Jules-Mémi Bernard, décédé*

et de *Françoise-Henriette Cortray, sa veuve, à Trangins.*

2° *Meylan, Alice-Henriette, sans profession*

de *Le Lieu* domiciliée à *Rolle, avant à Féchy*

*célibataire*

née à *Féchy (La Bossenaz) le quinze Janvier mil huit cent septante-huit*

fille de *François-Louis Meylan, agriculteur*

et de *Eugénie-Lydie née Urser, sa femme, les deux à Féchy.*

Les publications ont eu lieu à *Trangins et Le Lieu le trente-un Octobre, à L'Isle et à Rolle le premier et à Féchy le deux Novembre de l'année courante.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication à L'Isle, Le Lieu, Rolle, Féchy et Trangins.*

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à *L'Isle, à Le Lieu, à Rolle et à Aubonne.*

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Bernard Constant*

*Bernard Alice*

Signatures des témoins :

*Ernest Bernard Pully*

*Emile Bernard Trangins*

L'officier de l'état civil :

*J. Thomas*



N° \_\_\_\_\_

Clôture.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

Remise du double.  
domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :



Aujourd'hui le numéro 41, à la page 79, ~~mil neuf cent~~ mil huit cent quatre-vingt-est celui de la dernière par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu: 1<sup>o</sup> inscription faite dans l'année 1902. Ses deux doubles du présent de registre sont conformes. Ce que ~~domicilié~~ nous certifions. A Lyon, le 31 Décembre 1902. L'officier de l'Etat. Civil: \_\_\_\_\_

*J. Thomas*

né à \_\_\_\_\_ mil huit cent \_\_\_\_\_

file de Un double a été remis à l'autorité cantonale, le 7 et de Janvier 1903, en conformité de l'art. 2 de la Loi.

2<sup>o</sup> \_\_\_\_\_ L'atteste: L'officier de l'Etat. civil:

de \_\_\_\_\_ domiciliée à \_\_\_\_\_

*J. Thomas*

née à \_\_\_\_\_ mil huit cent \_\_\_\_\_

filie de \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

N° 1.

Zbinden-Bühler

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui deux Janvier mil neuf cent trois —  
mil huit cent quatre-vingt-

Lieu d'origine et de domicile ;

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Etat civil :

1° Zbinden, Adolphe, Konnelier

Lieu et date de la naissance :

de Guggisberg (Berne) domicilié à Nyon

Noms, profession et

célibataire

domicile des parents :

né à Guggisberg (Bürstli) le vingt-quatre Mai mil huit cent septante-cinq.

Nom et profession de l'épouse :

fils de feu Friedrich Zbinden

Lieu d'origine et de domicile :

et de feu Elisabeth Barben.

Etat civil :

2° Bühler, Lina Cuisinière

Lieu et date de la naissance :

de Aeschi (Berne) domiciliée à Nyon

Noms, profession et

célibataire

domicile :

née à Lausanne, le treize Décembre mil huit cent soixante-huit

Date des publications :

fille de Frédéric Bühler, boucher, à Cofonay

et de feu Marie Steffen.

Les publications ont eu lieu à Nyon le treize, à Guggisberg le quinze  
et à Aeschi le seize décembre mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
Guggisberg, Aeschi et Nyon.

Signatures des époux :

Adolf Zbinden,  
Lina Zbinden

Signatures des témoins :

Rudolf Weber Nyon  
Johann Schirmer Nyon

Communiqué à Guggisberg  
et à Aeschi.

L'officier de l'état civil :

J. Thomas

Nyon a 21 Janvier 1903 Le Maire K. Schirmer

N° 2.

Gétaz - Gamboni.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Février mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gétaz, Gustave-Fernand, géomètre breveté

de Château d'Oex et Essert sous Champvent domicilié à Aubonne

célibataire

né à Aubonne le dix-sept septembre mil huit cent septante-cinq

fils de Auguste-François-Louis Gétaz, Préfet, à Aubonne

et de femme Louise-Isaline née Daxelhoffer, sa femme.

2° Gamboni, Cécile-Jeanne-Eucie, sans profession

de Rossa (Grisons) domiciliée à Nyon

célibataire

née à Nyon le dix avril mil huit cent huitante-un

fille de Lucien-Adrien Gamboni, ancien négociant

et de Augusta-Talentine Corbet, sa femme, à Nyon.

Les publications ont eu lieu à Nyon le trois; à Château d'Oex, à l'Etivaz, à Aubonne, à Rossa, le cinq; et à Essert sous Champvent, le six Janvier mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication, soit autorisation délivrée par l'officier de l'Etat-civil d'Aubonne.

\_\_\_\_\_

Communiqué à Château d'Oex, à Mathod (pour Essert s/ Champvent), à Aubonne et à Rossa.

Signatures des époux :

G. Gétaz

C. Gamboni

Signatures des témoins :

Lucien Gamboni à Nyon  
M<sup>le</sup> Messinod Aubonne

L'officier de l'état civil :

J. Thomas



N° 3.

**Sinchetto-Colombatto.**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Février mil neuf cent-trois  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Sinchetto, Maurizio, manoeuvre,

de Moncalieri (Turin), Italie domicilié à Nyon

célibataire

né à Moncalieri le vingt-quatre Octobre mil huit cent septante-sept

fil de Sinchetto, Grégorio, agriculteur

et de Giuseppa Fornello, sa femme, domiciliés à Moncalieri.

2° Colombatto, Clotilde Maria, sans profession

de Bussoleno (Turin) Italie domiciliée à Nyon

célibataire

née à Bussoleno le quatre Avril mil huit cent quatre-vingt

fille de Colombatto, Enea, facteur postal

et de Domenica Plano, sa femme, domiciliés à Bussoleno.

Les publications ont eu lieu à Nyon le vingt Décembre mil neuf cent  
deux; à Moncalieri et à Bussoleno, les quatre et onze Janvier mil  
neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à Nyon,  
et permission du Département  
de Justice et Police.

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué : à la Chancellerie  
du Conseil d'Etat.

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Sinchetto Maurizio  
Maria Colombatto

Signatures des témoins :

A. Dupar Nyon  
Ed. Bongiorno Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Thomas

N° 4.

Zbinden - Delorme.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal du District de Nyon rendu en date du 2 Octobre 1928 déclaré définitif et exécutoire le 2 Décembre 1928. le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à trois ans le délai pendant lequel l'époux ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 12 Mars 1929.

L'officier de l'état civil :

*J. Thomas*

Communiqué au Département de Justice et Police.

Aujourd'hui treize Février mil neuf cent trois —  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Zbinden, Henri, sans profession

de Guggisberg (Berne) domicilié à Nyon

célibataire

né à Esertines sur Rolle le vingt-un Juin mil huit cent quatre-vingt-un

fils de Henri Zbinden, agriculteur

et de Julie Louise née Brugger, sa femme, les deux à Rolle

2° Delorme, Jenny-Amélie, sans profession

de Tulbens (Haute-Savoie) domiciliée à Nyon

célibataire

née à Genollier le vingt-deux Janvier mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Jean-Pierre-Ferdinand Delorme, agriculteur, au Muidon s/ Arzier,

et de Gene Louise-Marie-Amélie née Desvignes.

Les publications ont eu lieu à Nyon, le treize; à Guggisberg le quinze;  
et à Tulbens, les quatorze et vingt-un Décembre mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
Guggisberg, Tulbens et Nyon.

Communiqué à l'officier de  
l'état-civil de Guggisberg et à la  
Chancellerie d'Etat.

Signatures des époux :

*Henri Zbinden**Jenny Zbinden*

Signatures des témoins :

*Ed. Bongorin**Jules Jacob, Nyon*

L'officier de l'état civil :

*J. Thomas*

N° 5.

Costantini - Vuillermin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Février mil neuf cent trois  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Costantini, Henri, menuisier

de Cellio (Novare, Italie) domicilié à Nyon

célibataire

né à Cellio le quinze Juillet mil huit cent soixante-sept

fil de Louis Costantini, décédé

et de Rose Cravarolo, sa veuve, à Cellio.

2° Vuillermin, Marie-Christine, ouvrière de fabrique,

de Challand St-Victor (Turin, Italie) domiciliée à Nyon

célibataire

née à Challand St-Victor le dix-neuf Mars mil huit cent septante-cinq

fille de Pierre-Léonard Vuillermin, agriculteur, à Challand St-Victor

et de Marie-Philomène Bodonetto, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Nyon le vingt-quatre Novembre,  
à Cellio et à Challand St-Victor, les quatorze et vingt-un  
Décembre mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à  
Nyon, et permission de célébrer  
le mariage accordée par le  
Département de Justice et  
Police.

Communiqué (au Département  
de Justice et Police) (2 exemplaires),  
soit à la Chancellerie d'Etat.

Signatures des époux :

Costantini Enrico  
Costantini Maria

Signatures des témoins :

Jacques Binder nég. à Nyon  
Charles Wagnon géom. à Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Thomas



N° 6.

Mäder-Bolomey.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Mars

mil neuf cent . trois  
mil huit cent quatre-vingt.

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mäder, Jules-Louis laitierde Agriswyl (Fribourg) domicilié à Nyon

célibataire

né à Allaman le neuf octobre mil huit cent quatre-vingt-trois.fils de John-Samuel Mäder, employé au Dura-Simplonet de Suzanne-Caroline née Bunier, sa femme, les deux à Allaman.2° Bolomey, Ida couturièrede Lutry et Forel domiciliée à Nyon

célibataire

née aux Cullayes le quatorze Janvier mil huit cent quatre-vingt-deuxfille de Florence Bolomey, domiciliée à Montpreveyres.

et de

Les publications ont eu lieu à Nyon le vingt-un, à Agriswyl le vingt-quatre, à Lutry le vingt-cinq et à Forel le vingt-sept Février de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
Agriswyl, Lutry, Forel et  
Nyon.Communiqué : à Buchalen,Lutry et Forel.

Signatures des époux :

Jules MäderIda Mäder

Signatures des témoins :

Gustave Mercanton NyonSister Samuel Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Thomas

N° 7.  
Bürkhart, Möstl.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

En date du 2 Décembre 1925, Bürkhart, Franz-Karl, désigné ci-contre, a été reçu, avec sa famille, au nombre des bourgeois de la Commune de Lucerne. Inscrit le 31 Décembre 1925. L'Officier de l'Etat civil :

J. Thomas

Communiqué à Bâle, à Lucerne et au Département de Justice et Police.

Aujourd'hui vingt-six Mars

mil neuf cent - trois  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil sottssigné, ont comparu :

1° Bürkhart, Franz-Karl, dessinateur architecte,

de Bâle domicilié à Lucerne

Célibataire

né à Bâle le quatorze Juin mil huit cent septante-sept

fil de Sébastien Bürkhart, confiseur

et de Dorothea-Cécilia née Brändlin, les deux à Bâle

2° Möstl, Barbara-Hélène,

de Mütterdorf (Bohême) Autriche domiciliée à Nyon

Célibataire

née à Linz (Autriche) le onze Juin mil huit cent septante-neuf

fille de Josef Möstl, contremaître à la fabrique de peignes

et de Barbara née Frunc, sa femme, les deux à Nyon.

Les publications ont eu lieu à Nyon le douze, à Bâle le quatorze, à Lucerne le quinze Janvier; à Mütterdorf, les deux, huit et quinze Février mil neuf cent-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication, soit autorisation de célébrer le mariage délivrée par l'officier de l'Etat-civil de Lucerne.

Communiqué à Bâle, à Lucerne, et à la Chancellerie d'Etat.

Signatures des époux :

Franz Bürkhart-Möstl  
Hélène Bürkhart-Möstl

Signatures des témoins :

Josef Möstl Nyon  
Auguste Henry Versoix

L'officier de l'état civil :

J. Thomas

N° 8.

Deorient. Lambosy.

mil neuf cent . trois

Aujourd'hui vingt un avril mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Deorient, Wilhelm Waldemar, éditeur

Lieu d'origine et de domicile :

de Bonisswil (Argovie) domicilié à Saint-Petersbourg (Russie)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Saint-Petersbourg le dix avril mil huit cent septante-huit

Noms, profession et

fils de Alfred Deorient

domicile des parents :

et de Julie née Junker } domiciliés à Saint-Petersbourg

Nom et profession de l'épouse :

2° Lambosy, Marie-Hélène Clara,

Lieu d'origine et de domicile :

de Givrins domiciliée à Nyon

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Nyon le deux avril mil huit cent septante-neuf

Noms, profession et

fille de Auguste-César Lambosy, chirurgien dentiste

domicile des parents :

et de Valentine Adèle-Hélène Hauptert, domiciliés à Nyon

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Saint-Petersbourg les vingt-trois Février, deux et neuf Mars, à Nyon le trente-un Mars, à Bonisswil le premier, et à Givrins le trois avril de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à Bonisswil, Saint-Petersbourg, Givrins et Nyon, et autorisation de célébrer le mariage délivrée par le pasteur de l'église réformée française à Saint-Petersbourg.

Communiqué à Bonisswil, Givrins, et à la Chancellerie d'Etat.

Signatures des époux :

Wilhelm Deorient  
Clara Deorient

Signatures des témoins :

Alfred Deorient, à Saint-Petersbourg  
Fug. Lambosy, à Nyon  
Lambosy, à Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Thomas



N° 9.  
**Rochat, Grandchamp.**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre avril mil neuf cent - trois  
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rochat, William Constant, Commis J. S.  
 de l'Abbaye et du Lieu domicilié à Nyon  
célibataire

né à Eausanne le huit Février mil huit cent quatre-vingt-un  
 fils de Mémi-Adolphe Rochat, négociant  
 et de Lucie Dovat, sa femme, les deux à Aubonne.

2° Grandchamp, Anna, sans profession  
 de Chexbres domiciliée à Tevay  
célibataire

née à Chexbres le vingt-un Janvier mil huit cent quatre-vingt-un  
 fille de Louis-Samuel Grandchamp  
 et de Marie-Henriette née Muller, à Tevey.

Les publications ont eu lieu à l'Abbaye le dix-neuf, à Chexbres le  
vingt, au Lieu le vingt, à Nyon le vingt, et à Tevay le vingt-  
un Mars mil neuf cent-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
l'Abbaye, le Lieu, Chexbres,  
Tevay et Nyon.

Communiqué à l'Abbaye, au  
Lieu, à Chexbres et à Tevey.

Signatures des époux :

Rochat

Grandchamp

Signatures des témoins :

Mayer Jean Nyon  
A. Mamon Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Thomas

N° 10.

**Champion - Dionnet.**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq avril ~~mil neuf cent - trois~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Champion, John, laitierde Gimel domicilié à Nyoncélibatairené à Nyon, le deux Novembre — mil huit cent septante-huit —fils de Edouard Champion, cordonnieret de Chéresia Hofmann, domiciliés à Nyon2° Dionnet, Fanny - Anna, cuisinière,de Saint-Evres domiciliée à Nyoncélibatairenée à Saint-Evres le vingt-six août — mil huit cent septante-six —fille de Henriette Dionnet, domiciliée à Aubonne.~~et de~~ <sup>f</sup>Les publications ont eu lieu à Nyon le vingt-huit, à Saint-Evres  
le trente, et à Gimel le trente-un Mars de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
Gimel, Saint-Evres et Nyon.

---

---

---

---

Communiqué à Gimel et à  
Aubonne.

---

---

Signatures des époux :

J. Champion  
A. Champion

Signatures des témoins :

Jules Emery Nyon  
Adolphe Bevelat Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Thomas

N° 11.  
Gozel. Goss.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Mai mil neuf cent - trois - mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gozel, Emile Emmanuel, — décolleteur —

de Arnex (Orbe) — domicilié à Nyon —

— célibataire —

né à Arnex le quatorze Mai — mil huit cent septante-deux —

filz de Emmanuel Gozel, agriculteur —

et de Adèle née Bovet, sa femme, les deux à Nyon. —

2° Goss, Pauline Hélène, — femme de chambre —

de Corre Pellice (Turin, Italie) — domiciliée à Nyon, avant à Genève —

— célibataire —

née à Corre Pellice le vingt-dix Mars mil huit cent septante-trois —

fille de Paul Goss, agriculteur —

et de Marie née Paschetto, sa femme, les deux à Corre Pellice. —

Les publications ont eu lieu à Nyon le dix-huit, à Genève le dix-huit, à Arnex (Orbe) le vingt-un Février, et à Corre Pellice, les vingt-neuf Mars et cinq avril de l'année courante. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Arnex, Corre Pellice, Genève et Nyon. —

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué à Arnex (p. Agiez) à Genève, et à la Chancellerie d'Etat. —

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Emile Gozel

Hélène Gozel

Signatures des témoins :

Fritz Lippig Nyon

Louis Gozel Nyon

L'officier de l'état civil :

Thomas



N° 12.

**Rindispacher - Girod.**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Dans sa séance du 5  
Janvier 1904, le Conseil  
d'Etat a ordonné la recti-  
fication de l'acte ci-contre,  
dans ce sens que le nom de  
famille <sup>de l'époux</sup> écrit par erreur  
Rindispacher, soit écrit  
Rindlobacher.

Inscrit le 7 Janvier 1904.  
L'officier de l'Etat-civil :

*J. Thomas*

Communiqué au Dé-  
partement de Justice &  
Police, et à Sutzelflüh,

Aujourd'hui vingt-deux Mai \_\_\_\_\_ mil neuf cent-trois \_\_\_\_\_  
mil-huit-cent quatre-vingt-

\_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rindispacher**, Edmond-Louis, mécanicien électricien,  
de Sutzelflüh (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à Yverdon \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Nyon le sept Avril \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-neuf \_\_\_\_\_

fils de Jacques-Alfred dit Albert Rindispacher \_\_\_\_\_

et de Marie-Jeanne Sutter, les deux à Nyon. \_\_\_\_\_

2° **Girod**, Jenny-Marceline, vaillense \_\_\_\_\_

de Binzier (Haute-Savoie) \_\_\_\_\_ domiciliée à Nyon \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Nyon le vingt-cinq Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-neuf \_\_\_\_\_

fille de Blaise Girod, jardinier \_\_\_\_\_

et de Julie-Suzette-Françoise née Blanc, domiciliés à Nyon. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Sutzelflüh le quatorze, à Yverdon  
le seize, à Nyon le dix-sept, et à Binzier les dix-neuf et  
vingt-six avril de l'année courante. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication, soit  
autorisation délivrée par l'offi-  
cier de l'Etat-civil d'Yverdon. \_\_\_\_\_

Communiqué : à Sutzelflüh \_\_\_\_\_  
à Yverdon et à la Chancellerie d'Etat \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*E. Rindlobacher*

*M. Rindlobacher*

Signatures des témoins :

*E. Rindlobacher Nyon*

*B. Girod Nyon*

L'officier de l'état civil :

*J. Thomas*

N° 13.  
Curty, Deillon.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Juin \_\_\_\_\_ mil neuf cent - trois \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

\_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Curty, Raymond Eugène, \_\_\_\_\_ coiffeur \_\_\_\_\_

de Fribourg, Lofsy et Corninboeuf \_\_\_\_\_ domicilié à Nyon \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Bulle le sept Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante dix-huit

fils de Jacques Joseph Curty \_\_\_\_\_

et de Rosine Cochard, tous deux décédés. \_\_\_\_\_

2° Deillon, Rose Alice \_\_\_\_\_ lingère \_\_\_\_\_

de Siviriez (Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à Nyon \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

née à Genève le vingt-deux novembre mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Marie-Louise Deillon, décédée. \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Fribourg le sept, à Lofsy, à Corninboeuf, à Siviriez et à Nyon, le huit Mai de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Fribourg, Lofsy, Corninboeuf, (et) Nyon et Siviriez. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué à Fribourg, Bel. \_\_\_\_\_  
sance et Siviriez. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Curty Eugène Raymond  
Curty Rose Alice

Signatures des témoins :

Desormes G. Jules Nyon  
M. Nyon Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Thomas

N° 14.

Chollet - Ries.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Cinq Juin mil neuf cent trois —  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chollet, Henri-Frédéric, ouvrier de fabriquede Maracon domicilié à Nyoncélibatairené à Maracon le quatre Décembre mil huit cent septante-neuffils de Jean-Daniel Chollet, décédéet de Henriette Jordan, sa veuve, à Cuvillies2° Ries, Lucie-Joséphine, Cuisinièrede Genève (Ville) domiciliée à Plainpalaiscélibatairenée à Coppet le vingt-un Octobre mil huit cent septante-cinqfille de Jean-Georges-Henri Ries, charpentier à Nyonet de Mélanie née Challut, décédéeLes publications ont eu lieu à Nyon le dix-neuf, à Maracon,  
à Genève et à Plainpalais, le vingt Mai de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
Maracon, Genève, Plainpalais  
et Nyon.Communiqué à Salixienne et  
au Bureau cantonal de l'état-civil  
de Genève (2 doubles)

Signatures des époux :

Chollet Henri  
Joséphine Chollet

Signatures des témoins :

Rossat Emile Nyon  
Boulet Adolphe Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Thomas



N° 15.  
**Michaud-Badel.**

Aujourd'hui dix Juin \_\_\_\_\_ mil neuf cent trois \_\_\_\_\_  
~~mil huit cent quatre-vingt~~

\_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° **Michaud, Julien**, \_\_\_\_\_ jardinier \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de **Ferreyres** \_\_\_\_\_ domicilié à **Nyon** \_\_\_\_\_

Etat civil :

\_\_\_\_\_ **célibataire** \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à **Nyon** le **seize Mars** \_\_\_\_\_ mil huit cent **septante-un** \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de **Hemi Michaud** \_\_\_\_\_

domicile des parents :

\_\_\_\_\_ et de **Louise-Susanne Kobel**, les deux **décédés**. \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2° **Badel, Louise-Aline**, \_\_\_\_\_ femme de chambre \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de **Longirod** \_\_\_\_\_ domiciliée à **Plainpalais (Genève)** \_\_\_\_\_

Etat civil :

\_\_\_\_\_ **célibataire** \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à **Orléans** le **seize Avril** \_\_\_\_\_ mil huit cent **septante-six** \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de **John-Marc Badel** \_\_\_\_\_

domicile :

\_\_\_\_\_ et de **Louise-Julie Rosset**, les deux **décédés**. \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à **Longirod** le **douze**, à **Plainpalais** le **douze**, à **Ferreyres** le **treize**, et à **Nyon** le **seize Mai** de l'année **courante**. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à **Ferreyres, Longirod, Plainpalais et Nyon**. \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Communiqué : à **La Sarraz**, **Longirod** et au **Bureau Cantonal de l'Etat-Civil de Genève**. \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

**J. Michaud**  
**Louise Michaud**

Signatures des témoins :

**Charles Wagnon à Nyon**  
**Samuel Suter à Nyon**

L'officier de l'état civil :

**J. Thomaz**

N° 16.  
Fivaz-Chautems.

mil neuf cent - trois  
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

Aujourd'hui vingt Juin

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Fivaz, Eugène, charretier

Lieu d'origine et de domicile :

de Sassel domicilié à Nyon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Nyon le seize Juin mil huit cent septante-neuf

Noms, profession et

fil de Jacques Fivaz, décédé

domicile des parents :

et de Sophie-Henriette Rouze, sa veuve, à Nyon.

Nom et profession de l'épouse :

2° Chautems, Hélène

Lieu d'origine et de domicile :

de Haut-Dully (Fribourg) domiciliée à Nyon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née ~~sur~~ le Mont de Môtiers le vingt sept Août mil huit cent septante-neuf

Noms, profession et

fille de Jean-Louis Chautems, charretier, à Nyon

domicile des parents :

et de Sophie-Amélie Blanc, décédée.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon le trente Mai, à Môtiers  
le premier et à Sassel, le trois Juin de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
Sassel, Môtiers et Nyon.

Signatures des époux :

Fivaz Eugène  
Fivaz Hélène

Signatures des témoins :

J<sup>e</sup>n Louis Chautems Nyon  
Louis Chautems Nyon

Communiqué à Yrangles (Vaud)  
et à Môtiers.

L'officier de l'état civil :

J. Thomas

N° 17.  
**Gremaud-Chatton.**

Aujourd'hui quatre juillet \_\_\_\_\_ mil neuf cent - trois \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'époux :

1° Gremaud, Jean-Paul, \_\_\_\_\_ serveur \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Echarlens (Fribourg) \_\_\_\_\_ domicilié à Rolle \_\_\_\_\_

Etat civil :

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à Berne le huit Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-huit \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de Jules Gremaud, instituteur à Tillarod \_\_\_\_\_

domicile des parents :

\_\_\_\_\_ et de Serwine Bardy. \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2° Chatton, Albine-Julie, \_\_\_\_\_ cuisinière \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Romont (Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à Nyon \_\_\_\_\_

Etat civil :

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à Romont le vingt-trois Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-un \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de Dominique Chatton \_\_\_\_\_

domicile :

\_\_\_\_\_ et de Joséphine née Dafflon, tous deux décédés. \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon le deux, à Echarlens, à Romont  
 et à Rolle, le trois juin de l'année courante. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication, soit auto-  
risation délivrée par l'officier de  
l'Etat-civil de Rolle. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Communiqué : à Echarlens,  
Rolle et Romont. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Paul Gremaud

Albine Gremaud

Signatures des témoins :

Emile Bellet ayant Nyon

Sister Samuel Briquet Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Thomaz



N° 18.

Rossier-Henrioux

Aujourd'hui trente-un Juillet mil neuf cent . trois  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Rossier, Louis Constant, marbrier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Rougemont et Vevey domicilié à Nyon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Nyon le trente Août mil huit cent septante-six

Noms, profession et

fil de Louis-Emile Rossier, marbrier

domicile des parents :

et de Marie-Louise Borel, sa femme, domiciliés à Nyon.

Nom et profession de l'épouse :

2° Henrioux, Aline Augusta, cuisinière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Longirod domiciliée à Nyon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Signy-le-Seize Novembre mil huit cent quatre-vingt-un

Noms, profession et

fille de Marc Henrioux, agriculteur

domicile des parents :

et de Elise-Louise Bugnon, sa femme, domiciliés à Grens.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Rougemont et à Longirod le dix,

à Vevey et à Nyon le onze juillet de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
Rougemont, Vevey, Longirod  
et Nyon.

Signatures des époux :

Louis Rossier  
Augusta Rossier

Signatures des témoins :

Henri Henrioux à Grens  
P. Vevey à Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Thomas

Communiqué : à Rougemont,  
Vevey et Longirod.

Par jugement du Tribunal de première instance de Genève rendu en date du 19 Juillet 1919 déclaré définitif et exécutoire le 23 Octobre 1919 le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel le sieur Rossier ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 30 Octobre 1919.

L'officier de l'état civil :

J. Thomas

Communiqué au Département de Justice et Police.

N° 19  
Bono - Suppo.

Aujourd'hui premier août \_\_\_\_\_ mil neuf cent - trois \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre-vingt-

\_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Bono, Michele Francesco, vermicellier

Lieu d'origine et de domicile :

de Aglié (Turin, Italie) domicilié à Nyon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Aglié le vingt - un Mars — mil huit cent soixante - six

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de Antonio Bono, décédé

domicile des parents :

et de Margherita Gedda, domiciliée à Aglié

Nom et profession de l'épouse :

2° Suppo, Teresa, journalière

Lieu d'origine et de domicile :

de Turin (Italie) domiciliée à Nyon

Etat civil :

veuve de Lumpp, Carlo - Alberto, décédé le vingt - un Mai mil neuf cent

Lieu et date de la naissance :

née à Frossasco (Turin) le seize - Novembre mil huit cent soixante - huit

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de Battisto Suppo, domicilié à Frossasco

domicile :

et de Rosa Braversa, décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon le trente Mai, à Aglié les vingt - un et vingt - huit Juin, et à Turin, les vingt - huit Juin et cinq Juillet de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à Nyon, et permis de célébration délivré par le Département de Justice et Police.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat (2 exemplaires).

Signatures des époux :

Bono Michel

Bono Teresa

Signatures des témoins :

Louis Messiller Nyon

Justove Dupuis Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Thomas

N° 20.

**Burki, Krümmen.**mil neuf cent - trois —  
mil huit cent quatre-vingt-

Aujourd'hui trois Août

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° **Burki, Henri**, -Substitut du Conservateur des Droits réels,

Lieu d'origine et de domicile :

de Niederhünigen (Berne) domicilié à Nyon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Oron le Château le vingt Avril mil huit cent septante-neuf

Noms, profession et

fils de Jean Burki, agriculteur

domicile des parents :

et de Sophie née Carin, sa femme, les deux à Oron le Châtel.

Nom et profession de l'épouse :

2° **Krümmen, Elise**

Lieu d'origine et de domicile :

de Gempfenach (Fribourg) domiciliée à Fichy (La Gordanne)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Myleroltigen (Berne) le deux Février mil huit cent septante-sept

Noms, profession et

fille de Christian Krümmen, agriculteur

domicile des parents :

et de Maria Galfisberg, les deux mère Fichy.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Münsingen le dix-sept, à Nyon le dix-huit, à Fichy le dix-huit, et à Gempfenach le dix-neuf juillet de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Münsingen, Gempfenach, Fichy et Nyon.

Communiqué : à Münsingen,

Büchelen et Aubonne.

Signatures des époux :

*H. Burki**E. Krümmen*

Signatures des témoins :

*W. Schuch Nyon**Christian Krümmen Fichy*

L'officier de l'état civil :

*J. Thomas*



N° 21.

Roussi, Jaton.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui sept août

mil neuf cent - trois —  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Roussi, George-Julien, laitier,

de Gessenay (Berne) domicilié à Nyon

célibataire

né à Chevilly le vingt octobre mil huit cent septante-un

fil de Jules-Jaques Roussi, décédé

et de Rosine-Louise née Bisley, sa veuve, domiciliée à Chevilly.

2° Jaton, Jeanne-Marie;

de Peney-le-Jorat domiciliée à Nyon

célibataire

née à Nyon le douze septembre mil huit cent quatre-vingt-trois

filles de Charles-Jules Jaton, décédé

et de Louise-Elise-Augustine Tiercy, sa veuve, à Nyon.

Les publications ont eu lieu à Gessenay le huit, à Peney-le-Jorat le dix, et à Nyon le onze juillet de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Gessenay, Peney-le-Jorat et Nyon.

Communiqué à Sachet et à Corcelles le Jorat.

Signatures des époux :

George Roussi  
Jeanne Roussi

Signatures des témoins :

E. Regamey Nyon  
Marguerite Jaton Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Thomas

N° 22.

**Butty - Kermenjat.**

mil neuf cent - trois

Aujourd'hui vingt-huit août ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu

Nom et profession de l'époux :

1° **Butty**, Louis-Alphonse, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de **Pizy** domicilié à **Nyon**

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à **Morges** le vingt-quatre octobre mil huit cent septante-quatre

Noms, profession et

fils de **Louis-Philippe Butty**, cordonnier

domicile des parents :

et de **Louise-Rosine-Françoise Guerry**, les deux à **Nyon**.

Nom et profession de l'épouse :

2° **Kermenjat**, Louise-Fanny, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de **Trangins** domiciliée à **Trangins**

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à **Trangins** le quatorze octobre mil huit cent septante-neuf.

Noms, profession et

fille de **Jules-Louis Kermenjat**, agriculteur

domicile des parents :

et de **Mélanie-Fanny Vuillety**, les deux à **Trangins**.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à **Pizy**, à **Nyon** et à **Trangins**, le dix-huit juillet de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
**Pizy**, **Trangins** et **Nyon**.Communiqué à **Gimel**.

Signatures des époux :

*A. Butty*  
*Louise Butty*

Signatures des témoins :

*Eugène Kermenjat Boreas*

*Armand Butty* *Nyon*

Officier de l'état civil :

*J. Thomas*

N° 23.

Dubochet, Delacrétaz.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Septembre mil neuf cent-trois —  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dubochet, Julien-Emile, cocher

du Châtelard (Vaud) domicilié à Petit-Sacconnex (Genève)

Célibataire

né à Sâles (Montreux), le quatorze Décembre mil huit cent septante-deux

fils de Julien-Emmanuel Dubochet, décédé

et de Isaline Borcard, sa veuve, domiciliée à Sâles.

2° Delacrétaz, Linas, cuisinière,

de Corbeyrier (Vaud) domiciliée à Yverne, avant à Céligny (Genève)

Célibataire

née à Yverne le vingt-deux Mai — mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Auguste Delacrétaz, agriculteur

et de Henriette Sophie Dupertuis, sa femme, domiciliés à Yverne.

Les publications ont eu lieu au Petit-Sacconnex le vingt-quatre, —  
au Châtelard, à Corbeyrier, à Yverne et à Céligny, le vingt-  
cinq Août de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication, soit autorisation délivrée par l'officier de l'Etat-civil de Petit-Sacconnex.

Communiqué à Montreux, Aigle, et au Bureau cantonal de l'Etat-civil de Genève.

Signatures des époux :

Julien Dubochet  
Lina Dubochet

Signatures des témoins :

E. Dubochet Territet  
Alfred Golaz Ins/et/ Julien Nyon.

L'officier de l'état civil :

J. Thomas



N° 24

**Canel - Griggi.**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Octobre

mil neuf cent - trois  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Canel**, **Marius-Louis-Jules**, batelier

de Nyon et Prangins domicilié à Nyon

Célibataire

né à Nyon le douze Octobre mil huit cent quatre-vingt-un

fils de Emile Canel, batelier, domicilié à Nyon

et de Louise-Marie Seibel, décédée

2° **Griggi**, **Emma Marie**,

de Trobazo (Novare, Italie) domiciliée à Nyon

Célibataire

née à Nyon le dix-huit Février mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Louis Griggi, décédé

et de Pauline Kramer, sa veuve, domiciliée à Nyon

Les publications ont eu lieu à Nyon et à Prangins, le vingt-neuf  
Août mil neuf cent-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
Nyon et à Prangins, et déclara-  
tion du Consulat général d'Italie à Genève, constatant que la  
publication à Trobazo n'est pas  
nécessaire.Communiqué à la Chancellerie  
d'Etat.

Signatures des époux :

Jules Canel  
Emma Canel

Signatures des témoins :

Louis Peter à Nyon  
Erosst Esfeld Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Thomas

N° 25.

Rothacher-Kolliker

Aujourd'hui neuf Octobre mil neuf cent - trois  
mil huit cent quatre-vingt-

\_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Rothacher, Jean-Allyose, serrurier

Lieu d'origine et de domicile :

de Blumenstein (Berne) domicilié à Nyon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Morges le premier Mars mil huit cent quatre-vingt

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de Jacob Rothacher, employé C. F. F.

domicile des parents :

et de Marie Meier, sa femme, les deux domiciliés à Morges.

Nom et profession de l'épouse :

2° Kolliker, Amalia-Alga, repasseuse.

Lieu d'origine et de domicile :

de Wolfwil (Soleure) domiciliée à Nyon

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Nyon le huit Octobre mil huit cent septante-sept

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de Arnold Kolliker

domicile :

et de Barbara Reusser, tous deux décédés.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon le vingt-neuf, à Blumens-  
tein et à Wolfwil, le trente Août de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
Blumenstein, Wolfwil et Nyon.

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué : à Wolfwil et à

Blumenstein  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Allyose Rothacher  
Alga Rothacher Kolliker

Signatures des témoins :

Bayard Oscar Genève  
J<sup>e</sup> Wyder Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Thomaz

N° 26.

**Stadelmann - Schärer**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Ce mariage a été dissous par le divorce, suivant jugement rendu par le tribunal du District de Mulhouse (Alsace) le 30 Décembre 1904.

Inscrit le 23 Mars 1905, à la demande du Département fédéral de Justice et Police.

L'officier de l'Etat-civil :

*J. Thomas*

Aujourd'hui diez Octobre

mil neuf cent - trois —  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Stadelmann, Richard, avocat

de Alsbach (Wiesbaden, Prusse) — domicilié à Mulhouse (Alsace) —

célibataire

né à Alsbach le treize Décembre — mil huit cent soixante-six —

fil de Hugo Stadelmann

et de Marie née Schröder, tous deux décédés.

2° Schärer, Adèle-Elise

de Mütten (Zurich) — domiciliée à Nyon —

célibataire

née à Nyon le vingt-deux Août — mil huit cent soixante-dix-neuf

fille de feu Jacob Schärer

et de Adèle-Suisse née Lenoir-Grand, sa veuve, domiciliée à Nyon.

Les publications ont eu lieu à Nyon le vingt-neuf, à Mütten le trente-un Août, et à Mulhouse, du vingt-six Août au dix Septembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Mütten et à Nyon, et autorisation soit permission du Département de Justice et Police.

Communiqué : Chancellerie d'Etat (2 ex) et à Mütten

— Signatures des époux :

*Richard Stadelmann*  
*Adèle Stadelmann*

Signatures des témoins :

*Amédée Lanabla Nyon*  
*Therese Solber, Mulhouse*

L'officier de l'état civil :

*J. Thomas*



N° 27.  
Lauener Gaimard.

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile ;  
Etat civil :  
  
Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :  
  
Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile :  
Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Octobre ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ <sup>mil neuf cent - trois</sup>  
par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:  
1° Lauener, Oscar; Arthur, employé au haras,  
de Lauterbrunnen (Berne) domicilié à Avenches  
célibataire  
né aux Brenets (Neuchâtel) le vingt-deux Janvier mil huit cent septante - six  
fils de Jacob Lauener  
et de Isidette - Anna née Gummig, défunts.  
2° Gaimard, Marie - Louise  
de Genève (Ville) domiciliée à Avenches Genève  
célibataire  
née à Genève le onze Décembre mil huit cent septante - neuf  
fille de Jean - Louis Gaimard  
et de Philomène - Alexandrine - Marie née Ravel, défunts.  
Les publications ont eu lieu à Lauterbrunnen, à Avenches et à  
Genève, le dix Octobre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Approuvé, à la onzième ligne, la radiation du mot "Avenches".

Pièces déposées :  
Certificat de publication, soit  
autorisation délivrée par l'of-  
ficier de l'état-civil d'Avenches.  
  
  
Communiqué : à Lauterbrunnen,  
Avenches, et au Bureau canton-  
nal de l'état-civil de Genève.

Signatures des époux :  
Lauener Oscar  
Lauener Marie

Signatures des témoins :  
Alfred Perrin Genève  
Pierre Perregino

L'officier de l'état civil :  
J. Thomas

N° 28.

**Martinet-Braschler.**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente-un Octobre

mil neuf cent - trois -  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Martinet, César Aldin, machiniste

de Suiteboenf domicilié à Nyon

célibataire

né à Travers (Neuchâtel) le neuf Décembre mil huit cent septante-quatre

fils de Charles Martinet, décédé

et de Marie Louise née Thiebaud, sa veuve, domiciliée à Travers.

2° Braschler, Elisa

de Greifensee (Zurich) domiciliée à Nyon

célibataire

née à Bière le trente-un Août mil huit cent septante-neuf

fille de Jules Braschler, décédé

et de Fanchette Emilie Bétrix née Bally, sa veuve, domiciliée à Nyon.

Les publications ont eu lieu à Nyon le trois, à Suiteboenf et à Greifensee le cinq Octobre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
Suiteboenf, Greifensee et Nyon.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à Baillmes et  
à Greifensee.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Martinet Aldin  
Elisa Martinet

Signatures des témoins :

M. Boller Nyon  
F. Cluz Nyon

L'officier de l'état civil :

Thomas

N° 29.  
Eizon - au - Cire - Dutruit.

Aujourd'hui cinq Novembre mil neuf cent - trois —  
mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

1° Eizon - au - Cire, Charles-Julien, boucher,

Lieu d'origine et de domicile :

de Rousses (Jura, France) domicilié à Yverdon

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Nyon le seize Juillet mil huit cent quatre-vingt-un

Noms, profession et

fils de Louis-Adolphe Eizon - au - Cire, à Nyon

domicile des parents :

et de Alice-Henriette née Eiger, sa femme.

Nom et profession de l'épouse :

2° Dutruit, Blanche-Jeanne-Henriette,

Lieu d'origine et de domicile :

de Luins et Begnins domiciliée à Nyon

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Nyon le vingt-neuf Juin mil huit cent septante-sept

Noms, profession et

fille de Emile-Etienne Dutruit, décédé

domicile :

et de Isaline-Françoise née Gonvers, sa veuve, à Nyon.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Yverdon le vingt-quatre, à Luins et à Begnins le vingt-cinq, à Nyon le vingt-six Septembre, et aux Rousses les vingt-sept Septembre et quatre Octobre mil neuf cent-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication, soit autorisation de célébrer le mariage délivrée par l'officier de l'Etat-civil d'Yverdon.

Signatures des époux :

Charles Eizon  
Blanche Eizon

Signatures des témoins :

Armand Dutruit Nyon  
Eizon Adolphe Nyon

Communiqué à la Chancellerie d'Etat et aux officiers de l'Etat-civil d'Yverdon, Gilly et Begnins.

L'officier de l'état civil :

J. Thomas



N° 30.

**Rindispacher. Chapuis.**

Aujourd'hui treize Novembre

mil neuf cent - trois  
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° **Rindispacher, Jean-Louis**, comptable

Lieu d'origine et de domicile :

de Lützelflüh (Berne)

domicilié à Nyon

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Nyon le trente Octobre mil huit cent septante-deux

Noms, profession et

fils de François-Louis Rindispacher

domicile des parents :

et de Lydie Desarzens, tous deux décédés.

Nom et profession de l'épouse :

2° **Chapuis, Emma-Amélie**

Lieu d'origine et de domicile :

de L'Abergement et de Signerolles

domiciliée à Nyon

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Quillier le trois Octobre mil huit cent huitante

Noms, profession et

fille de Antoine-Samuel-Louis Chapuis

domicile des parents :

et de Isaline Egnas, tous deux décédés.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lützelflüh le un, à l'Abergement et à Signerolle le deux, et à Nyon le trois Octobre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Lützelflüh, l'Abergement, Signerolle et Nyon.

Communiqué : à Lützelflüh et à Signerolle.

Signatures des époux :

**Rindispacher****Chapuis**

Signatures des témoins :

Antoine Durand, Nyon

Eugène Thelliez, Nyon

L'officier de l'état civil :

**J. Thomas**

Dans sa séance du 5 Janvier 1904, le Conseil d'Etat a ordonné la rectification de cet acte, dans ce sens que le nom de famille de l'époux, écrit par erreur "Rindispacher", sera écrit "Rindliobacher".

Inséré le 7 Janvier 1904.  
L'officier de l'Etat-civil :

**J. Thomas**  
Communiqué au Département de Justice et Police et à Lützelflüh.

N° 31.  
**Rochat-Desponds.**

Aujourd'hui quatorze Novembre \_\_\_\_\_ mil neuf cent - trois \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre-vingt \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° **Rochat, Charles Louis**, \_\_\_\_\_ comptable \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de **St. George et de l'abbaye** \_\_\_\_\_ domicilié à **Nyon** \_\_\_\_\_

Etat civil :

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à **Nyon le trois août** \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt - un \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de **Emile - Alexandre Rochat, décédé** \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de **Fanny Hornung, sa veuve, domiciliée à Nyon** \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2° **Desponds, Marie - Louise**, \_\_\_\_\_ couturière \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de **Cofsonay** \_\_\_\_\_ domiciliée à **Nyon** \_\_\_\_\_

Etat civil :

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à **Berne le vingt-neuf Mai** \_\_\_\_\_ mil huit cent septante - cinq -

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de **Marc Desponds, décédé** \_\_\_\_\_

domicile :

et de **Madeleine née Trachsel, domiciliée à Nyon** \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à **l'abbaye et à Cofsonay le trente**  
**Septembre**, à **St. George le deux** et à **Nyon le trois Octobre**  
 de l'année courante \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
**St. George, l'abbaye, Cofsonay**  
 et **Nyon**. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Communiqué : à **Langirod**, à  
**l'abbaye et à Cofsonay**. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

**C. Rochat**  
**M. Rochat**

Signatures des témoins :

**Louis Guignard (Nyon)**  
**Emile Favre (Nyon)**  
**Arno Desponds (Nyon)**  
**Elise Rochat (Nyon)**

L'officier de l'état civil :

**J. Thomas**

N° 32.

Nicolas Zwahlen.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Novembre mil neuf cent - trois —  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Nicolas, Alfred, Scieurde Epalinges domicilié à Nyon (l'Asse)célibatairené à Epalinges le vingt Février mil huit cent septante quatrefils de Jean Claude Nicolas, agriculteur, à Epalingeset de Jeanne Susanne née Corbaz, décédée2° Zwahlen, Henriette Jenny - Louise,de Guggisberg (Berne) domiciliée à Nyon (la Quarpillière)célibatairenée à Nyon le vingt-neuf Novembre mil huit cent septante deuxfille de Marc Henri Zwahlen, décédéet de Elise Métrol, sa veuve, domiciliée à Nyon

Les publications ont eu lieu à Nyon le vingt-quatre, à Epalinges le vingt-cinq Octobre, et à Guggisberg, le deux Novembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
Epalinges, Guggisberg et Nyon.

Communiqué : à Epalinges et  
à Guggisberg.

Signatures des époux :

Nicolas AlfredJenny Nicolas

Signatures des témoins :

Jules Zwahlen NyonElise Waifler Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Thomas



N° 33.

**Despond-Monney.**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Novembre ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ <sup>mil neuf cent - trois -</sup>

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Despond, Alfred, Agriculteur

de Bioley-Orjulaz domicilié à Nyon

Célibataire

né à Cornillens (Fribourg) le huit Mars mil huit cent septante-huit

fil de Julien Despond

et de Jeanne-Mentiette née Favre, tous deux décédés.

2° Monney, Marie-Mélanie

de St Martin (Fribourg) domiciliée à Nyon

Célibataire

née à Chapelle sur Gillarens (Fribourg) le vingt-un Janvier mil huit cent quatre-vingt

filles de Joseph-Marie Monney, charretier

et de Marie-Joséphine Richoz, les deux domiciliés à Nyon.

Les publications ont eu lieu à Bioley-Orjulaz le trente Septembre, à St Martin le premier et à Nyon le trois Octobre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
Bioley-Orjulaz, St Martin  
et Nyon.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à Echallens et à St Martin.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Alfred Despond.  
Marie Despond

Signatures des témoins :

Jules Emery Nyon  
Jules Amerrand Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Thomas

N° 34.

Marcel Gallandat.

mil neuf cent - trois —  
mil huit cent quatre-vingt-

Aujourd'hui vingt Novembre \_\_\_\_\_

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Marcel, Henri, agriculteur \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Yvonand \_\_\_\_\_ domicilié à la Mauguettaz siéce Yvonand

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à la Mauguettaz le treize Juillet — mil huit cent septante trois —

Noms, profession et

fils de Jean-Emmanuel Marcel, agriculteur \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Louise née Bally, les deux domiciliés à la Mauguettaz —

Nom et profession de l'épouse :

2° Gallandat, Elisa-Marie, ménagère \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Yvonand \_\_\_\_\_ domiciliée à Yvonand \_\_\_\_\_

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Yvonand le dix Décembre — mil huit cent septante huit —

Noms, profession et

fille de Louis Gallandat, agriculteur \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Marie-Louise-Amélie née Toumaz, les deux domiciliés à Yvonand.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Yvonand le vingt un Octobre de  
l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication, soit  
autorisation délivrée par l'offi-  
cier de l'état-civil d'Yvonand.

Communiqué : à Yvonand.

Signatures des époux :

Marcel HenriMarcel Elisa

Signatures des témoins :

Sister Bernard NyonL. Gottraux Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Thomas

N° 35.

Melica - Roemer.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Novembre mil neuf cent-trois —  
mil-huit-cent-quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Melica, Pierre-François, charretier

de Buttigliera d'Asti (Alexandrie, Italie) domicilié à Nyon

célibataire

né à Buttigliera d'Asti le seize Septembre mil huit cent septante-trois huit

fil de Charles Melica, agriculteur

et de Marguerite Trombetta, sa femme, les deux à Buttigliera d'Asti

2° Roemer, Cécile-Marie, sans profession

de Recherwil (Soleure) domiciliée à Rich (Vaud)

Célibataire, mineure autorisée

née à Morges le vingt-quatre Juillet mil huit cent quatre-vingt-six

fille de Robert Roemer, vannier

et de Marie-Anna-Catherine née Weingartner, les deux à Rich.

Les publications ont eu lieu à Kriegstetten le vingt-cinq, à Rich le vingt-cinq, à Nyon le vingt-six Septembre, et à Buttigliera d'Asti les onze et dix-huit Octobre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. *\* approuvé la radiation d'un mot nul à la septième ligne.*

Pièces déposées :

Permission de célébrer le mariage délivrée par le Département de Justice et Police, et Certificats de publication à Kriegstetten, Rich et Nyon.

Communiqué : à la Chancellerie d'Etat, à Kriegstetten et à Begnins.

Signatures des époux :

Melica Pierre

Cécile Melica

Signatures des témoins :

M. Rönner Rich

Vailly Camille Olon

L'officier de l'état civil :

Thomas



N° 36.

**Yenny. Chierrin**  
**née Meyste.**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par décision du 31 mai 1954  
le département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la recti-  
fication de l'acte de mariage  
ci-contre, de Yenny - Chierrin  
en ce sens que le nom patrony-  
mique des intéressés soit ortho-  
graphié : "Jenni".

inscrit le 2 juin 1954  
L'officier de l'état civil  
A. Barillon

Aujourd'hui vingt-cinq Novembre mil neuf cent - trois —  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu;

1° **Yenny, Henri-Christian**, journalier,  
de **Bouyl (Berne)** domicilié à **Nyon, avant à Yverdon**  
célibataire

né à **Yverdon le huit Novembre** mil huit cent septante-cinq  
fils de **Ida, Charlotte, Caroline Yenny**, domiciliée à **Yverdon**.

et de

2° **Chierrin née Meyste, Marie**, journalière  
de **Cheiry (Fribourg)** domiciliée à **Nyon, avant à Yverdon**  
veuve de **Chierrin, Louis-Cyprien**, décédé le cinq Décembre  
mil huit cent quatre-vingt-seize

née à **Chierrens le vingt-six Février** mil huit cent soixante-sept  
fille de **Jeanne, Françoise Meyste**, décédée.

et de

Les publications ont eu lieu à **Nyon le onze**, à **Grosshöchstetten**,  
à **Cheiry** et à **Yverdon**, le treize juillet de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
**Grosshöchstetten, Cheiry, Yver-**  
**don et Nyon.**

Communiqué : à **Grosshöchstetten**  
à **Yverdon** et à **Surpière**

Signatures des époux :

**Yenny Henri**  
**Marie Yenny**

Signatures des témoins :

**Ch. Wagnon à Nyon**  
**L. Messiller à Nyon**

L'officier de l'état civil :

**J. Thomas**

N° 37.  
Grognez-Gondoux.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Décembre mil neuf cent trois  
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Grognez, Jean, charpentier

de Poliez-Pittet domicilié à Nyon, avant à Lausanne

célibataire

né à La Tour de Peilz le vingt-un Juin mil huit cent soixante-treize

fil de François-Louis Grognez, décédé

et de Elise Keller, sa veuve, à la Tour de Peilz.

2° Gondoux, Cécile, cuisinière

de Cuarny domiciliée à Cuarny, avant à Lausanne.

célibataire

née à Cuarny le trois Octobre mil huit cent soixante-dix-neuf

filie de Marie-Jenny Gondoux née Badoux, décédée.

et de

Les publications ont eu lieu à Lausanne le dix-sept, à Poliez-Pittet et à Nyon le dix-huit, et à Cuarny le dix-neuf Novembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Poliez-Pittet, Lausanne, Cuarny et Nyon.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué à Poliez le Grand, Lausanne et Yvonand.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Jean Grognez  
Cécile Gondoux

Signatures des témoins :

Alexis Golatz Inspecteur police Nyon.  
Auguste Cottier agent police Nyon.

L'officier de l'état civil :

J. Thomas

N° 38.  
**Baatar-Zimmermann**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Décembre mil neuf cent - trois  
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Baatar, Jules Henri, agriculteur

de Démoret domicilié au Sendard sur Lutry

célibataire

né à Nyon le douze août mil huit cent quatre-vingt

fils de Baatar, Emile, agriculteur

et de Louise-Jeanette née Martin, sa femme les deux au Sendard sur Lutry.

2° Zimmermann, Mina, cuisinière

de Gruben (Grand Duché de Bade) domiciliée à Lyss (Berne)

célibataire

née à Lyss le vingt-six Janvier mil huit cent soixante-dix-huit

fille de Zimmermann, Philippe-Christoph, cordonnier

et de Caroline née Kunziker tous deux à Lyss.

Les publications ont eu lieu à Lutry le vingt-quatre, à Lyss le vingt-sept Octobre, à Gruben le deux et à Démoret le vingt-quatre novembre mil neuf cent-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication, soit autorisation de célébrer le mariage délivrée par l'officier de l'Etat-civil de Lutry.

Communiqué à l'Etat-civil de Mollandins (à Donneloye), à Lutry, à Lyss et à la Chancellerie d'Etat.

Signatures des époux :

Henri Baatar  
Mina Baatar

Signatures des témoins :

Cherrier, Paul à Prans  
Cherrier, Alice à Prans

L'officier de l'état civil :

J. Thomas



N° 39.

**Corday-Durand.**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile ;

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Décembre mil neuf cent trois —  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Corday, Jean-Marc-François**, agriculteur

de Savigny domicilié à Yens

célibataire

né à Yens le quatre Octobre mil huit cent soixante-neuf

fil de Jean-Samuel Corday, agriculteur

et de Marguerite née Roset, sa femme, domiciliés à Yens.

2° **Durand, Berthe-Ema**

de Nyon domiciliée à Nyon

célibataire

née à Nyon le deux Mai mil huit cent huitante-quatre

filles de Henri-Louis-Marc Durand, domicilié à Nyon

et de Marie Corday, décédée.

Les publications ont eu lieu à Savigny, Yens et Nyon, le cinq-  
Décembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication, soit autorisation de célébrer le mariage délivrée par l'officier de l'état civil de Villars, sous Yens.

Communiqué à Villars sous Yens.

Signatures des époux :

*François Corday*  
*Ema Corday*

Signatures des témoins :

*Ch. Wagnon à Nyon*  
*Auguste Cottier agriculteur Nyon*

L'officier de l'état civil :

*J. Thomas*

Le mariage Corday-Durand, inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce, suivant jugement rendu par le Tribunal civil du District de Nyon, le vingt quatre Février mil neuf cent onze, déclaré exécutoire le onze Mai suivant. Le divorce a été prononcé contre l'époux en vertu de l'article 46, lettre a/ de la loi fédérale de 1874.

Inscrit le vingt six Mai mil neuf cent onze. — L'officier de l'état civil :

*J. Thomas*

Communiqué au Département de Justice et Police.

N° 40.

**Barrand-Gaillard.**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente un Décembre mil neuf cent - trois —  
mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Barrand, Auguste, employé aux C.F.F.,de Essertines (Echallens) domicilié à Nyoncélibatairené à Démoret le onze Octobre mil huit cent septante-huitfils de Méli Barrand, agriculteuret de Julie née Bovay, sa femme, domiciliés à Treytorrens.2° Gaillard, Jenny, cuisinièrede Rich domiciliée à Yinginscélibatairenée à Tranchepied et La Rippe le cinq Juillet mil huit cent septante-cinqfille de Louis Gaillard, agriculteuret de Julie Demoye née Cart, sa femme, domiciliés à Yingins.Les publications ont eu lieu à Essertines, à Nyon, à Rich et  
à Yingins, le quatre Décembre de l'année courante.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication  
à Essertines, Rich, Yingins  
et Nyon.Communiqué à Tharrens,  
Bequins et Yingins.

Signatures des époux :

Barrand AugusteBarrand Jenny

Signatures des témoins :

Lubois Louis NyonChu Gaillard Yingins

L'officier de l'état civil :

J. Thomas

N° 41.

Rossier - Guex.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal du District de Vevey rendu en date du 16 Mars 1932 déclaré définitif et exécutoire le 24 Mai 1932 le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an le délai pendant lequel l' \_\_\_\_\_ ne pourr[ait] contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 17 Juin 1932.

L'officier de l'état civil

*J. Thomaz*

Communiqué au Département de Justice et Police.

Aujourd'hui trente-un Décembre mil neuf cent trois mil huit cent quatre-vingt-

\_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rossier, Edouard, filateur

de Rougemont domicilié à Coinsins

\_\_\_\_\_ célibataire

né à Vevey le vingt-six Janvier mil huit cent quatre-vingt-

\_\_\_\_\_ fils de Alfred Rossier, filateur

et de Marie-Eulise Cretenoud, domiciliés à Coinsins.

2° Guex, Clémence,

de Boulens et Moudon domiciliée à Nyon

\_\_\_\_\_ célibataire

née à Boulens le vingt-neuf Juin mil huit cent septante-cinq-

\_\_\_\_\_ fille de Adrien Guex, agriculteur, à Buchillon

et de Nancy née Isoz, sa femme.

Les publications ont eu lieu à Rougemont et à Nyon le huit, à Boulens et à Moudon le neuf, et à Coinsins le onze Décembre mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication, soit autorisation délivrée par l'officier de l'Etat civil de Begnins.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué à Rougemont, Begnins, St. Cierges et Moudon.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Edouard Rossier*  
*Clémence Rossier*

Signatures des témoins :

*P. Ciercy Nyon*  
*M. Casanova Nyon*

L'officier de l'état civil :

*J. Thomaz*



Clôture.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :



Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

Remise du double.

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

~~Aujourd'hui~~ Le numéro 41, à la page 121, ~~mil huit cent~~ quatre-vingt-est celui de la dernière par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
l'inscription faite dans l'année 1903. Les deux doubles du  
de présent registre sont conformes. domicilié à ce que nous certifions.  
à Nyon, le 31 Décembre 1903. L'officier de l'état-civil :

*J. Thomas*

~~né à~~ mil huit cent

Un double a été remis à l'autorité cantonale le 5  
et de Janvier 1904, en conformité de l'art. 2 de la Loi.

2° L'atteste : L'officier de l'Etat-civil :



domiciliée à *J. Thomas*

~~née à~~ mil huit cent

~~filles de~~

~~et de~~

Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

N° 1.

Guaz - Noverraz.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui huit janvier ~~mil huit cent quatre-vingt~~ <sup>mil neuf cent - quatre</sup>

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Guaz, Louis Eugène Auguste, agriculteur,

de l'Isle domicilié à Prangins

célibataire

né à Prangins le vingt avril mil huit cent septante-un

fils de Marc-Louis Guaz, agriculteur, à Prangins

et de Jeanne-Marie-Louise Golay, décédée.

2° Noverraz, Marie-Jeanne,

de Cully et Sully domiciliée à Grens

célibataire

née à Plainpalais le vingt-cinq avril mil huit cent septante

fille de Jean-Henri Noverraz, décédé

et de Louise Dupuis, sa veuve, domiciliée à Grens.

Les publications ont eu lieu à l'Isle, à Prangins et à Grens le quatre, à Cully et à Sully, le cinq Décembre mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à l'Isle, Cully, Sully, Grens et Prangins.

Communiqué à l'Isle, Cully, Sully et Prangins.

Signatures des époux :

Louis Guaz  
Marie Guaz

Signatures des témoins :

Sister Samuel Wyon  
P. Clercy Wyon

L'officier de l'état civil :

J. Thomod

N° 2.  
Pittet. Lambossy.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Janvier

mil neuf cent - quatre  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Pittet, Maurice, inspecteur d'assurancesde Tampigny domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le vingt six Septembre mil huit cent septante-septfils de défunt Emile - Charles - Louis - Henri Pittetet de Mathilde - Valérie - Ernestine Grandjean, sa veuve, à Paris.2° Lambossy, Valentine - Caroline - Emma,de Givrins domiciliée à Nyon

célibataire

née à Nyon le deux Avril mil huit cent septante-neuffille de Auguste - César Lambossy, chirurgien dentisteet de Valentine - Adèle - Hélène Kaufert, sa femme, les deux domiciliés à Nyon.

Les publications ont eu lieu à Nyon le trente, à Tampigny le  
trente-un Décembre mil neuf cent - trois, à Givrins le premier  
et à Lausanne le deux Janvier mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication, soit  
autorisation délivrée par l'officier  
de l'état civil de Lausanne.

Communiqué : à Tampigny,  
à Givrins et à Lausanne.

Signatures des époux :

Pittet  
L. Pittet

Signatures des témoins :

Aug. Lambossy Nyon  
M. Pittet Genève Paris  
Ch. Pittet Paris

L'officier de l'état civil :

J. Thomas

Vu à Nyon le 29.1.1904 Lambert, J. Lambossy



N° 3.  
Pernet - Braschler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Janvier mil neuf cent quatre  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pernet, Constant, boulanger

de Ormont dessus domicilié à Nyon

célibataire

né à Bea le dix-huit août mil huit cent septante-cinq

fil de Jeanne-Henriette Pernet née Croset, domiciliée à Bea-

et de

2° Braschler, Cécile, sans profession

de Greifensee (Zurich) domiciliée à Nyon

célibataire

née à Bière le dix-sept Novembre mil huit cent quatre-vingt-

fille de Jules Braschler, décédé

et de Fauchette-Emilie Béatrix née Bally, veuve, domiciliée à Nyon.

Les publications ont eu lieu à Nyon le six, à Ormont dessus le sept, et à Greifensee le huit Janvier de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Ormont dessus, Greifensee et Nyon.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué à Ormont dessus et à Greifensee.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Constant Pernet  
Cécile Pernet

Signatures des témoins :

Martin Matungo Nyon  
Eugène Rogard Nyon

L'officier de l'état civil :

Thomas

N° 4.

Märki-Cosandey.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Février ~~mil neuf cent - quatre~~  
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

\_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Märki, Hans Jakob infirmierde Mönthal (Argovie) domicilié à Nyondivorcé de Marie Keller dès le sept Juillet mil neuf cent.né à Mönthal le huit Novembre mil huit cent soixante-neuffils de Heinrich Märkiet de Susanna née Wernli, tous deux décédés.2° Cosandey, Marie infirmièrede Sassel domiciliée à Granges-MarnandCélibatairenée à Granges le onze Mars mil huit cent quatre vingt-deuxfille de Jean-Daniel Cosandey, agriculteur, à Grangeset de Sophie née Maillard, décédée.Les publications ont eu lieu à Mönthal le quinze, à Granges le  
quinze, à Sassel et à Nyon le seize Janvier de l'année con-  
stante.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
Mönthal, Sassel, Granges  
et Nyon.Communiqué : à Mönthal et  
à Granges.

Signatures des époux :

Hans Jakob Märki  
Marie Märki

Signatures des témoins :

Gustave Dupuis Nyon  
Louis Messiller Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Thomas

N° 5.  
Baatar - Serex.

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :  
  
Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :  
  
Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile :  
Date des publications :

Aujourd'hui Dix-huit Février mil neuf cent - quatre  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Baatar, Emile, négociant  
de Démoret domicilié à Nyon  
célibataire

né à Lausanne le treize Octobre mil huit cent soixante-douze  
fils de Georges-François Baatar, décédé  
et de Marie-Louise Antoinette Margot, sa veuve, domiciliée à Entrey

2° Serex, Sophie-Louise, sans profession  
de Maracon domiciliée à Nyon  
célibataire

née à Nyon (Sabrazie) le vingt-deux Septembre mil huit cent soixante-seize  
fille de Abram-Frédéric Serex, décédé  
et de Jeanne-Louise Sommay, sa veuve, domiciliée à Nyon

Les publications ont eu lieu à Nyon le vingt-neuf, à Maracon le  
trente, et à Démoret le trente-un Janvier de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :  
Certificats de publication à  
Démoret, Maracon et Nyon.

Communiqué : à l'état civil de  
Mollondins (à Donneloye), et  
à Palézieux.

Signatures des époux :  
Emile Baatar  
Sophie Baatar

Signatures des témoins :  
Paul Laac Nyon  
Jug. Jares Nyon

L'officier de l'état civil :  
J. Thomas



N° 6.

**Terry-Rosset.**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six Février ~~mil huit cent quatre vingt~~ <sup>mil neuf cent quatre</sup>

par-devant l'officier de l'état civil soussigné; ont comparu:

1° **Terry**, Charles-Eugène, agriculteur

de St-George domicilié à St-George

veuf de Justine Reine née Deforel, décédée le vingt-sept Juin mil huit cent quatre vingt quinze

né à Sausanne le douze Juin mil huit cent cinquante six

fils de Jean-Samuel Terry, agriculteur, à St-George

et de Jeanne-Suzette Chappuis, décédée

2° **Rosset** née **Barbe**, Fanny-Sophie

de Enges (Neuchâtel) domiciliée à Nyon

veuve en premières nocces de François-Sanis Bandat et en secondes nocces de Jean-Henri Rosset, décédé le cinq Octobre mil neuf cent un.

née à Coinsins le premier Septembre mil huit cent cinquante sept

fille de Jules-Paul-Henri Barbe

et de Jeanne-Sophie-Françoise Clément, tous deux décédés

Les publications ont eu lieu à Nyon le quatre, à Cressier le quatre, et à St-George le cinq Février de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication, soit autorisation de célébrer le mariage délivrée par l'officier de l'état civil de Longirod.

Communiqué : à Longirod et à Cressier (Neuchâtel)

Signatures des époux :

Eugène Terry  
Fanny Terry

Signatures des témoins :

Louis Messiller Nyon  
Johanne Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Thomas

N° 7.  
**Forestier-Bossay.**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Février ~~mil neuf cent quatre~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Forestier, Julien Albert Louis, maréchal carrossier,

de Céligny (Genève) domicilié à Nyon

célibataire

né à Chésereux le vingt-huit Décembre - mil huit cent Septante-six

fil de Jules Louis Forestier, agriculteur

et de Françoise Josephine Dunand, sa femme, les deux à Satigny (Genève)

2° Bossay, Cécile Amélie

de Quillier domiciliée à Eysins

célibataire

née à Eysins le dix-sept Juin - mil huit cent Septante-sept

filles de Louis Antoine Bossay, maréchal

et de Marie Pauline Valentine Olivier, sa femme, les deux à Eysins.

Les publications ont eu lieu à Nyon le quatre, à Céligny, à Quillier  
et à Eysins, le cinq Février de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
Céligny, Quillier, Eysins et  
Nyon.

Communiqué : au Bureau Can-  
 tonal de l'état civil de Genève,  
 et à Eysins.

Signatures des époux :

Albert Forestier  
Cécile Forestier

Signatures des témoins :

Antoine Lamber Nyon  
Christian Jung Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Thomas

N° 8.

**Christeller-Toscan.**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Février

mil neuf cent - quatre  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Christeller, Charles-Ferdinand, concierge**

de Saanen (Berne) domicilié à Nyon

célibataire

né à Saanen le six Janvier mil huit cent septante-trois

fils de Gottlieb-Ferdinand Christeller

et de Maria née Moret, tous deux décédés.

2° **Toscan, Catherine**

de Splügen (Grisons) domiciliée à Nyon

célibataire

née à Splügen le douze Janvier mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Antoine Toscan, employé au Chemin de fer

et de Elisabeth née Camastral, les deux domiciliés à Splügen.

Les publications ont eu lieu à Nyon le treize, à Saanen (Gessenay)  
et à Splügen le quinze Février mil neuf cent - quatre.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
Saanen (Gessenay), Splügen et  
Nyon.Communiqué à Saanen et  
à Splügen.

Signatures des époux :

*C. Christeller**C. Christeller*

Signatures des témoins :

*J. Champion Nyon**J. Champion Nyon*

L'officier de l'état civil :

*Thomas*



N° 9.  
Ruey-Bory.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Mars

mil neuf cent quatre  
mil huit cent quatre vingt

\_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ruey, Ernest-Louis \_\_\_\_\_ agriculteur \_\_\_\_\_

de Gland \_\_\_\_\_ domicilié à Frangins \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

né à Frangins le dix Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-six \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ fils de Armand-Louis-Jaques Ruey, agriculteur \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ et de Louise-Adèle Toubaz, sa femme, les deux domiciliés à Frangins.

2° Bory, Pauline-Adèle-Sophie \_\_\_\_\_

de Givrins \_\_\_\_\_ domiciliée à Givrins \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

née à Givrins le vingt-deux Février \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-neuf \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ fille de Auguste-Emile Bory, agriculteur \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ et de Adèle née Bory, sa femme, les deux domiciliés à Givrins.

Les publications ont eu lieu à Givrins le onze, à Frangins le onze, et à Gland le douze Février de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Gland,  
Givrins et Frangins.

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué à Begnins et  
à Frangins.

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

E. Ruey

P. Bory

Signatures des témoins :

D. Furr Sym

H. Cauch Sym

L'officier de l'état civil :

J. Thomas

N° 10.

**Dufour - Decker née  
Rochat.**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Mars

mil neuf cent - quatre  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dufour, François** viticulteur

du Châtelard domicilié à Nyon, avant à Crans,

veuf de Louise Marie née Chollet, décédée le dix Janvier mil  
neuf cent trois

né à Yllion, Commune des Planches, le quatre Octobre - mil huit cent trente-neuf

fils de Vincent Dufour

et de Marguerite née Hautier, tous deux décédés.

2° **Decker née Rochat, Marie**,

de Quillier domiciliée à Sausanne

veuve de Louis-Jaques Decker, décédé le vingt-huit Février mil  
huit cent quatre-vingt-douze.

née à Essertines (Echallens), le treize Mai - mil huit cent cinquante-neuf

fille de Victor-Charles Abram Rochat, décédé

et de Jenny née Barraud, sa veuve, domiciliée à Villaret s. Belmont s. Yverdon.

Les publications ont eu lieu au Châtelard, à Nyon, à Crans, à  
Sausanne le deux, et à Quillier le trois Février de l'année cou-  
rante.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication au  
Châtelard, à Crans, Quillier,  
Sausanne et Nyon.Communiqué : à Montreux,  
à Crans, à Yllion et à  
Sausanne.

Signatures des époux :

François Dufour  
Marie Decker

Signatures des témoins :

E. Niquet père  
Nyon  
A. Fave Richard Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Thomas

N° 11.  
Deschamps-Treboux.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Mars

mil neuf cent - quatre  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Deschamps, Charles-Jérémie, maître ramoneur,

de Sévery domicilié à Nyon

célibataire

né à Morges le vingt-trois juin mil huit cent septante-six

fil de Jérémie Deschamps, maître ramoneur, domicilié à Morges

et de Louise Cochand, décédée.

2° Treboux, Eugénie-Louise, cuisinière

de Bassins domiciliée à Bassins

célibataire

née à Bassins le vingt-deux novembre mil huit cent septante-quatre

filles de Marc-Daniel Treboux, agriculteur

et de Louise née Rohrbach, sa femme, domiciliés à Bassins.

Les publications ont eu lieu à Nyon le vingt-six, à Sévery le vingt-huit, et à Bassins le vingt-neuf Janvier de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Sévery, Bassins et Nyon.

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué à Lyrancy et à Begnins.

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Ch. Deschamps  
Louise Deschamps

Signatures des témoins :

M. Corbet Nyon  
J. Emery Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Thomas



N° 12.

Isaac - Cupelin.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal du district de Lyon rendu en date du 25 mars 1936 déclaré définitif et exécutoire le 24 avril 1936 le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 2 mai 1936

L'officier de l'état civil

Inscrit aux actes du Dept. de Justice et Police du 1 mai 1936

Aujourd'hui Seize Mars

mil neuf cent - quatre  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Isaac, Auguste Commisde Genève (ville) domicilié à D Lyoncélibatairené à Genève le dix-huit Décembre - mil huit cent septante-sixfils de Charles-Edouard Isaac, mécanicienet de Frédéric-Eloise Huguenin-Trichaux, sa femme, les deux à Lyon.2° Cupelin, Jeanne-Margueritede Jongny domiciliée à Veveycélibatairenée à Corsier le quatorze Avril - mil huit cent quatre-vingt-trois.fille de Jean-Merci Cupelin, marbrieret de Louise née Knaders, sa femme, les deux à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Genève et à Jongny le dix-huit, à Vevey et à Lyon, le vingt Février de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
Genève, Jongny, Vevey et  
Lyon.

Signatures des époux :

August Isaac  
Jeanne Isaac

Signatures des témoins :

Esther Isaac. Lyon.  
Fritz Isaac. Lyon.

L'officier de l'état civil :

J. Thomas

Communiqué : à Corsier, à Vevey, et au Bureau Cantonal  
del'Etat-civil de Genève.

N° 13.  
Bernard-Patthey.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Mars ~~mil neuf cent quatre~~  
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bernard, Henri Marc Emile, agriculteur,

de L'Isle domicilié à Frangins

célibataire

né à St. Livres le douze Octobre — mil huit cent septante-un —

fil de Jules Henri Bernard, décédé

et de Henriette Françoise née Corthay, sa veuve, à Frangins.

2° Patthey, Julia,

de Fiez domiciliée à Quillier

célibataire

née à Fiez le douze Février — mil huit cent quatre-vingt-cinq

filie de François Ulysse Patthey, cordonnier

et de Fanny née Gilliand, sa femme, les deux à Quillier.

Les publications ont eu lieu à L'Isle, à Frangins, à Fiez, le vingt-trois, et à Quillier le vingt-quatre Février de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
L'Isle, Fiez, Quillier et Fran-  
-gins.

Communiqué : à L'Isle, Fiez  
et Frangins.

Signatures des époux :

Emile Bernard

Julia Bernard

Signatures des témoins :

Jules Emery Nyon

Ami Bernard Frangins

L'officier de l'état civil :

J. Thomas

N° 14.

Morax-Poyet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal de première instance de Genève rendu en date du 9 Octobre 1919 déclaré définitif et exécutoire le 27 Novembre 1919 le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel dame Morax ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 1<sup>er</sup> Décembre 1919

L'officier de l'état civil :

J. Thomat

Communiqué au Département de Justice et Police.

Aujourd'hui huit avril mil neuf cent - quatre  
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné; ont comparu:

1° Morax, André, charretier

de Mex domicilié à Nyon

célibataire

né à Éonay le quatorze Février mil huit cent huitante-un

fils de Louis Morax, agriculteur à Mex

et de Marie-Isidette Burnens, décédée

2° Poyet, Emma-Nanette,

de Orges domiciliée à Nyon

célibataire

née à Orges le sept Mars mil huit cent septante-huit

fille de Jean Poyet, agriculteur à Orges

et de Nanette-Fanny née Beausire, décédée

Les publications ont eu lieu à Nyon le quatre, à Mex et à Orges  
le Cinq Mars de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
Mex, Orges et Nyon.

Communiqué à Sullens et à  
Montagny.

Signatures des époux :

André Morax

Emma Morax

Signatures des témoins :

Jules Emery Nyon

Eugène Burnens Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Thomat



N° 15.

**Gignoux, Collins.**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui onze avril

mil neuf cent - quatre  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gignoux, Louis Charles Arnold,** Professeur

de Nyon et Eysins (Vaud) domicilié à Winterthur (Zurich)

célibataire

né à Vevey le dix-neuf juillet mil huit cent septante-deux

fils de Charles-Marius-Louis Gignoux, décédé

et de Anne née Richard, sa veuve, à Nyon.

2° **Collins, Louise-Marguerite,**

de Kempstaed (Angleterre) domiciliée à Nyon

célibataire

née à Nyon le dix-sept avril mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Arthur-Edwin Collins, banquier, à Nyon

et de Marie-Catherine née Jotterand, sa femme.

Les publications ont eu lieu à Nyon, à Eysins et à Winterthur, le douze Mars de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication, soit autorisation de célébrer le mariage délivrée par l'officier de l'Etat civil de Winterthur.

Communiqué à Eysins, Winterthur et à la Chancellerie d'Etat.

Signatures des époux :

*L. Gignoux*  
*Louise Gignoux*

Signatures des témoins :

*M. Collins Nyon*  
*M. Collins Nyon*  
*Albertine Gignoux*  
*Marie Collins*  
L'officier de l'état civil :

*J. Thomas*

N° 16.

**Blazer. Dégallier.**mil neuf cent - quatre  
mil huit cent quatre-vingt-

Aujourd'hui vingt-neuf avril \_\_\_\_\_

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° **Blazer, Jean-Louis-Rodolphe**, agriculteur \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Commugny et de Diessbach bei Thonne domicilié à Commugny \_\_\_\_\_

Etat civil :

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à Commugny le dix juin \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-neuf \_\_\_\_\_

Noms, profession et

fils de feu Jean-Antoine Blazer \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Bertha née Meily, sa veuve, domiciliée à Commugny \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2° **Dégallier, Emma-Marie** \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne \_\_\_\_\_ domiciliée à Nyon \_\_\_\_\_

Etat civil :

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à Nyon le treize juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-neuf \_\_\_\_\_

Noms, profession et

fille de feu Théophile-Auguste-Louis-Eugène Dégallier \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Sydie née Gaches, sa veuve, domiciliée à Nyon \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne le cinq, à Commugny, à Ober-Diessbach et à Nyon, le six avril de l'année courante. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication, soit autorisation délivrée par l'officier de l'état-civil de Coppet. \_\_\_\_\_

Communiqué à Coppet, Diessbach bei Thonne et Lausanne. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Louis Blazer

Marie Dégallier

Signatures des témoins :

H. Dégallier Nyon

E. Galland Nyon

J. Dégallier Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Thomas

N° 17.

**Chautems - Vesin.**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Mai ~~mil neuf cent - quatre~~  
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chautems, Louis charretier

de Haut-Fully (Fribourg) domicilié à Nyon

célibataire

né sur le Mont de Môtiers

né à le trente Septembre mil huit cent quatre-vingt

fil de Jean-Louis Chautems, charretier, à Nyon

et de Sophie-Amélie née Blanc, décédée.

2° Vesin, Angeline-Victorine

de Thonon-les-Bains (H<sup>te</sup> Savoie) domiciliée à Thonon-les-Bains

célibataire

née à Thonon le trois Janvier mil huit cent quatre-vingt-six

filie de Marie-Joseph Vesin, cultivateur à Douvaine

et de Annette-Antoinette Decorzent, son épouse.

Les publications ont eu lieu à Haut-Fully le vingt-trois, à Nyon le vingt-trois Avril, et à Thonon les Bains les vingt-quatre Avril et premier Mai de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Haut-Fully, Thonon-les-Bains et Nyon.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué à Môtiers et à la Chancellerie d'Etat.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Louis Chautems

Angeline Chautems

Signatures des témoins :

Louis Chautems Nyon

Vesin Joseph à Douvaine

L'officier de l'état civil :

J. Thomas



N° 18.

Rapp - Bachelard

mil neuf cent - quatre  
mil huit cent quatre-vingt-

Aujourd'hui treize Mai

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Rapp, Charles - Henri, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Frangins domicilié à Frangins

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Frangins le dix-neuf Mai mil huit cent septante-cinq

Noms, profession et

fils de Louis - Daniel Rapp, décédé

domicile des parents :

et de Sophie - Jenny - Denyse Gandin, sa veuve, à Frangins

Nom et profession de l'épouse :

2° Bachelard, Emma - Fanny

Lieu d'origine et de domicile :

de Nyon et de Sampigny domiciliée à Nyon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Nyon le vingt-quatre novembre mil huit cent septante-sept

Noms, profession et

fille de François - Victor Bachelard, maître cordonnier

domicile des parents :

et de Marie - Fanny - Julie Demoincel, sa femme, les deux à Nyon

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Frangins, à Sampigny et à Nyon, le seize avril de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Frangins, Sampigny et Nyon.

Communiqué à Sampigny.

Signatures des époux :

*Charles Henri Rapp*  
*Emma Fanny Bachelard*

Signatures des témoins :

*Clément Nyon*  
*Clément Nyon*

L'officier de l'état civil :

*J. Schomas*

N° 19.  
Gachet - Crodet

mil neuf cent - quatre  
mil huit cent quatre-vingt-

Aujourd'hui vingt Mai

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Gachet, Pierre - Emile, facteur postal

Lieu d'origine et de domicile :

de Gruyères (Fribourg) domicilié à Nyon

Etat civil :

divorcé d'avec Léa Quélox dès le vingt avril mil neuf cent

Lieu et date de la naissance :

né à Rue (Fribourg) le huit avril - mil huit cent septante - un

Noms, profession et

fil de Jean - Joseph - Auguste Gachet, agriculteur

domicile des parents :

et de Catherine - Françoise née Python, les deux domiciliés à Nyon.

Nom et profession de l'épouse :

2° Crodet, Clémentine, cuisinière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Sciez (Haute - Savoie) domiciliée à Nyon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Sciez le premier Octobre - mil huit cent septante - quatre

Noms, profession et

filles de Crodet, Jean - François, agriculteur

domicile :

et de Marie Fert, sa femme, les deux domiciliés à Sciez.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon le trente avril, à Gruyères le premier Mai, et à Sciez les premier et huit Mai de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Gruyères, Sciez et Nyon.

Signatures des époux :

Gachet  
Clémentine Gachet

Signatures des témoins :

François Luchs Nyon  
Jules Grandjean Nyon

Communiqué à Gruyères et à la Chancellerie d'Etat.

L'officier de l'état civil :

J. Thomas

N° 20.

Grandjean - Gozel.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un Mai~~mil neuf cent - quatre~~  
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Grandjean, Valther Jules, décolleteurde Bellerive (Tand) domicilié à Nyoncélibatairené à Sallavaux rière Bellerive le quatre Mai mil huit cent quatre vingtfils de Louise - Henriette - Julie Grandjean, décédée

et de

2° Gozel, Louisa Rosette, couturièrede Arnex (Orbe) domiciliée à Nyoncélibatairenée à Gilly le onze Janvier mil huit cent quatre vingt - troisfille de Emmanuel Gozel, agriculteuret de Adèle née Bover, sa femme, les deux domiciliés à NyonLes publications ont eu lieu à Nyon le vingt sept, à Bellerive le  
vingt huit et à Arnex le vingt - neuf Avril de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
Bellerive, Arnex et Nyon\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_Communiqué : à Cotterd - Bellerive  
(p. Constantine) et à Arnex (p.  
Agiez)

Signatures des époux :

W Grandjean  
S. Grandjean

Signatures des témoins :

Em. Gozel Nyon  
E. Kowichji Genève

L'officier de l'état civil :

J. Thomas



N° 21.

Schaffner-Fontolliet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui trente-un Mai

mil neuf cent - quatre  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schaffner, Alphonse - Eugène, dessinateur architecte,

de Bâle domicilié à Nyon, avant à Lausanne

célibataire

né à Burgdorf (Berne) le trente-un Mai mil huit cent septante-deux

fil de Alfred - Martin Schaffner, décédé

et de Emma née Landsmann, sa veuve, à Lausanne.

2° Fontolliet, Léa

de Pizy domiciliée à Nyon

célibataire

née à Rolle le premier Avril mil huit cent quatre-vingt

filles de Georges - Antoine - Louis Fontolliet, décédé

et de Jenny née Capt, sa veuve, à Nyon.

Les publications ont eu lieu à Nyon, le trois, à Lausanne le trois,  
à Bâle le quatre et à Pizy le six Mai de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
Bâle, Lausanne, Pizy et Nyon.

Communiqué à Bâle, Lausanne  
et Gimmel.

Signatures des époux :

Alph. Eug. Schaffner  
Léa Schaffner

Signatures des témoins :

C. Dupuis agent élga  
E. Durand agent Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Thomas

Le mariage Schaffner-Fontolliet, inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce, suivant jugement rendu par le Tribunal civil du District de Nyon le cinq Mars mil neuf cent neuf, déclaré exécutoire le quinze Mai suivant. Le divorce a été prononcé contre l'époux, en vertu de l'article 146, lettre a, de la loi fédérale de 1874.

Inscrit le vingt-neuf Mai mil neuf cent-neuf.

L'officier de l'état-civil :

J. Thomas  
Communiqué au Département de Justice et Police.

N° 22.

Rubin - Nourrice.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Rubin, Emile, mentionné dans l'acte ci-contre, ayant été agrégé à la Commune de Fleurier (Neuchâtel), par arrêté du Conseil général en date du 28 Décembre 1917, devient au foi originaire de cette commune. Inscrit le 13 Mars 1918.

L'Officier de l'état-civil :

J. Thomas  
Communiqué au Département de Justice et Police.

Aujourd'hui trois Juin

mil neuf cent - quatre  
mil huit cent quatre-vingt.

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rubin, Emile mancœuvrede Reichenbach (Berne) domicilié à Nyoncélibatairené à Buttes (Neuchâtel) le cinq Mai mil huit cent quatre-vingtfils de feu Jean Rubinet de Anna-Elisabeth Berger, sa veuve, domiciliée à Fleurier.2° Nourrice, Rose-Emmade Fenin-Vilars-Sauls (Neuchâtel) domiciliée à Nyon Plainpalais (Genève)célibatairenée à Fleurier le onze Octobre mil huit cent quatre-vingt-unfille de Jean-Louis Nourriceet de Marie-Louise née Keller, tous deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Reichenbach, à Plainpalais, à Nyon  
le vingt-six, et à Vilars le vingt-huit avril de l'année cou-  
rante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. - Approuvé, à la onzième ligne, la radiation du mot "Nyon", nul.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
Reichenbach, Vilars, Plainpa-  
lais et Nyon.

Communiqué à Reichenbach,  
Fenin, et au Bureau Cantonal  
de l'Etat-civil de Genève.

Signatures des époux :

Emile Rubin  
Rose Nourrice

Signatures des témoins :

Jules Jonvaillon, Nyon  
Paul Rubin, Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Thomas

N° 23.

**Morellon-Déjussel.**

Nom et profession de l'époux :  
 Lieu d'origine et de domicile ;  
 Etat civil :  
  
 Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et domicile des parents :  
 Nom et profession de l'épouse :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :  
  
 Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et domicile :  
 Date des publications :

Aujourd'hui quatre juin ~~mil neuf cent - quatre - mil huit cent quatre-vingt-~~  
 par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Morellon, Henri, cocher  
 de Mollens (Vaud) domicilié à Genève  
célibataire

né à Genève le seize Septembre — mil huit cent septante-huit —  
 fils de Louis-Samuel Morellon, cocher  
 et de Jenny Babel, sa femme, domiciliés à Genève.

2° Déjussel, Marie-Léocadie, femme de chambre  
 de Gaillard (Haute-Savoie) — domiciliée à Gaillard  
célibataire

née à Versoix le vingt-six Février — mil huit cent quatre-vingt-deux  
 fille de André Déjussel, cultivateur  
 et de Amédine Duvernay, sa femme } à Gaillard.

Les publications ont eu lieu à Mollens le trente avril, à Genève  
le vingt-sept avril et à Gaillard, les premier et huit Mai  
mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :  
autorisation de célébrer le  
mariage délivrée par l'officier  
de l'état-civil de Genève et acte de  
consentement à mariage des père  
et mère de l'épouse, passé devant le  
Maire de Gaillard (Hte Savoie).  
 Communiqué à l'état-civil de  
Ballens (à Mollens), au Bureau  
Cantonal de l'Etat-civil de  
Genève, et à la chancellerie d'Etats.

Signatures des époux :  
Henri Morellon  
M<sup>me</sup> Léocadie Morellon

Signatures des témoins :  
L. C. Gottraux Nyon  
M. Hinston Genève

L'officier de l'état civil :  
Thomas



N° 24.

**Gueissaz-Blanchard.**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze juillet

mil neuf cent - quatre -  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gueissaz**, Paul - Gustave, instituteur

de Ste Croix domicilié à Ste Croix

célibataire

né à Ste Croix le trente Septembre mil huit cent septante - neuf

fils de Jules Pierre Gueissaz, horloger à Ste Croix

et de Louise née Margot, sa femme.

2° **Blanchard**, Cécile Augusta, institutrice

de Terroy domiciliée à Nyon

célibataire

née à Terroy le quinze Septembre mil huit cent septante - huit

fille de Jules Rodolphe Blanchard, agriculteur à Terroy

et de Lydie - Henriette née Michot, sa femme.

Les publications ont eu lieu à Nyon, le onze, à Ste Croix le treize, à Terroy le quatorze, et aux granges de Ste Croix le trente Juin de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication, soit autorisation de célébrer le mariage délivrée par l'Officier de l'état civil de Ste Croix.

Communiqué à Ste Croix et à Rolle.

Signatures des époux :

Paul Gueissaz

Cécile Gueissaz

Signatures des témoins :

Alfred Langens  
Paul Bachelard Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Thomas

N° 25.

**Renard-Pasche**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui seize Juillet \_\_\_\_\_ mil neuf cent quatre  
mil huit cent quatre-vingt-

Lieu d'origine et de domicile :

\_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Etat civil :

1° **Renard, Samuel, boulanger** \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

de Mont le Grand \_\_\_\_\_ domicilié à Vevey \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

domicile des parents :

né à Vevey le treize Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-six \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

\_\_\_\_\_ fils de Charles Emile Renard, ancien boulanger, à la Tour de Peils \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

et de Marie née Pasche, au dit lieu. \_\_\_\_\_

Etat civil :

2° **Pasche, Rose-Marguerite** \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

de Vandoeuvres et d'Oron \_\_\_\_\_ domiciliée à Eysins \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

domicile :

née à Vandoeuvres (Genève) le premier Avril \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-six \_\_\_\_\_

Date des publications :

\_\_\_\_\_ fille de Louis-Frédéric Pasche, agriculteur à Eysins \_\_\_\_\_

et de Jeanne Adèle née Ormond, au dit lieu. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Mont le Grand, à Vevey, à Oron-la-Ville et à Eysins le quatorze, et à Vandoeuvres le seize Mai de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication, soit autorisation de célébrer le mariage délivrée par l'officier de l'état-civil de Vevey. \_\_\_\_\_

Communiqué à Rolle, Vevey, Oron-la-Ville, Eysins, et au Bureau cantonal de l'Etat-civil de Genève. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

**Samuel Renard**  
**Rose Marguerite Renard**

Signatures des témoins :

**E. Pélissier Eysins**  
**H. Marti Petit-Lacour**  
**Luis Renard Louise Green**

L'officier de l'état civil :

**Isaline Green**  
**Thomas**

N° 26.

**Dunand-Martin.**

mil neuf cent - quatre  
mil huit cent quatre-vingt-

Aujourd'hui vingt-trois juillet

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° **Dunand, John, horticulteur**

Lieu d'origine et de domicile :

de **Avully (Genève)** domicilié à **Carouge (Genève)**

Etat civil :

**célibataire**

Lieu et date de la naissance :

né à **Blainpalais (Genève)** le **vingt-neuf juin** mil huit cent **quatre-vingt**

Noms, profession et

fil de **feu Dunand, Jean-Louis**

domicile des parents :

et de **Jenny Dutoit, sa veuve, à Carouge.**

Nom et profession de l'épouse :

2° **Martin, Marguerite-Judith**

Lieu d'origine et de domicile :

de **Tully (Tand)** domiciliée à **Nyon**

Etat civil :

**célibataire**

Lieu et date de la naissance :

née à **Nyon** le **onze août** mil huit cent **quatre-vingt-quatre**

Noms, profession et

fille de **Martin, Alphonse-Louis, horticulteur**

domicile des parents :

et de **Marie-Antoinette Kirschmann, sa femme, domiciliés à Nyon.**

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à **Carouge, à Tully, à Nyon** le **dix-huit**,  
et à **Avully** le **dix-neuf juin** de l'année **courante.**

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

**Autorisation délivrée par l'of-  
ficier de l'Etat-civil de Carouge.**

Signatures des époux :

**John Dunand**  
**Marguerite Dunand**

Signatures des témoins :

**Charles Nyon**  
**Robert Nyon**

Communiqué au Bureau Cantonal de l'Etat-civil de Genève (2 exemplaires), et à Tully.

L'officier de l'état civil :

**J. Thomas**



N° 27.

**Béquin - Longchamp.**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf août

mil neuf cent quatre  
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Béquin**, Louis - Emile, Commis C. F. F.

de Rochefort (Neuchâtel), domicilié à Nyon

Célibataire

né aux Brenets (Neuchâtel) le neuf Mars - mil huit cent quatre vingt-un

fil de Aimé Béquin, préposé forestier, domicilié à la Brévine

et de Sophie - Elvina Roulin, décédée.

2° **Longchamp**, Jenny dite Eugénie, couturière

de Malapalud (Faud) domiciliée à Nyon

Célibataire

née à Nyon le neuf Octobre mil huit cent quatre vingt-trois

filles de Michel - Victor Longchamp, décédé

et de Joséphine - Henriette née Gilliard, sa veuve, domiciliée à Nyon.

Les publications ont eu lieu à Nyon le vingt-trois, Rochefort le vingt-quatre et à Malapalud le vingt-six juillet de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Roche-  
fort, Malapalud et Nyon.

Communiqué à Rochefort et  
à Poliez-le-Grand (127 Bottens).

Signatures des époux :

*L. Béquin*

*Eugénie Béquin*

Signatures des témoins :

*E. Buvet à Nyon*

*C. Dupin Nyon*

L'officier de l'état civil :

*J. Thomas*

Par jugement du Tribunal du District de Nyon, du 16 Décembre 1914, déclaré définitif et exécutoire le 3 mars 1915, le mariage Béquin - Longchamp, inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Il a été interdit à la femme de se remarier avant un délai de deux ans.

Nyon, le 11 Mars 1915.

L'officier de l'état-civil :

*J. Thomas*  
Communiqué au Département de Justice et Police.

N° 28.

Gattoni - Chabod.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Septembre ~~mil huit cent quatre vingt-~~ <sup>mil neuf cent - quatre</sup>

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gattoni, Carlo - Giovanni, maçonde Bolzano (Novare) Italie domicilié à Nyoncélibatairené à Bolzano le dix-sept Octobre mil huit cent septante-huitfils de Gattoni, Giuseppe, tailleur de pierreset de Felicita Cornetti, son épouse, domiciliés à Bolzano.2° Chabod, Louise - Emmade St. Pierre (Tmin) Italie domiciliée à Nyoncélibatairenée à Saudanne le vingt Mai mil huit cent quatre vingt-unfille de Auguste - Pantaléon Chabod, décédéet de Marie - Adèle née Longchamp, sa veuve, domiciliée à Nyon.Les publications ont eu lieu à Nyon le neuf Juillet, et à Bolzano  
les trente-un Juillet et sept Août de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à  
Nyon et autorisation du  
Département de Justice et  
Police.Communiqué à la Chancellerie  
d'Etat (2 exemplaires).

Signatures des époux :

Gattoni Carlo  
Gattoni Emma

Signatures des témoins :

Corapod Joseph Nyon  
G. Supini Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Thomas

N° 29.  
Aubert - Hallenberg.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Septembre mil neuf cent quatre  
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Aubert, Eugène - Ami, imprimeur

du Chenit domicilié à Gland

célibataire

né sur les Mollards, Le Brassus, le trois Mars — mil huit cent septante-trois

fil de feu Ami - Jules Aubert

et de Clara - Florine - Frédérique née Aubert, sa veuve, à Gland.

2° Hallenberg, Marie - Elise

de Mönchaltorf (Zurich) domiciliée à Nyon

célibataire

née à Nyon le neuf Octobre — mil huit cent septante-deux

filles de feu Henri - Otto Hallenberg

et de Adèle - Angélique Liguët, sa veuve, à Nyon.

Les publications ont eu lieu au Sentier, au Brassus et à Nyon le onze, à Mönchaltorf et à Gland le douze août de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer le mariage délivrée par l'officier de l'état civil de Begnins.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué au Sentier, à Begnins et à Mönchaltorf.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Eugène Aubert  
Elise Aubert.

Signatures des témoins :

Daniel Isaac Nyon.  
Albert Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Thomas



N° 30.

Virosson - Crottaz.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Ce mariage a été dissous par le divorce, suivant jugement rendu par le Tribunal de première instance de Genève, le 5 novembre mil neuf cent dix, devenu définitif faute d'appel le dix-neuf décembre mil neuf cent dix. Le divorce a été prononcé entre les époux, en vertu de l'art. 46 de la loi fédérale.

Inscrit le vingt-un décembre mil neuf cent dix.

L'officier de l'état-civil :

*J. Thomas*

Communiqué au Département de Justice et Police.

Aujourd'hui quinze septembre

mil neuf cent - quatre  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Virosson, Engène Paul, imprimeurde Plainpalais (Genève) domicilié à Genèvecélibatairené à Plainpalais le vingt-trois septembre mil huit cent soixante-sixfils de François Virosson, marchand à Corcuveet de Marie Delille, sa femme, décédée.2° Crottaz, Françoise Amélie, sans professionde S<sup>t</sup> Barthélemy-Bretigny (Tand) domiciliée à Genèvecélibatairenée à S<sup>t</sup> Triphon le sept novembre mil huit cent soixante-onzefille de Louis-Samuel Crottaz, domicilié à Dyonet de Louise-Dorothee Imboden, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Plainpalais le onze, à Genève le six  
et à S<sup>t</sup> Barthélemy le dix août de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer le mariage délivrée par l'officier de l'état-civil de Genève.

Communiqué au Bureau Cantonal de l'état-civil de Genève (2 doubles) et à Schallens.

Signatures des époux :

*Engène Virosson*

*A. Tissot*

Signatures des témoins :

*S<sup>t</sup> Crottaz, Chabat, Imboden*  
*F. Imboden, J. Imboden Genève*

L'officier de l'état civil :

*J. Thomas*

N° 31

**Bacchetta - Chabod.**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Septembre <sup>mil neuf cent quatre</sup> ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bacchetta, Zaccaria - Bartolomeo, maçon

de Bolzano (Novare) Italie domicilié à Nyon

célibataire

né à Bolzano le vingt six janvier mil huit cent septante-neuf

fils de Pietro Bacchetta, décédé

et de Pasqualina Mora, sa veuve, domiciliée à Bolzano.

2° Chabod, Marie - Victorine, repasseuse

de St. Pierre (Turin, Italie) domiciliée à Nyon

célibataire

née à Nyon le seize Septembre mil huit cent quatre vingt quatre

fille de Auguste - Pantaléon Chabod, décédé

et de Marie - Adèle née Longchamp, sa veuve, domiciliée à Nyon.

Les publications ont eu lieu à Nyon le neuf juillet, à Bolzano les trente-un juillet et sept août mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à Nyon et permis de célébration délivré par le Département de Justice et Police.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat (2 exemplaires).

Signatures des époux :

Bacchetta Zaccaria  
Bacchetta Marie

Signatures des témoins :

E. Desmuthay quin Nyon  
Verini Bernard Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Thomas

N° 32.

Bussien-Martinet.

Aujourd'hui trente Septembre mil neuf cent quatre - mil huit cent quatre vingt.

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu;

Nom et profession de l'époux :

1° Bussien, Joseph-Eusime, tailleur

Lieu d'origine et de domicile :

de Port-Kalais domicilié à Nyon

Etat civil :

veuf de Louise née Tache dès le quinze Décembre mil neuf cent-un

Lieu et date de la naissance :

né à Boveret le vingt-cinq avril mil huit cent cinquante-huit

Noms, profession et

fils de feu Joseph Bussien

domicile des parents :

et de feu Célestine née Clerc.

Nom et profession de l'épouse :

2° Martinet née Huguet, Méry, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Mont-la-Fille domiciliée à Nyon

Etat civil :

divorcée de Félix Martinet dès le vingt-trois Décembre mil

huit cent nonante-huit

Lieu et date de la naissance :

née à Cartegnins le vingt-six juillet mil huit cent soixante-quatre

Noms, profession et

fille de Jean-Louis Huguet, agriculteur à Cartegnins

domicile des parents :

et de Henriette Rohr, décédée.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Port-Kalais, à Mont-la-Fille et à Nyon, le neuf juillet de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Port-Kalais, Mont-la-Fille et Nyon.

Communiqué : à Port-Kalais et à Nyon.

Signatures des époux :

O Bussien  
Méry Bussien

Signatures des témoins :

Ate Cottier agent de police  
Chapuis Brody Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Thomas



N° 33.

**Barrilliet-Schneider.**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf octobre mil neuf cent - quatre mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Barrilliet, Julien-François, agriculteur**

de Gingins domicilié à Frangins

veuf de Jeanne Marie Amélie Demogent dès le trois juin mil neuf cent deux

né à Frangins le dix Mai mil huit cent cinquante.

fils de Jean-François Barrilliet

et de Julie-Uranie-Marianne Cretin } tous deux décédés.

2° **Schneider née Brüllhard, Anna-Elisabeth**

de Netendorf (Berne) domiciliée à Frangins

veuve de Frédéric Schneider dès le trente juillet mil huit cent quatre-vingt-sept

née à Herbligen (Berne) le dix-neuf avril mil huit cent cinquante

filles de Nicolas Brüllhard

et de Elisabeth née Burri } tous deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Frangins le vingt-neuf, Chierachern le trente et à Gingins le trente-un août de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Gingins, Chierachern et Frangins.

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué à Gingins et à Chierachern.

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Julien Barrilliet*

*Anna Barrilliet*

Signatures des témoins :

*Ch. Wagner à Nyon*  
*Blanc agent de police Nyon*

L'officier de l'état civil :

*J. Thomas*

N° 34.

**Girard. Guignet.**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Octobre

mil neuf cent quatre  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Girard, Paul, cocher

de Sévery domicilié à Nyon

célibataire

né à Sévery le vingt-six Avril mil huit cent septante-trois

fils de Jules Alexandre Louis Girard

et de Jenny Louise née Tapy, sa femme, tous deux décédés.

2° Guignet, Alice, cuisinière

de Saint-Eivres domiciliée à Nyon

célibataire

née à Nyon le vingt-six Septembre mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Jacques Guignet, sans domicile connu

et de Rosalie Juliette Humbert-Droz, sa femme, à Nyon.

Les publications ont eu lieu à Nyon le vingt-sept, à Sévery le vingt-huit et à St-Eivres le vingt-neuf Septembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
Sévery, St-Eivres et Nyon.

Communiqué à Grancy et à  
Aubonne.

Signatures des époux :

Paul Girard  
Alice Guignet

Signatures des témoins :

Paul Tiercy Nyon  
Alfred Grandjean Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Thomas

N° 35

**Nicod. Hepp.**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Octobre mil neuf cent quatre  
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Nicod, Henri**, conducteur aux C. F. F.

de **Vullyens (Vaud)** domicilié à **Genève**

célibataire

né à **Savigny le trente Juin** mil huit cent septante-cinq

fils de **Abram Nicod, décédé**

et de **Elise Mann, sa veuve, domiciliée à Lucens.**

2° **Hepp, Frieda**, couturière

de **Gäschlingen (Schaffhouse)** domiciliée à **Dyon**

célibataire

née à **Aubonne le vingt-trois Avril** mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de **Martin Hepp, tailleur de limes**

et de **Louise Surbeck, sa femme, domiciliés à Dyon.**

Les publications ont eu lieu à **Dyon le trois, à Vullyens, à Genève**  
**et à Gäschlingen le cinq Septembre mil neuf cent quatre.**

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication, soit autorisation de célébrer le mariage délivrée par l'officier de l'Etat civil de Genève.

Communiqué : à Genève,  
Meyrier (Vaud) et Gäschlingen  
(Schaffhouse)

Signatures des époux :

*Henri Nicod*  
*Frieda Nicod*

Signatures des témoins :

*Paul Meyer, prêtre*  
*Alexis Coffy, Genève*

L'officier de l'état civil :

*J. Thomas*



N° 36.

Lagier - Teyssière.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Novembre mil neuf cent quatre  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu;

1° Lagier, Frédéric-Edmond, chirurgien dentiste

de Aubonne (Vaud) domicilié à Sierre (Valais)

célibataire

né à Bière le quatorze Mars mil huit cent quatre-vingt-deux

fil de Juste-François Lagier, conseiller national

et de Louise-Elisabeth Borel, son épouse, les deux à Nyon.

2° Teyssière, Laure-Henriette

de Genève domiciliée à Nyon

célibataire

née à Nyon le premier Décembre mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Arthur Teyssière, ingénieur

et de Emma-Louisa Jaccottet, son épouse, les deux à Nyon.

Les publications ont eu lieu à Nyon le quatre, à Sierre le cinq,  
à Genève le cinq et à Aubonne le sept Octobre de l'année  
courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication, soit  
autorisation de célébrer le ma-  
riage délivrée par l'officier de  
l'état civil de Sierre.

Communiqué à Aubonne, Sierre  
et au Bureau cantonal de l'état  
civil de Genève.

Signatures des époux :

Edmond Lagier  
Laure Lagier

Signatures des témoins :

Arthur Teyssière  
J. Lagier Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Thomas

N° 37.  
Bossetti - Bechter.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Novembre mil neuf cent quatre  
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bossetti, Paul-Antoine-François, mécanicien

de la Bâtiar (Valais) domicilié à Nyon

célibataire

né à Yvoire (M<sup>te</sup> Savoie) le vingt Avril mil huit cent soixante-douze

fil de Bossetti, Jean-Baptiste, en Amérique

et de Hortense Gallay, décédée.

2° Bechter, Pauline, cuisinière

de Sierre (Valais) domiciliée à Nyon

célibataire

née à Sierre le vingt-six Janvier mil huit cent soixante-dix-huit

filles de Bechter, Pierre-Antoine

et de Catherine née Walther, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Sierre le vingt-un, à Martigny-Ville  
et à Nyon le vingt-deux Octobre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
Martigny-Ville, Sierre et  
Nyon.

Communiqué à Martigny-Ville  
et à Sierre.

Signatures des époux :

Bossetti Paul  
Bechter Pauline

Signatures des témoins :

Guy Hilaire Martigny  
Bechter Benjamin Sierre

L'officier de l'état civil :

J. Thomas

N° 38.

**Mora - Durand.**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Novembre \_\_\_\_\_ mil neuf cent - quatre  
mil huit cent quatre-vingt-

\_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mora, Pietro, maçon \_\_\_\_\_de Bolzano (Novare, Italie) \_\_\_\_\_ domicilié à Nyon \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_né à Bolzano le quatorze Décembre - mil huit cent septante - sept -fils de Gaudenzio Mora, maçon à Bolzano \_\_\_\_\_et de Giuseppa Zenoni, son épouse, décédée \_\_\_\_\_2° Durand, Louisa - Marie \_\_\_\_\_de Nyon \_\_\_\_\_ domiciliée à Nyon \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_née à Nyon le vingt-neuf avril - mil huit cent quatre - vingt -fille de Alfred - Louis - Marius Durand \_\_\_\_\_et de Henriette - Louise Zbinden, sa femme, tous deux décédés . -Les publications ont eu lieu à Nyon le trois Septembre et à  
Bolzano les deux et neuf Octobre mil neuf cent - quatre . -

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Permission de mariage du  
Département de Justice et Police  
et certificat de publication à  
Nyon . \_\_\_\_\_Communiqué à la Chancellerie  
d'Etat . \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Mora PierreLouisa Mora

Signatures des témoins :

Corajod Joseph NyonGattoni Carlo Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Thomas



N° 39  
Gingins-Rossier.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui douze novembre mil neuf cent quatre  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gingins, Albert-Maxime, agriculteur

de La Sarraz domicilié à Nyon

célibataire

né à Nyon le vingt-huit août mil huit cent septante

fils de Louis-Henri Gingins, décédé

et de Marguerite Boru, sa veuve, domiciliée à Nyon.

2° Rossier, Elise, lingère

de Rougemont domiciliée à Aubonne

célibataire

née à Payerne le douze octobre mil huit cent septante-trois

fille de Henri-Louis-François Rossier, domicilié à Aubonne

et de Marianne-Suzette née Rapin, décédée.

Les publications ont eu lieu à La Sarraz le vingt-un, à Rougemont le vingt-un, à Aubonne le vingt-deux et à Nyon le vingt-deux octobre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
La Sarraz, Rougemont, au-  
bonne et Nyon.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué à La Sarraz,  
à Rougemont et à Aubonne.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Albert Gingins

Elise Gingins

Signatures des témoins :

L. Rossier à Aubonne

Frieda Rossier Yverdon

L'officier de l'état civil :

J. Thomas

N° 40.

Morier - Michet.

Nom et profession de l'époux :

1° Morier, Louis Edouard, Scieur

Lieu d'origine et de domicile :

de Château-d'Oex domicilié à Nyon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à l'Etivaz le trente-un Mars mil huit cent soixante-six

Noms, profession et

fils de Louis David Morier

domicile des parents :

et de Marie Françoise née Rittener Ruff, tous deux décédés.

Nom et profession de l'épouse :

2° Michet, Marie Louise Henriette, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Sachaux domiciliée à Mies

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Allaman le dix-huit Mai mil huit cent soixante

Noms, profession et

fille de Marc Louis Michet, domicilié à Nyon

domicile des parents :

et de Marie Madelaine née Monlin, décédée.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Château-d'Oex, à Sachaux, à Nyon  
le vingt-deux, à l'Etivaz et à Mies le vingt-trois octobre de  
l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
Château-d'Oex, l'Etivaz, Sachaux,  
Mies et Nyon.

Communiqué : à Château-d'Oex,  
Cossonay et Coppet.

Signatures des époux :

Edouard Morier  
Henriette Michet

Signatures des témoins :

Louis Messetier Nyon  
John Cruchon Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Thomas

N° 41.

*Jost - Callet.*

mil neuf cent - quatre  
mil huit cent quatre-vingt

Aujourd'hui dix huit Novembre

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Jost, Jean Paul, pharmacien*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Rothau, Arrondissement de Molsheim (Bas-Rhin)* domicilié à *Nyon*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Rothau* le *six juin* mil huit cent *soixante-treize*

Noms, profession et

filz de *Jost, Jean Frédéric, rentier*

domicile des parents :

et de *Adèle Hans, son épouse, les deux à Rothau*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Callet, Emma Hedwige, sans profession*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Morges* domiciliée à *Nyon*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Nyon* le *onze juin* mil huit cent *quatre-vingt-un*

Noms, profession et

filz de *Louis-Samson-George Callet, pharmacien*

domicile :

et de *Andrienne-Wilhelmine Richard, son épouse, les deux à Nyon.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Nyon* le *douze*, à *Morges* le *quinze*  
et à *Rothau* du *treize au trente-un* Octobre mil neuf cent - qua-  
-tre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication à* *Posta*  
*Morges et à Nyon et permis-*  
*sion du Département de Justice*  
*et Police pour célébrer le mariage.*

Signatures des époux :

*Emma Jost*

Signatures des témoins :

*J. Rothau*  
*Nyon.*

Communiqué : à la Chancellerie  
d'Etat et à Morges.

L'officier de l'état civil :

*J. Thomas*



N° 42.

Bernasconi - Tache.

Nom et profession de l'époux :

1° Bernasconi, Jules-Etienne, plâtrier peintre

Lieu d'origine et de domicile :

de Chiasso (Vesin) domicilié à Nyon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Engaggia (Vesin) le vingt-trois juillet mil huit cent septante six

Noms, profession et

fils de Joseph Bernasconi, maçon

domicile des parents :

et de Philomène Quattri, sa femme, à Engaggia

Nom et profession de l'épouse :

2° Tache, Ida-Jenny-Marie

Lieu d'origine et de domicile :

de Epalinges domiciliée à Nyon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Tully le sept août mil huit cent septante cinq

Noms, profession et

fille de Abram-Louis Tache, agriculteur, à Tully

domicile des parents :

et de Caroline Lavanchy, sa femme, décédée.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon le vingt, à Chiasso le vingt-un, et à Epalinges le vingt-deux octobre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. - approuvé à la dixième ligne, la surcharge des mots: Ida-Jenny-Marie.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
Chiasso, Epalinges et Nyon.

Communiqué : à Chiasso et  
à Epalinges.

Signatures des époux :

Jules BernasconiIda Bernasconi

Signatures des témoins :

Emile Blanc NyonPierre Champin Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Thomas

N° 43.

*Métraux - Secoultre.*

Aujourd'hui trente Novembre mil neuf cent quatre  
mil huit cent quatre-vingt

Nom et profession de l'époux :

1° *Métraux, Charles Emile Henri, décolleteur,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Yens* domicilié à *Nyon*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Nyon le vingt un Juillet* mil huit cent *septante six*

Noms, profession et

fil de *Henri Gabriel Métraux*

domicile des parents :

et de *Françoise Angotline Aubert, sa femme, les deux à Travers (Neuchâtel) Nyon.*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Secoultre, Sophie Elvina, femme de chambre*

Lieu d'origine et de domicile :

du *Chenit* domiciliée à *Corsier (Genève)*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née au *Bas du Chenit le trente un Mai* mil huit cent *soixante neuf*

Noms, profession et

fille de *Hector Henri Secoultre, horloger*

domicile :

et de *Henriette Sophie née Piquet, sa femme, les deux à Travers (Neuchâtel).*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Nyon le trois, au Sentier le trois, à Yens le sept, au Brassus le huit et à Corsier le huit Novembre de l'année courante.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. - Approuvé, à la neuvième ligne, la radiation de deux mots, nuls.

Pièces déposées :

*Certificats de publication à Yens, Nyon, le Sentier, le Brassus et Corsier.*

Signatures des époux :

*Métraux Chd*  
*Métraux Elvina*

Signatures des témoins :

*Alphonse Lavertu Nyon*  
*Jules Olivet Nyon.*

Communiqué : à *Villars-sous-*

*Yens, au Sentier et au Bureau Cantonal de l'Etat civil de Genève.*

L'officier de l'état civil :

*J. Thomas*

N° 44.

Isaac Roquerbre

mil neuf cent - quatre  
mil huit cent quatre-vingt-

Aujourd'hui trente Novembre

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Isaac, Fritz Daniel, mécanicien

Lieu d'origine et de domicile :

de Genève (ville) domicilié à Nyon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Genève le douze août mil huit cent quatre-vingt-

Noms, profession et

fils de Charles Edouard Isaac, mécanicien

domicile des parents :

et de Frédérique Louise Muquenin Vichaux, sa femme, les deux à Nyon.

Nom et profession de l'épouse :

2° Roquerbre, Elisardite Elise, institutrice

Lieu d'origine et de domicile :

de Nyon domiciliée à Nyon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Rolle le neuf Février mil huit cent soixante-cinq

Noms, profession et

fille de Michel Roquerbre

domicile des parents :

et de Elisabeth Baumüller, tous deux décédés.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon le sept et à Genève le huit  
Novembre de l'année courante.

Le mariage Isaac Roquerbre  
inscrit ci-contre, a été dissous  
par le divorce, suivant jugement  
rendu par le tribunal civil du  
District de Nyon le quinze Novembre  
mil neuf cent dix, déclaré exécutoire  
le douze Décembre suivant. Le  
divorce a été prononcé contre  
l'époux, en vertu de l'article 47  
de la loi fédérale sur l'état civil.  
Inscrit le vingt quatre Décembre  
mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
Genève et à Nyon.

Signatures des époux :

Isaac Fritz

Isaac Elise

Signatures des témoins :

E. Isaac, Nyon.

Isaac Roquerbre Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Thomas

Communiqué au Département  
de Justice et Police.

Communiqué au Bureau Cantonal  
de l'Etat civil de Genève.



N° 45.

Matter-Scheidegger.

Aujourd'hui deux Décembre mil neuf cent quatre-vingt-  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Matter, Johann Friedrich, aiguiseur

Lieu d'origine et de domicile :

de Oberentfelden (Argovie) domicilié à Coinsins

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Niederbipp (Berne) le douze Mai — mil huit cent septante-neuf —

Noms, profession et

fil de Jacob Matter, agriculteur

domicile des parents :

et de Maria née Trösch, les deux à Niederbipp.

Nom et profession de l'épouse :

2° Scheidegger, Bertha, ouvrière de fabrique

Lieu d'origine et de domicile :

de Madiowil (Berne) domiciliée à Nyon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Bibern (Solence) le vingt-trois Février — mil huit cent quatre-vingt-un —

Noms, profession et

fille de feu Andreas Scheidegger

domicile :

et de Elise Egger, sa veuve, à Nyon.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Oberentfelden, à Madiowil, à Nyon  
le sept, et à Coinsins le huit Novembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer le  
mariage délivrée par l'officier  
de l'Etat-civil de Begnins.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué à Oberentfelden,  
Begnins et Madiowil.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Johann Matter.

Bertha Matter

Signatures des témoins :

Georges Seby Nyon

Claudius Pitollat Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Thomas

N° 46.

**Favrod. Bonzon.**mil neuf cent - quatre  
mil huit cent quatre-vingt-

Aujourd'hui trente Décembre

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° **Favrod, Jules. David**, charretier,

Lieu d'origine et de domicile :

de **Château-d'Oex** domicilié à **Nyon**

Etat civil :

**célibataire**

Lieu et date de la naissance :

né à **Château d'Oex** le vingt-un Juin mil huit cent septante-huit

Noms, profession et

fils de feu **Samuel-David Favrod**

domicile des parents :

et de **Marie-Anna née Liörjen**, sa veuve, à **Château-d'Oex**.

Nom et profession de l'épouse :

2° **Bonzon, Louise-Lucy**,

Lieu d'origine et de domicile :

de **Ormont Dessous** domiciliée à **Yverne**

Etat civil :

**célibataire**

Lieu et date de la naissance :

née à **l'Etivaz** le trente-un Janvier mil huit cent septante-huit

Noms, profession et

fille de **David Alexandre Bonzon**, agriculteur à **Yverne**

domicile des parents :

et de **feue Rosalie-Lucie née Martin**.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à **Ormont Dessous**, à **Yverne** le dix-huit,  
à **Château d'Oex**, à **l'Etivaz** et à **Nyon**, le dix-neuf Novembre  
de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
**Château-d'Oex**, **l'Etivaz**, **Ormont  
Dessous**, **Yverne** et **Nyon**.

Communiqué à **Château d'Oex**,  
**Ormont Dessous** et **Aigle**.

Signatures des époux :

**J. Favrod**  
**L. Favrod**

Signatures des témoins :

**Ami Vallen Nyon**  
**Alphonse Amy Nyon**

L'officier de l'état civil :

**J. Thomas**

N° 47

**Chevallaz-Scheidegger.**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui  Trente Décembre  mil neuf cent - quatre  
mil huit cent quatre-vingt-

\_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1°  Chevallaz, Emile Jules, tailleur d'habits

de  Montherod  domicilié à  Nyon

célibataire

né à  Montherod le quatorze Septembre  mil huit cent quatre-vingt-un

fils de  François - Samuel - Henri Chevallaz

et de  Louise - Marguerite Heddiger, tous deux décédés.

2°  Scheidegger, Elise, ouvrière de fabrique

de  Madiswil ( Berne )  domiciliée à  Nyon

célibataire

née à  Bätterkinden le dix-neuf Décembre  mil huit cent septante-quatre

fille de  feu Andreas Scheidegger

et de  Elise née Egger, sa veuve, domiciliée à Nyon.

Les publications ont eu lieu à  Madiswil le vingt-cinq, à Montherod   
et à  Nyon le vingt-six Novembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à   
 Montherod, Madiswil et   
 Nyon.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué à  Himmel et à

Madiswil.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Emile Chevallaz   
 Elise Chevallaz

Signatures des témoins :

Samuel Sefer Nyon   
 A. Cottier agt police Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Thomaz



N° 48.

Messeiller-Platel.mil neuf cent - quatre  
mil huit cent quatre-vingt-Aujourd'hui vingt-un Décembre \_\_\_\_\_

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Messeiller, Lucien - Charles, faïencier \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Saint-Prix \_\_\_\_\_ domicilié à Nyon \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à Echandens le seize Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-trois

Noms, profession et

fils de Jules Armand Messeiller, domicilié à Nyon \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Louise-Cécile née Sauty, décédée. \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2° Platel, Jenny-Aloïse-Marcelle, \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Senarclens et Rougemont \_\_\_\_\_ domiciliée à Nyon \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à Trangins le treize Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-six

Noms, profession et

fille de Alexis Platel \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Marie-Joséphine Parisod, les deux à Nyon. \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon le seize, à Saint-Prix, à Senarclens et à Rougemont le dix-sept Novembre mil neuf cent quatre. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Saint-Prix, Senarclens, Rougemont et Nyon. \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_Communiqué à St. Prix, Cossonay et Rougemont. \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Messeiller Lucien  
Marcelle Messeiller \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

A. Platel Nyon  
Rossat Emile Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Thomas

N° 49.

Dessous l'Eglise - Schärren.

Aujourd'hui trente - un Décembre mil neuf cent - quatre  
mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

1° Dessous l'Eglise, Charles - Ami, servier

Lieu d'origine et de domicile :

de Frangins domicilié à Frangins.

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Frangins le onze Février mil huit cent septante - sept

Noms, profession et

fil de Jaques - Louis Dessous l'Eglise, agriculteur

domicile des parents :

et de Lucie - Sophie Ganty, les deux à Frangins

Nom et profession de l'épouse :

2° Schärren, Marie, lingère

Lieu d'origine et de domicile :

de Köniz (Berne) domiciliée à Frangins

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Frangins le vingt - quatre Janvier mil huit cent soixante - neuf

Noms, profession et

fille de Jean Schärren

domicile :

et de Louise Moinak, tous deux décédés

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Frangins et à Köniz le huit Decem-  
bree de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
Köniz et à Frangins.

Communiqué à Köniz (Berne).

Signatures des époux :

Ami Dessous l'Eglise  
Marie Dessous l'Eglise

Signatures des témoins :

Louis Messiller Nyon  
Ch. Wagnon Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Thomas

N<sup>o</sup> \_\_\_\_\_

**Clôture.**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

**Remise du double.**

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :



Aujourd'hui Et numéro 49, à la page 171, est <sup>mil-neuf-cent</sup> ~~mil-huit-cent~~ quatre-vingt-

celui de la dernière par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

— 1<sup>o</sup> inscription faite dans l'année 1904. Les deux doubles de du présent registre sont conformes domicilié à Ce que nous cer-

tifions à Neuchâtel le 31 Décembre 1904. L'officier de l'état-civil :

*J. Thomas*

né à \_\_\_\_\_ mil huit cent \_\_\_\_\_

Un double a été remis à l'autorité cantonale, et de le 7 Janvier 1905, en conformité de l'art. 2 de la Loi.

— 2<sup>o</sup> L'atteste : L'officier de l'Etat-civil :

de \_\_\_\_\_ domiciliée à *J. Thomas*

née à \_\_\_\_\_ mil huit cent \_\_\_\_\_

fille de \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :



N° 1.

Duchêne - Étienne.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal de première instance de Genève rendu en date du 3 mai 1918 déclaré démitif et exécutoire le 23 juillet 1918 le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel l'épouse ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 27 juillet 1918.  
L'officier de l'état civil :

*J. Thomas*

Aujourd'hui neuf Janvier mil neuf cent - cinq mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Duchêne, Paul-Gustave, monteur électricien

de Colochenaz (Vaud) et Ferly-Certoux (Genève) domicilié à Nyon, avant à Genève célibataire

né à Genève le seize août mil huit cent quatre-vingt-

fil de feu Alfred-Edouard Duchêne

et de Joséphine Bergerat, sa veuve, domiciliée à Genève.

2° Étienne, Emma-Julie, polissoise

de Ferrières (Neuchâtel) domiciliée à Nyon, avant à Genève célibataire

née à St-Sulpice (Neuchâtel) le dix-huit Mars mil huit cent quatre-vingt-trois

filles de feu Hubert Étienne

et de Julie-Emma née Dubois, sa veuve, domiciliée à Genève.

Les publications ont eu lieu à Genève, aux Ferrières, à Nyon le vingt-deux, à Ferly-Certoux le vingt-trois et à Colochenaz le vingt-quatre Décembre mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Colochenaz, Ferly-Certoux, Les Ferrières, Genève et Nyon.

Communiqué à Morges, aux Ferrières et au Bureau cantonal de l'état-civil de Genève (2 exemplaires).

Signatures des époux :

*P. Duchêne*  
*J. Duchêne*

Signatures des témoins :

*Al. Chaudron, Nyon*  
*Juste Étienne, Genève*

L'officier de l'état civil :

*J. Thomas*

N° 2.

Lahud - Guibert.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un Janvier

mil neuf cent cinq  
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lahud, Allysée, instituteurde Ogens (Taud) domicilié à Chêserex (Taud)veuf de Rose-Elise née Guibert dès le trente août mil neuf cent unné à Ogens le quatre Janvier mil huit cent septante-troisfils de Jean-François Lahud, décédéet de Jeannette née Trahins, sa veuve, à Yverdon.2° Guibert, Julie-Louise, cuisinièrede Chêserex domiciliée à Caluire (Rhône, France)

célibataire

née à Chêserex le quatorze Mai mil huit cent soixante-huitfille de Jules-Louis Guibert, agriculteur à Chêserexet de Jeanne-Louise née Bory, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Chêserex le trente, à Ogens le trente-un Décembre mil neuf cent quatre, et à Caluire (Rhône) les premier et huit Janvier mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication, soit autorisation de célébrer le mariage délivrée par l'officier de l'état-civil de Gingins.

Communiqué : à S<sup>t</sup>-Cierges et à Gingins.

Signatures des époux :

Allysée LahudJulie Lahud Guibert

Signatures des témoins :

J. Guibert ChêserexE. Guibert Chêserex

L'officier de l'état civil :

J. Thomas

N° 3.

Monney Guignet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Janvier mil neuf cent-cinq mil huit cent-quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Monney, Jules-Antoine, charretier

de St-Martin (Fribourg) domicilié à Nyon

célibataire

né à Chapelle (Fribourg) le vingt-sept septembre mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de Joseph-Marie Monney, charretier

et de Marie-Joséphine née Richoz, les deux à Nyon.

2° Guignet, Marguerite

de St-Livres (Vaud) domiciliée à Nyon

célibataire

née à Nyon le cinq Décembre mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de Jacques Guignet, sans domicile connu

et de Rosalie-Juliette Humbert-Droz, sa femme, à Nyon.

Les publications ont eu lieu à Nyon le dix-sept, à St-Martin et

à St-Livres le dix-neuf Décembre mil neuf cent-quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à St-Martin, St-Livres et Nyon.

Communicé à St-Martin et à Aubonne.

Signatures des époux :

Jules Monney  
Marguerite Monney

Signatures des témoins :

Dicottet Pierre Nyon  
Henri Guignet Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Thomas

Par jugement du Tribunal de l'insolvent de Genève rendu en date du 17 avril 1936 déclaré définitif et exécutoire le 23 mai 1936 le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel M. Monney ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 1er juin 1936  
L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué au Département de Justice & Police, le 4 juin 1936.

Monney & Guignet le 27 Janvier 1936



N° 4.

**Golaz - Champrenaud.**

mil neuf cent - cinq  
mil huit cent quatre-vingt-

Aujourd'hui quatre Février

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° **Golaz, Oscar - Alfred - Jules, Inspecteur de police**

Lieu d'origine et de domicile :

de L'Abbaye domicilié à Nyon

Etat civil :

veuf de Louise - Charlotte née Schmidt dès le douze Février mil neuf cent - quatre

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne le vingt-deux Avril mil huit cent soixante - un

Noms, profession et

fil de feu Louis - Ami Golaz

domicile des parents :

et de feu Louise - Adèle Lenoir - Grand, sa femme.

Nom et profession de l'épouse :

2° **Champrenaud née Le Maître, Louise - Adèle, brodeuse**

Lieu d'origine et de domicile :

de Cully et Lutry domiciliée à Nyon

Etat civil :

divorcée de Georges - Lucien Champrenaud dès le dix Janvier mil neuf cent - trois

Lieu et date de la naissance :

née à Agneaux (Manche) le sept Août mil huit cent cinquante - six

Noms, profession et

fille de feu Jean - Louis Le Maître

domicile des parents :

et de feu Caroline Dana, son épouse.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon le seize, à Lutry le seize, à L'Abbaye le dix-sept et à Cully le dix-huit Janvier de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à L'Abbaye, Cully, Lutry et Nyon.

Communiqué à L'Abbaye, à Lutry et à Cully.

Signatures des époux :

Alfred Golaz  
Louise Golaz Lemaitre

Signatures des témoins :

L. Champrenaud Nyon  
Emile Blanc Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Thomas

N° 5.

Ende - Ries.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

*Par jugement du Tribunal de 1<sup>re</sup> ins-  
tance du Canton de Genève rendu  
en date du 18 Juin 1929 déclaré  
définitif et exécutoire le 8 Octobre  
1929 le mariage inscrit ci-contre,  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a statué à cet effet en le  
délai pendant lequel dame Ende  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.*

Inscrit le 17 Octobre 1929.  
L'officier de l'état civil :

*J. Thomaz*

Communiqué au Département  
de Justice et Police.

Aujourd'hui quinze Février mil neuf cent - cinq  
mil huit cent quatre-vingt-  
par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ende, Gustave-Frédéric, tapissier  
de Genève (Ville) domicilié à Nyon  
célibataire

né à Graz (Autriche) le vingt-trois Janvier mil huit cent quatre-vingt-un  
fils de Gustave-Isaac Ende, décédé  
et de Marie née Gaillard, sa veuve, à Genève.

2° Ries, Antoinette-Louise, sans profession  
de Plainpalais (Genève) domiciliée à Nyon  
célibataire

née à Coppet le dix Mai mil huit cent quatre-vingt  
fille de Jean-Georges-Henri Ries, charpentier à Nyon  
et de Melanie née Challin, décédée.

Les publications ont eu lieu à Genève, à Plainpalais et à Nyon, le  
onze Janvier de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
Genève, Plainpalais et Nyon.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : au Bureau  
Cantonal de l'Etat-civil de  
Genève. (2 exempl.)

Signatures des époux :

*Gustave Frédéric Ende*  
*Louise Ende*

Signatures des témoins :

*Adolphe Buechet Nyon*  
*Francis Torre Nyon*

L'officier de l'état civil :

*J. Thomaz*

N° 6.

**Buvelot-Liquet.**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Dix huit Février

mil neuf cent - cinq —  
mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Buvelot, Louis Auguste, poëlier**

de Nyon domicilié à Nyon

célibataire

né à Nyon le vingt-quatre Août — mil huit cent septante-quatre

fils de feu Auguste-Henri Buvelot

et de Jeannette Louise née Abinden, sa veuve, domiciliée à Nyon.

2° **Liquet née Schmeiter, Henriette, couturière**

de Chenit domiciliée à Nyon

veuve de Jules-Auguste Piquet dès le vingt-six juillet mil neuf cent-trois

née à Nyon le neuf Octobre — mil huit cent septante-neuf

fille de François Schmeiter, pêcheur

et de Jacqueline Henriette Meer, sa femme, les deux à Bursinel.

Les publications ont eu lieu à Nyon, au Sentier et au Brassus, le vingt-cinq Janvier mil neuf cent-cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication au  
Sentier, au Brassus et à Nyon.

Communiqué : au Sentier.

Signatures des époux :

Louis Buvelot  
Henriette Buvelot

Signatures des témoins :

Constant Buvelot Nyon  
Charles Schmeiter Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Homat



N° 7  
**Obici, Ryser.**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile ;

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Février <sup>mil neuf cent - cinq</sup> ~~mil huit cent quatre-vingt-~~  
 \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Obici, Elie-Louis-Jean, magasinier

de Gênes domicilié à Nyon

célibataire

né à Gênes le vingt-un Novembre mil huit cent septante-deux

fils de Jean Obici, à Genève

et de Fanny-Stéphanie Rochat, décédée.

2° Ryser, Mina-Cécile, cuisinière

de Niederönz (Berne) domiciliée à Nyon

célibataire

née à Tallamand le quinze Septembre mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Samuel-Daniel Ryser, agriculteur

et de Sophie née Regamey, sa femme, les deux à Montmagny.

Les publications ont eu lieu à Merzogenbuchsee le vingt-neuf, à Nyon le trente-un Décembre mil neuf cent quatre, et à Gênes les huit et quinze Janvier mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
Merzogenbuchsee et à Nyon, et  
permission de célébrer le mari-  
age accordée par le Département  
de Justice et Police.

Communiqué : à la Chancellerie  
D'Etat et à Merzogenbuchsee.

Signatures des époux :

Elie Obici

Mina Obici

Signatures des témoins :

Gustave Jaton Nyon

Louis Soltraux Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Thomas

N° 8.

**Schmann - Rossier.**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Février mil neuf cent - cinq  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schmann, Georges, bijoutier - opticiende Miesbaden (Prusse) domicilié à Ems (Hesse-Nassau).célibatairené à Miesbaden le vingt-trois janvier mil huit cent septante-troisfils de Abraham Schmannet de Rosa née Baruch, son épouse.2° Rossier, Hilda - Rosalie, sans professionde Vinzel et Rougemont domiciliée à Nyoncélibatairenée à Vinzel le vingt-un Novembre mil huit cent quatre-vingt-quatrefille de Emile - Isaac Rossieret de Lizzie - Maria née Owen, son épouse, les deux à Nyon.Les publications ont eu lieu à Vinzel, à Rougemont et à Nyon le  
quatre, et à Ems, du neuf au vingt Février de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation du Département  
de Justice et Police et certificats  
de publication à Nyon, Vinzel  
et Rougemont, et Ems.Communiqué à Gilly, à Rouge-  
mont et (au Département) à la  
Chancellerie d'Etat.

Signatures des époux :

Georg SchmannHilda Schmann

Signatures des témoins :

Emile Rossier NyonLouis Rossier RougemontPaul Gallatin Luyssdorf

L'officier de l'état civil :

J. Thomas

N° 9.  
**Terry-Duboux**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Mars mil neuf cent - cinq —  
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Terry, Eugène-Henri, négociant

de Saint-Georges domicilié à Nyon

veuf de Blanche-Mathilde née Hocher dès le vingt-six août  
mil neuf cent-deux

né à Nyon le vingt-quatre avril mil huit cent septante-trois

fil de Ami Terry, décédé

et de Louise-Emma née Deprez, sa veuve, domiciliée à Nyon

2° Duboux née Maurer, Marguerite, négociante

de Cully et de Lutry domiciliée à Nyon

veuve de Edmond-François Duboux dès le quinze Février mil  
neuf cent-trois

née à Begnins le dix avril mil huit cent soixante-neuf

fille de Jules Maurer

et de Meniette-Pauline née Favre, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lutry le dix-huit, à Nyon le dix-huit, à Saint-George le dix-neuf et à Cully le vingt Janvier  
de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
Saint-George, Cully, Lutry  
et Nyon.

\_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Communiqué à Longirod, à  
Cully et à Lutry.

\_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Eug. Terry

Marguerite Terry

Signatures des témoins :

J. Puy Nyon

A. Favre Prangins

L'officier de l'état civil :

J. Thomas



N° 10.

Pasche - Mandy.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Mars

mil neuf cent - cinq -  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pasche, Charles-Samuel, agriculteur

de Oron-la-Ville domicilié à Nyon, Le Viez.

célibataire

né à Nyon le vingt-neuf août mil huit cent septante-quatre

fils de Jean-Daniel-Samuel Pasche, agriculteur

et de Fanny-Julie Grange, sa femme, les deux à Nyon, Le Viez.

2° Mandy, Marie-Julie

de Céligny (Genève) domiciliée à Céligny, La Grande Coude,

célibataire

née à Céligny le cinq Janvier mil huit cent septante-six

fille de feu Louis-Ami Mandy

et de Louise-Hélène Messaz, sa veuve, à Céligny, La Grande Coude.

Les publications ont eu lieu à Oron-la-Ville, à Céligny et à Nyon  
le dix-huit Février de l'année courante.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
Oron-la-Ville, Céligny et  
Nyon.Communiqué : à Oron la Ville  
et au Bureau cantonal de  
l'état-civil de Genève.

Signatures des époux :

Charles Pasche

Marie Pasche

Signatures des témoins :

Jeanne Mandy  
Julien Pasche Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Thomas

N° 11.

Aujourd'hui quatorze Mars mil neuf cent - cinq mil huit cent quatre-vingt-

**Cretin - Maillard.**  
**Favre - Maillard.**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Par décision du Conseil d'Etat  
du Canton de Vaud en date du 14  
juillet 1927, Cretin, Ernest -  
Edouard, désigné ci-contre, a été  
autorisé à changer de nom et à  
porter, à l'avenir, celui de "Favre".  
Inséré le 25 juillet 1927.  
L'Officier de l'Etat civil :

J. Thomas  
Communiqué à Gilly, à Oron  
et au Département de Justice et  
Police.

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cretin, Ernest - Edouard, commis de banque

de Gilly et d'Essertines domicilié à Nyon

célibataire

né à Nyon le vingt-deux Octobre mil huit cent septante-un

fil de feu Jules - Salomon Cretin

et de Cécile Favre - Bulle, sa veuve, domiciliée à Nyon.

2° Maillard, Charlotte - Elise, sans profession

de Chesalles sur Oron domiciliée à Nyon

célibataire

née à Correvon le vingt-huit Juillet mil huit cent septante-neuf

filles de David - Daniel Maillard

et de Rosine née Pralin, sa femme, domiciliés à Genève.

Les publications ont eu lieu à Nyon le sept, à Gilly, à Essertines  
et à Chesalles le huit Février de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
Gilly, Essertines, Chesalles et  
Nyon.

Communiqué: à Gilly et à  
Oron.

Signatures des époux :

E. Cretin

Elise Cretin

Signatures des témoins :

J. Piaget, Nyon  
François Favre - Genève

L'officier de l'état civil :

J. Thomas

N° 12.

*Gheriglio, Neuffer.*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Mars \_\_\_\_\_ mil neuf cent - cinq -  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

\_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Gheriglio, Pasquale, maçon* \_\_\_\_\_

de *Vigevano (Province de Pavie) Italie* domicilié à *Nyon* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Vigevano le treize Avril* \_\_\_\_\_ mil huit cent *septante* \_\_\_\_\_

fil de *parents inconnus* \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

2° *Neuffer, Olga-Louise* \_\_\_\_\_

de *Montherod (Tand)* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Nyon* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Trangins le vingt-six Avril* \_\_\_\_\_ mil huit cent *septante-six* \_\_\_\_\_

fille de *Julie-Louise Neuffer, décédée* \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Nyon, le dix, à Montherod le douze*  
*Septembre, à Bolzano (Italie) les seize et vingt-trois Octobre mil*  
*neuf cent quatre.* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation du Département*  
*de Justice et Police et certificats*  
*de publication à Montherod*  
*et à Nyon.* \_\_\_\_\_

*Communiqué à la Chancellerie*  
*d'Etat et à Gimel.* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Gheriglio Pasquale*  
*Neuffer Olga*

Signatures des témoins :

*Emile Durwarthoray Nyon*  
*Alc Cottier Nyon*

L'officier de l'état civil :

*J. Roman*



N° 13.

Jaggi - Büschi

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui cinq avril mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jaggi, Charles, employé C. F. F.

Lieu d'origine et de domicile :

de Saanen (Berne) domicilié à Nyon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Plainpalais (Genève) le douze Juin mil huit cent quatre vingt-quatre

Noms, profession et

de Jean Jaggi, domicilié à Nyon

domicile des parents :

et de Louise-Léti Gyndrak, décédée.

Nom et profession de l'épouse :

2° Büschi, Anna, pierriste

Lieu d'origine et de domicile :

de Diki (Berne) domiciliée à Nyon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Berne le sept Juin mil huit cent quatre vingt-cinq

Noms, profession et

de Samuel Büschi, sans domicile connu

domicile :

et de Anna Maria née Wolf, domiciliée à Granges (Tand).

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Laupen le quinze, à Nyon le quinze et à Gessenay (Saanen) le seize Mars de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Gessenay (Saanen), Laupen et Nyon.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué à Saanen et à Laupen.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Jaggi Charles.

Jaggi Büschi Anna

Signatures des témoins :

Alb Cusro, Nyon

Arthur Buchot Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Thomas

N° 14

Clivaz - Jeannok.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq avril

mil neuf cent - cinq —  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Clivaz, Joachim, agriculteurde Randogne (Valais) domicilié à Randognecélibatairené à Randogne le premier septembre mil huit cent septante-quatrefils de Pierre Clivaz, agriculteur à Randogneet de Christine née Métrailler, décédée.2° Jeannok née Michel, Jeanne - Henriette, lingère,de Brenets (Neuchâtel) domiciliée à Nyondivorcée de Lucien - Ferdinand Jeannok dès le onze Décembremil huit cent quatre vingt dix - septnée à La Chaux de Fonds le treize Février mil huit cent septante-troisfille de Jean Michelet de Mina née Jeanneret, les deux décédés.Les publications ont eu lieu à Nyon le quinze, aux Brenets le  
seize et à Randogne le dix - sept Mars de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de célébrer le ma-  
riage délivrée par l'officier de  
l'état-civil de Saint - Maurice  
de Lacques (Valais).Communiqué à l'état-civil de  
S. Maurice de Lacques (à Mollens,  
Valais), et aux Brenets (neuchâtel).

Signatures des époux :

Clivaz Joachim  
Jeanne Clivaz née Michel

Signatures des témoins :

Ch. Wagnon à Nyon  
et Meheli Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Thomas

N° 15.

**Haas. Deschamps.**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Avril

mil neuf cent - cinq -  
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Haas, Jean Pierre**, pâtissier

de Wiltz (Luxembourg)

domicilié à Nyon

célibataire

né à Weidingen (Commune de Wiltz) le sept Octobre mil huit cent septante - huit

fils de Gilles Haas, marchand

et de Elisabeth Schaack, son épouse, les deux domiciliés à Wiltz.

2° **Deschamps, Marie Andrienne**, sans profession

de Méry (Savoie)

domiciliée à Nyon

célibataire

née à Nyon le vingt sept Juillet mil huit cent septante

fille de feu Georges Deschamps

et de feu Julie née Janin, son épouse.

Les publications ont eu lieu à Nyon le quatre, à Wiltz le cinq et à Méry les cinq et douze Mars de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Wiltz, Nyon et Méry, et permission du Département de Justice et Police.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat (2 exemplaires).

Signatures des époux :

*Jean Pierre Haas*  
*Marie Haas Deschamps*

Signatures des témoins :

*Gilles Edgar Wiltz*  
*J. Pecholi, Nyon*

L'officier de l'état civil :

*J. Thomas*

Par décret du Grand Conseil du 27 Novembre 1923, Haas, Jean Pierre, dont le mariage est inscrit et conté, a été naturalisé Vaudois et reçu, avec sa famille, au nombre des bourgeois de la Commune de Nyon.

Donné le 7 Avril 1924.

L'Officier de l'Etat Civil : -

*J. Thomas*

Communiqué au Département de Justice et Police.



N° 16.  
Lavenex - Burnand.

mil neuf cent - cinq  
mil huit cent quatre-vingt-

Aujourd'hui quinze Avril

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Lavenex, Abram. François. Ernest, cocher

Lieu d'origine et de domicile :

de Arnex (Orbe) domicilié à Nyon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Arnex le premier Octobre mil huit cent soixante-quatre

Noms, profession et

fils de feu Jaques. Abram Lavenex

domicile des parents :

et de Louise Terraz, sa veuve, domiciliée à Arnex (Orbe).

Nom et profession de l'épouse :

2° Burnand, Sophie. Charlotte, cuisinière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Eclagnens et Bioley. Magnoux domiciliée à Nyon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Saint-Barthélemy le vingt-huit Février mil huit cent soixante-neuf

Noms, profession et

fille de feu Daniel. Vincent. Samuel Burnand

domicile des parents :

et de feu Julie née Dussin, sa femme.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon le dix-huit, à Arnex le vingt,  
à Eclagnens le vingt et à Bioley. Magnoux le vingt-un Mars  
de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
Arnex, Eclagnens, Bioley. Ma-  
gnoux et Nyon.

Signatures des époux :

Aram Lavenex  
S. Burnand

Signatures des témoins :

L. Limacheran Perrey  
J. Fresnay Lussan

Communiqué aux états-civils de

Agiez, à Arnex; de Mollondino, à  
Donneloye, et à Echallens.

L'officier de l'état civil :

J. Thomas

N° 17.  
Lambossy, Bernstein.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze avril

mil neuf cent - cinq  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lambossy, Jean - Adolphe - Eugène, dentiste

de Givrins (Vaud) domicilié à Nyon

célibataire

né à Nyon le treize Mars mil huit cent septante-huit

fil de Auguste - Cézar Lambossy, dentiste

et de Valentine - Adèle - Hélène Kaufert, son épouse, les deux à Nyon.

2° Bernstein, Elisabeth, sans profession

de Kichineff (Russie) domiciliée à Genève, avant à Kichineff

célibataire

née à Kichineff le vingt-trois avril mil huit cent quatre-vingt

fille de Moïse Bernstein

et de Marie née Mindine, les deux à Kichineff.

Les publications ont eu lieu à Givrins, à Genève et à Nyon le dix-huit février de l'année courante; elles ont également eu lieu à Kichineff, suivant le rite israélite.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Givrins, Genève et Nyon, et déclaration du rabbin de Kichineff du quatorze février mil neuf cent-cinq.

Communiqué à Givrins, à la Chancellerie d'Etat et au Bureau Cantonal de l'Etat-civil de Genève.

Signatures des époux :

J. Lambossy  
Elise Lambossy-Bernstein

Signatures des témoins :

Aug. Lambossy Nyon  
Simon Lausanne  
A. Bernstein

L'officier de l'état civil :

J. Thomas

N° 18.

**Gamboni - Gaude.**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Mai

mil neuf cent . cinq —  
mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gamboni, Louis Lucien Marins**, fonctionnaire aux télégraphes,de **Rossa (Grisons)** domicilié à **Nyon**

célibataire

né à **Nyon le dix-sept Avril** mil huit cent septante-sept-fils de **feu Louis Marie Eugène Gamboni**et de **Marie Louise Grandmottet, sa veuve, domiciliée à Nyon.**2° **Gaude, Marie Louise**de **Paris (9<sup>e</sup> arrondissement)** domiciliée à **Nyon**

célibataire

née à **Paris le treize Février** mil huit cent septante-neuffille de **Jacques Emile Gaude, rentier**et de **Augustine Vincent, son épouse, les deux à Nyon.**

Les publications ont eu lieu à **Nyon le vingt-neuf, à Rossa le vingt**  
**un Mars et à Paris (9<sup>e</sup> arrondissement), les deux et neuf**  
**Avril mil neuf cent cinq.**

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
**Rossa, Paris (9<sup>e</sup> arrondissement)**  
**et Nyon.**

Communiqué : à **Rossa et à**  
**la chancellerie d'Etat.**

Signatures des époux :

**Louis Gamboni**  
**Marie Gaubacci**

Signatures des témoins :

**Nyon Lucien Gamboni**  
**Camusat Nyon**

L'officier de l'état civil :

**J. Thomas**



N° 19.

Messeiller - Sandoz.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Mai mil neuf cent - cinq -  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Messeiller, Jules. Armand, ouvrier à la manufacture de poteries fines,

de Saint - Tréz domicilié à Nyon

veuf de Louise. Cécile née Sauty dès le trois Février mil neuf cent :  
quatre

né à Saint - Tréz le vingt - quatre Février mil huit cent cinquante - un

fil de feu François. Louis Messeiller

et de Louise. Amélie née Chapuisat, sa veuve, domiciliée à Saint - Tréz.

2° Sandoz, Blanche - Louise, lingère

de Loche (Neuchâtel) domiciliée à Nyon

célibataire

née à la Chaux de Fonds le vingt - huit avril mil huit cent ~~cinquante - un~~ <sup>septante - un</sup>

fille de feu Menri Sandoz

et de feue Catherine Conraud, sa femme.

Les publications ont eu lieu à Nyon le quinze, au Loche le quinze  
et à Saint - Tréz le dix - sept avril de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. - approuvé la radiation de deux mots à la quatorzième ligne de l'acte.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
Saint - Tréz, au Loche et à Nyon.

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué à S. Tréz et au  
Loche.

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Messeiller Jules  
Blanche Messeiller Jules.

Signatures des témoins :

Louis Messeiller Nyon  
Blanc Oscar Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Thomas

N° 20.

**Graber - Huber.**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Graber, William-César, mentionné ci-contre, ayant été agrégé à la Commune de la Chaux-de-Fonds, par arrêté du Conseil général du 25 Mars 1918; il est aussi originaire de cette Commune.  
Inscrit le 7 Mai 1918.

L'Officier de l'Etat-civil :

J. Thomas

Communiqué à Langenbruck, à Travers, à Windisch et au Département de Justice et Police.

Aujourd'hui trois juin

mil neuf cent - cinq -  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Graber, William-César, Comptablede Langenbruck (Bâle-Campagne) domicilié à Travers (Neuchâtel)Célibatairené à Travers le treize Mai mil huit cent septante-deuxfils de Graber, Jean-Jacobet de Anna-Elisabeth née Gammenthaler, à Travers.2° Huber, Antonie-Octavie, sans professionde Windisch (Argovie) domiciliée à Nyoncélibatairenée à Nyon le vingt-sept Janvier mil huit cent septante-quatrefille de Huber, François-Albert, décédéet de Charlotte Fanny-Antoinette née Quiblier, à Nyon.

Les publications ont eu lieu à Travers le premier, à Windisch le quatre, à Nyon le quatre, et à Langenbruck le onze Mai de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication, soit autorisation de célébrer le mariage délivrée par l'Officier de l'état-civil de Travers.

Communiqué : à Langenbruck, à Travers et à Windisch.

Signatures des époux :

César GraberAntonie Graber-Huber

Signatures des témoins :

E. Graber-Güdel, FontainemelonAlberic J. Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Thomas

N° 21.

Murier-Debonneville.

Aujourd'hui vingt-neuf Juin mil neuf cent - cinq —  
mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

1° Murier, Germain-Adrien, maçon

Lieu d'origine et de domicile :

de Sarre (Province de Turin, Italie) domicilié à Longirod

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Sarre (Italie) le vingt-sept Janvier mil huit cent septante-trois

Noms, profession et

fil de Fortuné Murier, agriculteur

domicile des parents :

et de Marie-Adélaïde née Personnetaz, tous deux domiciliés à Sarre.

Nom et profession de l'épouse :

2° Debonneville née Cathélar, Marie-Esther

Lieu d'origine et de domicile :

de Gimel domiciliée à Longirod

Etat civil :

veuve de Frédéric-Marc Debonneville, décédé le vingt-huit

Mars mil neuf cent-un

Lieu et date de la naissance :

née à Longirod le vingt-trois Février mil huit cent soixante-huit

Noms, profession et

fille de Jean-Samuel Cathélar

domicile :

et de Jeanne-Charlotte née Berlie} tous deux décédés.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Longirod le six, à Gimel le six Mai,

et à Sarre (Italie) les vingt-huit Mai et quatre Juin de

l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication, soit autorisation de célébrer le mariage délivrée par l'officier de l'état-civil de Longirod.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat, à Longirod et à Gimel.

Signatures des époux :

Adrien Murier  
Marie Debonneville Murier

Signatures des témoins :

E. Failler à Longirod  
M. Cottier agent de police à Longirod

L'officier de l'état civil :

J. Thomas

En date du 5 Décembre 1925, le Département politique fédéral a prononcé la réintégration gratuite de Dame Marie-Esther Murier, veuve Debonneville née Cathélar, séparée de corps de Germain-Adrien Murier, désignée ci-contre, actuellement domiciliée au Petit-Saconnex (Genève), dans le droit de cité du Canton de Vaud et de la Commune de Longirod.

Inscrit le 19 Décembre 1925.

L'Officier de l'Etat civil :

J. Thomas

Communiqué à Longirod, à Gimel et au Département de Justice et Police.



N° 22.

**Burnier-Bacchetta.**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Juillet

mil neuf cent - cinq -  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Burnier, Louis-Henri, maçonde Rossinière domicilié à Nyoncélibatairené à Baugy (le Châtelard) le huit août mil huit cent septante-huitfils de Louis-Jules Burnier, vigneronet de Suzanne-Marie née Dupraz, sa femme, les deux à Montreux.2° Bacchetta, Agostina-Savina-Maria, sans professionde Bolzano (Novare, Italie) domiciliée à Nyoncélibataire, mineure autoriséenée à Bolzano le vingt-neuf septembre mil huit cent quatre-vingt-quatrefille de feu Evasio Bacchettaet de Lucia née Godi, sa veuve, domiciliée à Nyon.

Les publications ont eu lieu à Nyon le dix-sept, à Rossinière le dix-huit Mai, et à Bolzano les quatre et onze Juin de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
Rossinière, Bolzano et Nyon.

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué à Rossinière et  
à la Chancellerie d'Etat.

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Burnier HenriAugustine Burnier

Signatures des témoins :

Alfred Goharz Inspt. police NyonBlanc agent de police Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Thomas

N° 23.

**Lavanchy-Deviaz.**

mil neuf cent - cinq —  
mil huit cent quatre-vingt-

Aujourd'hui quatorze Juillet

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Lavanchy, Jules-Emile, chocolatier

Lieu d'origine et de domicile :

de Lutry et Cully domicilié à Nyon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Vevey le vingt-trois Août mil huit cent soixante-dix-neuf

Noms, profession et

fil de Frédéric-Alexandre Lavanchy, menuisier

domicile des parents :

et de Anne-Elisabeth Monney, sa femme, les deux à Vevey.

Nom et profession de l'épouse :

2° Deviaz, Marie

Lieu d'origine et de domicile :

de St-Gingolph (Talais) domiciliée à Vevey

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à La Rouvenaz (Châtelard) le sept Mars mil huit cent soixante-seize.

Noms, profession et

fille de Auguste Deviaz, batelier à Montreux

domicile :

et de feu Joséphine née Servoz.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Cully, à Nyon, à St-Gingolph, à Vevey le vingt-six et à Lutry le vingt-huit Juin de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Lutry, Cully, St-Gingolph, Vevey et Nyon.

Signatures des époux :

Lavanchy Emile  
Deviaz Marie

Signatures des témoins :

Francis Alfred Nyon  
René Dreyfus Nyon

Communiqué à Lutry, Cully, St-Gingolph et Vevey.

L'officier de l'état civil :

J. Thomaz

N° 24.

**Bonzon - Baup.**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit août \_\_\_\_\_ mil neuf cent - cinq -  
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

\_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bonzon, Ernest Frédéric - Gustave, notaire

de Tompaples \_\_\_\_\_ domicilié à Nyon \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

né à Morges le vingt-quatre Juillet mil huit cent septante - sept

\_\_\_\_\_ fils de Louis - Charles - Edouard Bonzon \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ et de Emma - Marie Renaud, sa femme, les deux à Morges. \_\_\_\_\_

2° Baup, Emma - Julie

de Nyon et Coinsins \_\_\_\_\_ domiciliée à Nyon \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

née à Nyon le seize Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre - vingt -

\_\_\_\_\_ fille de feu Charles - Jean - Adam Baup \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ et de Catherine Steinmetz, sa veuve, à Nyon. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Tompaples le vingt-quatre, à  
Nyon le vingt-quatre et à Coinsins le vingt-cinq  
de l'année courante. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
Tompaples, Coinsins et Nyon.

\_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Communiqué : à La Sarraz et  
à Begnins. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Er. Bonzon

Emma Bonzon Baup

Signatures des témoins :

Edumartkeray Nyon.

J. Baup, Nyon

J. Richard, Nyon.

L'officier de l'état civil :

J. Thomas



N° 25.

*Isaac-Schwitzgebel.*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

*Par jugement du Tribunal du District de Nyon rendu en date du 19 Mai 1920 déclaré définitif et exécutoire le 16 Juin 1920 le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.*

*Inscrit le 6 Juillet 1920.  
L'officier de l'état civil :*

*J. Thomas*

*Communiqué au Département de Justice et Police.*

Aujourd'hui dix Août mil neuf cent - cinq - mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Isaac, Jules Frédéric Edouard, évangéliste*

de *Genève* domicilié à *Moudon*

*célibataire*

né à *Genève le vingt-deux Avril* mil huit cent *septante-huit*

fil de *Charles Edouard Isaac, fabricant de vis*

et de *Frédérique Louise Huguenin Firchoux, domiciliés à Nyon.*

2° *Schwitzgebel née Declerck, Anne Marie Louise, salubriste*

des *Fonds de Martel et de Gessenay* domiciliée à *Genève*

*veuve de Eugène Edmond Schwitzgebel depuis le dix-neuf Décembre mil neuf cent-trois*

née à *Bruxelles le dix-sept Février* mil huit cent *septante-un*

fille de *Richard Louis Declerck*

et de *Catherine née Huysmans, décédés.*

Les publications ont eu lieu aux *Fonds de Martel le sept, à Moudon le huit, à Gessenay le neuf et à Genève le dix Juillet de l'année courante.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificat de publication, soit autorisation de célébrer le mariage délivrée par l'officier de l'état civil de Moudon.*

*Communiqué à Genève (Bureau Cantonal), à Moudon, Les Fonds et Gessenay.*

Signatures des époux :

*Edouard Isaac*

*Anna Isaac*

Signatures des témoins :

*J. Isaac Nyon*

*E. Isaac Nyon*

L'officier de l'état civil :

*J. Thomas*

N° 26.

Baud-Moser.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept août

mil neuf cent - cinq  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Baud, Gustave-Aimé, entrepreneurde Nyon domicilié à Nyonveuf de Julie née Servage dès le dix-huit Juin mil neuf cent -  
quatrené à Nyon le deux Février mil huit cent septante-quatrefils de Jean-François Baud, entrepreneur à Nyonet de Joséphine née Raymond, décédée.2° Moser, Linade Läzivil (Berne) domiciliée à Nyon

célibataire

née à Ins (Berne) le dix-neuf Septembre mil huit cent septante-septfille de feu Johann-Georg Moseret de Karolina née Ryniker, sa veuve, à Ins.Les publications ont eu lieu à Nyon et à Grosshöchstetten le vingt  
deux Juillet mil neuf cent-cinq.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
Grosshöchstetten et à Nyon.Communiqué : à Grosshöchstetten

Signatures des époux :

Gustave Baud  
Lina Baud

Signatures des témoins :

Samuel Bucher Nyon  
Ed. Barqueman Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Thomas

N° 27.

Lavanchy-Caillet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit août <sup>mil neuf cent - cinq</sup> ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lavanchy, Victor-Eugène-François-Rodolphe, mécanicien

de Savigny et de Riez domicilié à Lausanne

célibataire

né à Nyon le vingt-deux Janvier — mil huit cent quatre-vingt-cinq

fils de Victor-Henri-Elie-Louis Lavanchy, architecte à Hermance (Genève)

et de Constance-Elise Recordon, décédée.

2° Caillet, Marie-Bertha, couturière

de Maraçon domiciliée à Nyon

célibataire

née à Maraçon le premier Octobre — mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Jean-Gabriel Caillet, décédé

et de Marie née Bron, sa veuve, à Nyon.

Les publications ont eu lieu à Savigny et à Nyon le trente Juin, à Lausanne et à Maraçon le premier Juillet et à Riez le deux Juillet de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication, soit autorisation de célébrer le mariage délivrée par l'officier de l'état civil de Lausanne.

Communiqué : à Savigny, Lausanne, Palisieux & Cully.

Signatures des époux :

*V. Lavanchy*  
M. Lavanchy

Signatures des témoins :

*Chevalley* à Nyon  
*L. Fülliet* à Nyon  
*Caillet Louis* à Genève

L'officier de l'état civil :

*J. Thomas*



N° 28.

**Delorme - Mayor.**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit août

mil neuf cent - cinq -  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Delorme, Eugène - Henri, employé de bureau**

de **Tallamand** domicilié à **Nyon**

**célibataire**

né à **Tallamand - dessus le trente - un Mars** mil huit cent septante - sept

fil de feu **William - Henri Delorme**

et de **Henriette née Cornuz, sa veuve, à Yverdon**

2° **Mayor, Marguerite**

de **Echallens** domiciliée à **Plainpalais (Genève)**

**célibataire**

née à **Echallens le quatre septembre** mil huit cent quatre - vingt

fille de **Henri - Louis Mayor, menuisier à Lausanne**

et de **Barbara Nybüz, sa femme.**

Les publications ont eu lieu à **Nyon et à Echallens le vingt - six,**  
**à Plainpalais le vingt - sept et à Tallamand le vingt - huit**  
**juin de l'année courante.**

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
**Tallamand, Echallens, Plain-**  
**palais et Nyon.**

Communiqué : à **Ludrefin,**  
**Echallens, Genève (Bureau Cantonal).**

Signatures des époux :

**Eugène Delorme**  
**Marguerite Delorme**

Signatures des témoins :

**L. Pully et Nyon**  
**M. Cuyers à Nyon**

L'officier de l'état civil :

**J. Thomas**

Ce volume se termine par le N° 28 des inscriptions de l'année 1905. La suite de  
trouve dans le volume commençant par le n° 29. Et que nous certifions à Nyon le 18 août 1905.  
L'officier de l'état civil de Nyon :



Aubert & Michot 37  
aubert .. Hallenberg 151

A  
B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
I  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y

N° 28.

**Delorme - Mayor.**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit août

mil neuf cent - cinq -  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Delorme, Eugène - Henri, employé de bureau**

de **Tallamand** domicilié à **Nyon**

**célibataire**

né à **Tallamand - dessus le trente - un Mars** mil huit cent septante - sept

fil de feu **William - Henri Delorme**

et de **Henriette née Cornuz, sa veuve, à Yverdon**

2° **Mayor, Marguerite**

de **Echallens** domiciliée à **Plainpalais (Genève)**

**célibataire**

née à **Echallens le quatre Septembre** mil huit cent quatre - vingt

fille de **Henri - Louis Mayor, menuisier à Sausanne**

et de **Barbara Nybüz, sa femme.**

Les publications ont eu lieu à **Nyon et à Echallens le vingt - six,**  
**à Plainpalais le vingt - sept et à Tallamand le vingt - huit**  
**juin de l'année courante.**

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
**Tallamand, Echallens, Plain-**  
**palais et Nyon.**

Communiqué : à **Ludrefin,**  
**Echallens, Genève (Bureau Cantonal).**

Signatures des époux :

**Eugène Delorme**  
**Marguerite Delorme**

Signatures des témoins :

**L. Pully et Nyon**  
**M. Cuyers à Nyon**

L'officier de l'état civil :

**J. Thomas**

Ce volume se termine par le N° 28 des inscriptions de l'année 1905. La suite de  
trouve dans le volume commençant par le n° 29. Et que nous certifions à Nyon le 18 août 1905.  
L'officier de l'état civil de Nyon :





Aubert & Michot 37  
aubert .. Hallenberg 151

A  
B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
I  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y

... .. l. Per... .. Sa ... ..

Baup	&	Dumathray	4.
Bonzon	et	Marel	5
Burnat	et	Gillieron	14
Bozon	&	Dumont	18.
Baud	&	Lude	20
Bachelard	&	Cherpit	26
Bloch	&	Dreifress	29
Baur	&	Morard	33
Bryand	&	Hlaunmuller	35
Breda	&	Mromey	36
Bessler	.	Grabel	42
Buvelot	.	Longchamp	56
Barman	.	Kanotti	58
Bertholet	.	Wissot-Saguet	61.
Baup	.	Thomas	66.
Bruno	.	Osch	67
Burnat	.	Baumamm	76
Baumamm	.	Burnat	76
Bernard	.	Heylan	79
Bühler	.	Zbinden	81
Bolomey	.	Wäber	86
Bürthardt	.	Wösk	87
Badel	.	Nichaud	95
Bono	.	Suppo roue Lumpy	99
Burki	.	Krümmen	100.
Butty	.	Hermenjat	102
Braschler	.	Martinet	108
Baardard	.	Zimmermann	118
Barraud	.	Gaillard	120.
Braschler	.	Fernet	125
Baardard	.	Ferica	127
Barbe roue Rossel	.	Berry	128.
Bossay	.	Forestier	129
Bory	.	Ruey	131.
Bernard	.	Pattney	135
Blazer	.	Dégallier	138
Bachelard	.	Rapp	140
Blanchard	.	Gueissag	146
Béguin	.	Longchamp	149
Bacchetta	.	Chabod	153
Bustien	.	Martinet née Huguet	154
Barrilliet	.	Schneider née Brüllhard	155
Brüllhard roue Schneider	&	Barrilliet	155
Bossetti	et	Bechter	159
Bechter	.	Bossetti	159
Bernasconi	.	Pache	164

Bonzon	et	Favrod	168.
Buvelot	.	Diquat née Schmitz	178
Büschi	.	Jaggi	185
Burnand	.	Larenaud	188
Bernstein	.	Lambossy	189
Burnier	.	Bacchetta	194
Bacchetta	.	Burnier	194
Bonzon	.	Baup	196
Baup	.	Bonzon	196
Baud	.	Hoser	198

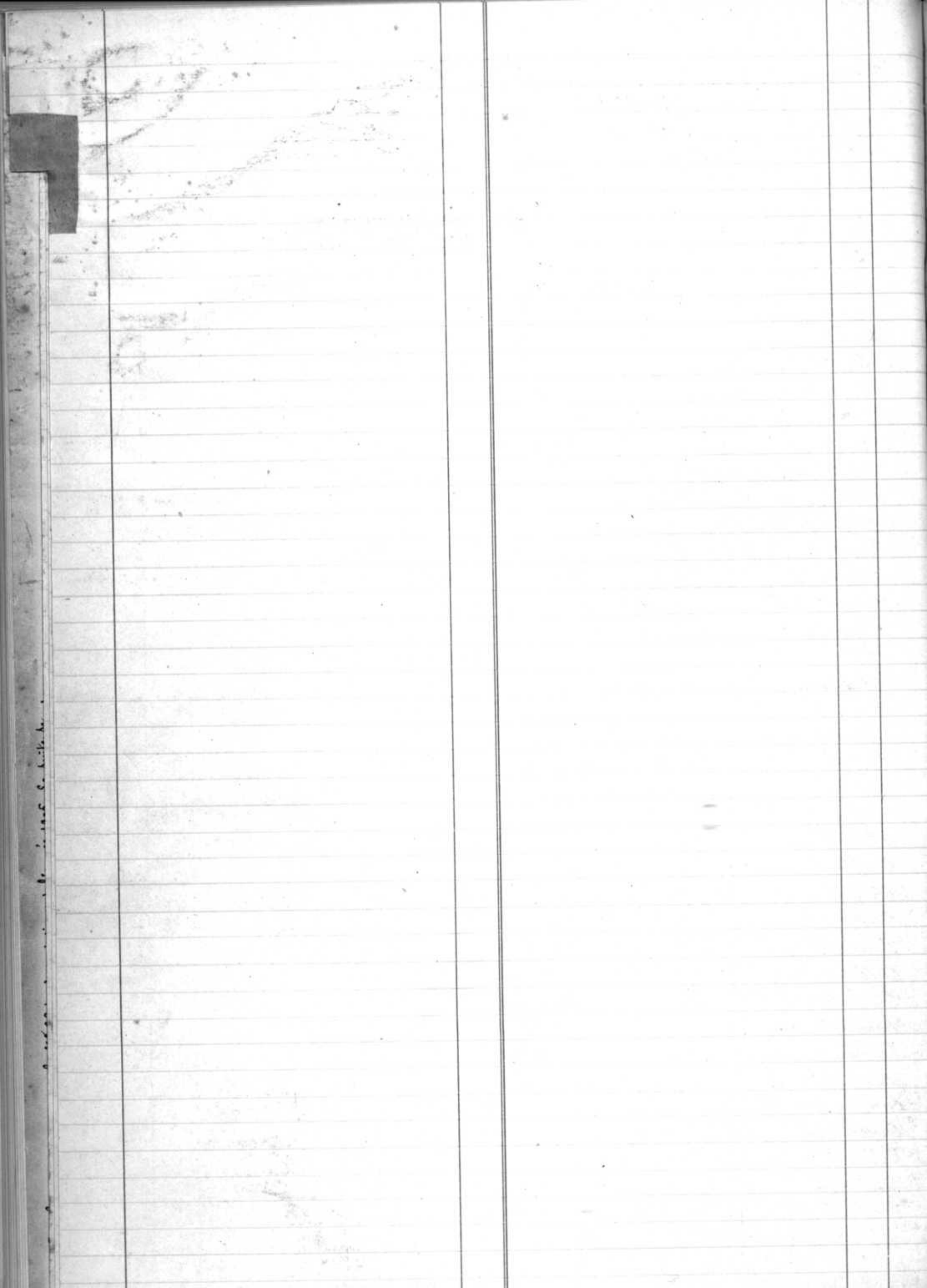
B  
O  
F  
F  
G  
H  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y





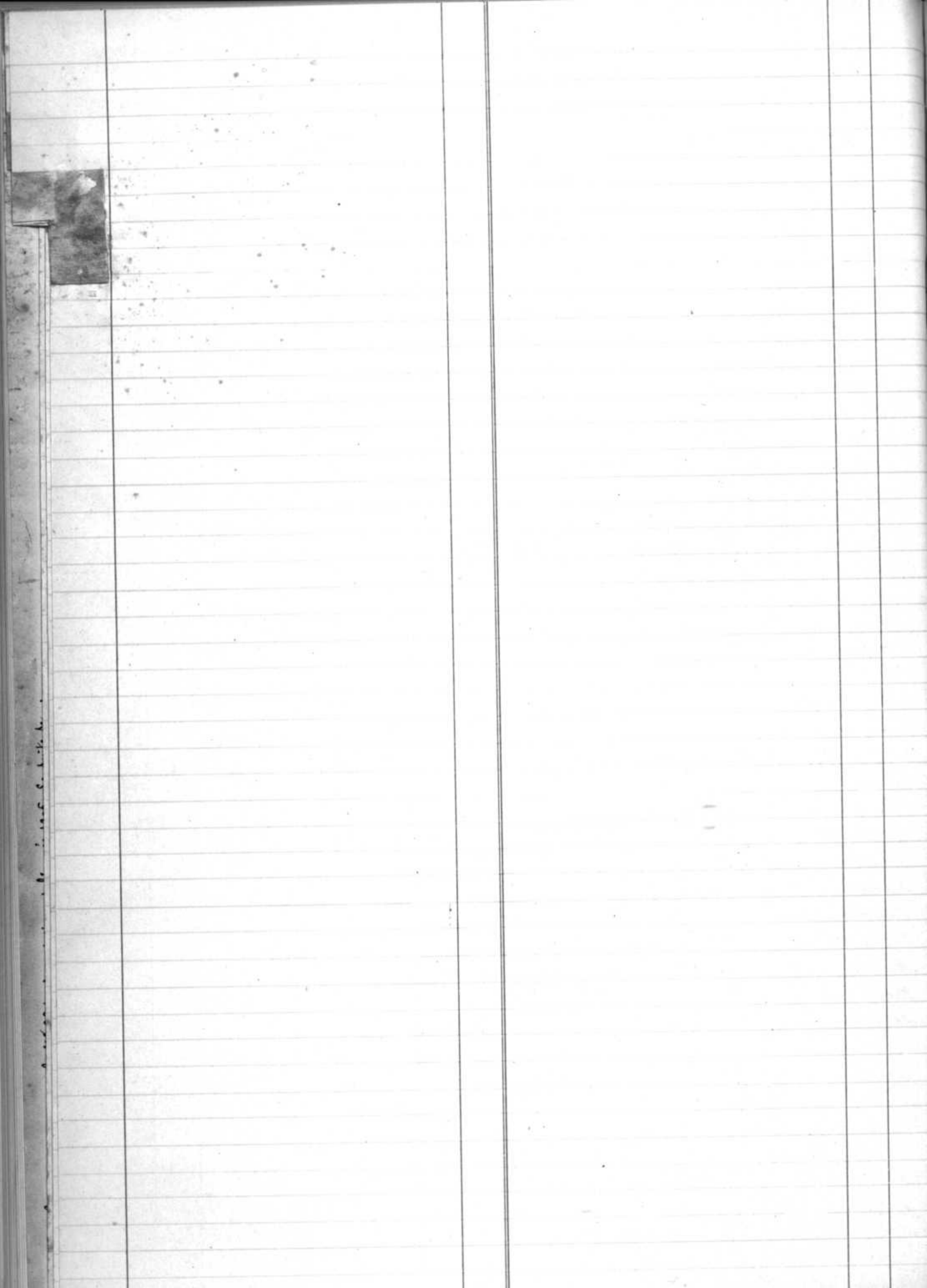
Dr. de 1868 Ca. 1870. No. 1

Charbonnier	y	Jarrotti	10
Cherpit	"	Rachelard	26
Chevalley	"	Caillet	28
Caillet	"	Chevalley	28
Chambordou	"	Hurtz	41
Corbat	"	Griggi	43
Comba	"	Combe	44
Comte	"	Comba	44
Corba	"	Wehli	45
Cugni	"	Craisier	48
Craisier	"	Cugni	48
Casanova	"	Taggi	52
Cortellini	"	Mtzingen	57
Chevallat	"	Fiquet	59
Criblet	"	Krebs	65
Cruz	"	Lüthi	78
Colombatto	"	Linchetto	83
Costantini	"	Vuillermin	85
Champion	"	Viommet	90
Curty	"	Deillon	93
Chollet	"	Ries	94
Chautems	"	Fivaz	96
Chatton	"	Gremaud	97
Canel	"	Griggi	104
Chapuis	"	Rindispacher	110
Corday	"	Durand	119
Cosandey	"	Härtli	126
Christeller	"	Coscan	130
Cupelin	"	Isaac	134
Collins	"	Gignoux	137
Chautems	"	tesin	139
Crosset	"	Gachet	141
Chabod	"	Gattoni	150
Crottaz	"	Cisot	152
Chabod	"	Bacchetta	153
Callet	"	Jost	163
Chevallaz	"	Schmidgger	169
Champrenaud	nié Le Maitre et Golats		176
Cretin	et Haillard		183
Clivaz	Jearnot nié Michel		186
Cathelaz	veuve Debonnerville et Hurier		193
Caillet	et Lavanchy		199





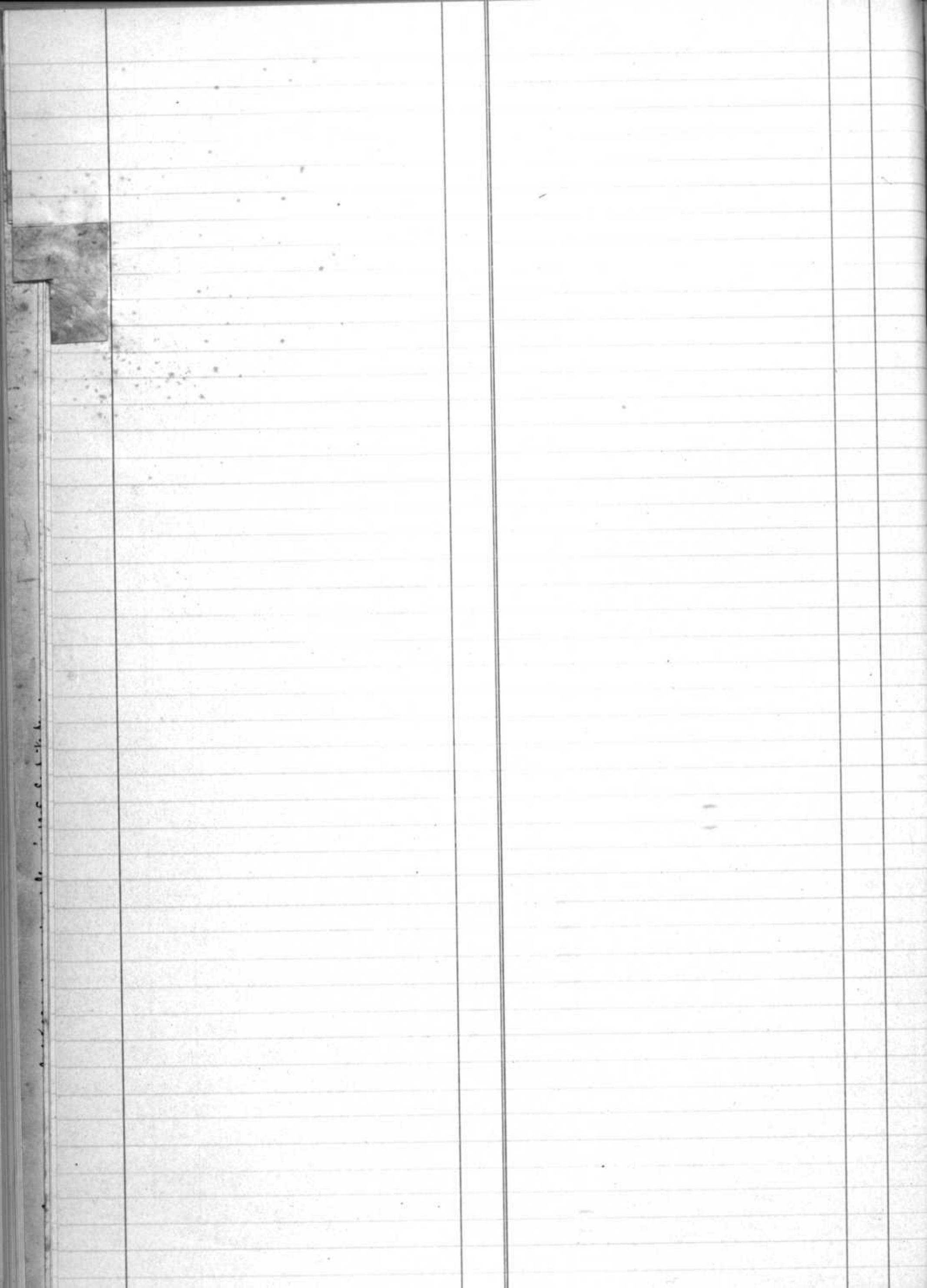
Duret	et	Grobel	1
Dessous l'Eglise	8	Willen	3
Dumartheay	8	Baup	4.
Delaporte	8	Gonthier	12
Dumont	.	Bozon	18.
Dill	8	Gfeller	27.
Dreifuss	~	Bloch	29
Duret	~	Rion	30
Duret	~	Perret	32
Dumussel	~	Jauaud	46
Diverens	~	Tsch	55
Decoppet	.	Lüss	63
Dutruit	.	Zaborowski	71
Dallemagne	.	Jacob	77.
Delorme	.	Zbinden	84
Devrient	.	Lambossy	88
Deillon	.	Curty	93
Dubochet	.	Delacrétaz	103
Delacrétaz	.	Dubochet	103
Dutruit	.	Lizon au Cire	109
Desponds	.	Rochat	111
Despond	.	Horney	113
Durand	.	Gorday	119
Dufour	.	lecter né Rochat	132
Decter né Rochat	.	Dufour	132
Deschamps	.	Crebous	133
Dégallier	.	Blazer	138
Déjussel	.	Horellon	145
Dunand	.	Martin	148
Durand	.	Horca	160
Dessous l'Eglise	.	Schärren	171
Duchine	.	Etienne	173
Duboux née Haurer	.	Kerry	181
Deschamps	.	Haas	187
Debonnevillle	née Cathélag et Hurier		193
Derivaz	et Lavanchy		195
Deleux	veuve Schwitzgebel et Isaac		197
Delorme	et Mayor		200



Emery	et	Bavel	64
Etienne	.	Duchêne	173
Ende	.	Ries	177

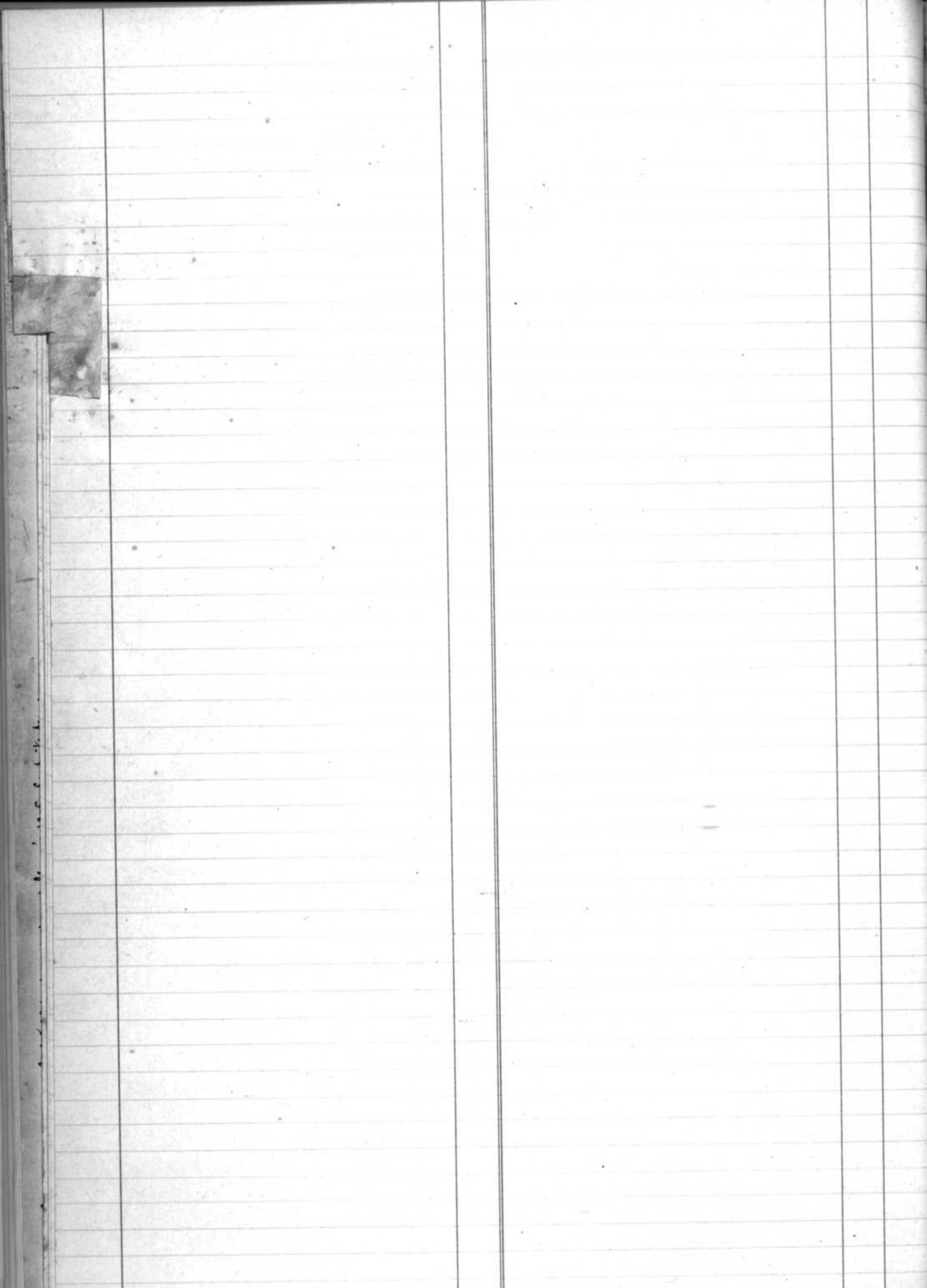
F  
E  
G  
H  
I  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V





Failloux	et Terrault	72
Fivaz	Chautems	96
Forestier	Bossay	129
Fontollet	Schaffner	143
Favrod	Bonzon	168
Farre	Haillard	183.

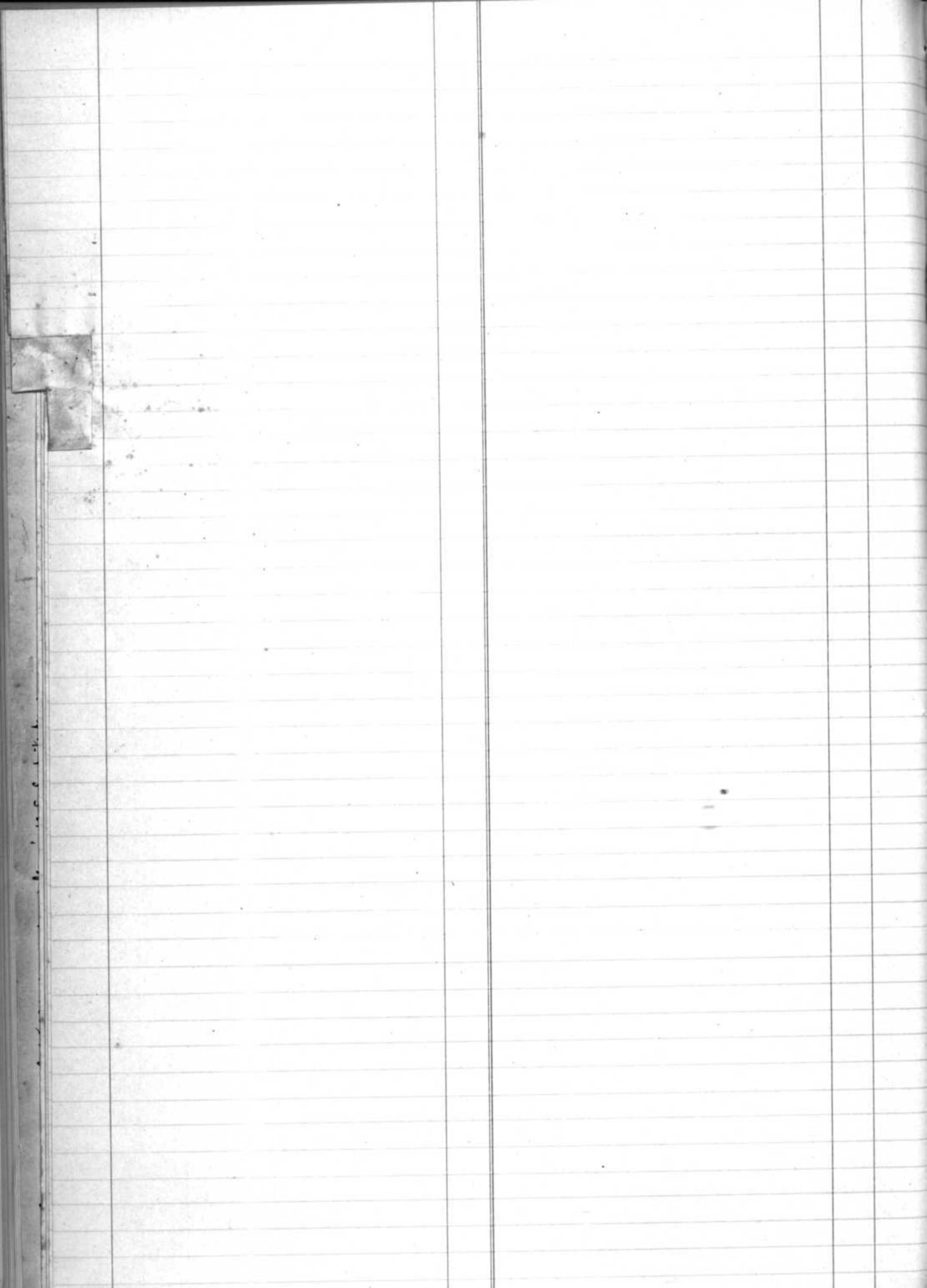
F  
G  
H  
I  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y





Grobel	et	Duret	1
Grobel	et	Sormailon	2
Gamboni	et	Mermion	5
Gallay	et	Maillard	8
Gauthier	.	Delaporte	12
Gillieron	.	Burnat	14
Grandmontagne	5	Kutter	16
Graber	5	Huber	24
Grandvoinet	5	Musceller	25
Gfeller	5	Dill	27
Grandjean	5	Noir	24
Gauthier	x	Vogel	38
Graber	"	Dessler	42
Griggi	"	Corbat	43
Grattini	.	Sch	68
Gozel	.	Zwicki	74
Gétaz	"	Gamboni	82
Gamboni	"	Gétaz	82
Grandchamp	.	Rochat	89
Gozel	.	Goss	91
Goss	.	Gozel	91
Girod	.	Rindispacher	92
Gremaud	.	Chatton	97
Griggi	.	Canel	104
Gaimard	.	Lauener	107
Gallandat	.	Harrel	114
Grognoz	.	Sondoux	117
Gondoux	"	Grognoz	117
Gaillard	.	Barraud	120
Gues	.	Rossier	121
Gruaz	.	Novereaz	123
Gignoux	.	Collins	137
Gachet	.	Crosset	141
Grandjean	.	Gozel	142
Gozel	.	Grandjean	142
Gueissaz	.	Blanchard	146
Gattoni	.	Chabod	150
Girard	.	Guignet	156
Guignet	.	Girard	156
Gingins	.	Rossier	161
Quibert	.	Tahud	174
Guignet	.	Monney	175
Golaz	.	Champronaud ni le maître	176
Gheriglio	.	Kuffer	184
Gamboni	.	Gaude	190
Gaude	.	Gamboni	190
Graber	.	Huber	192

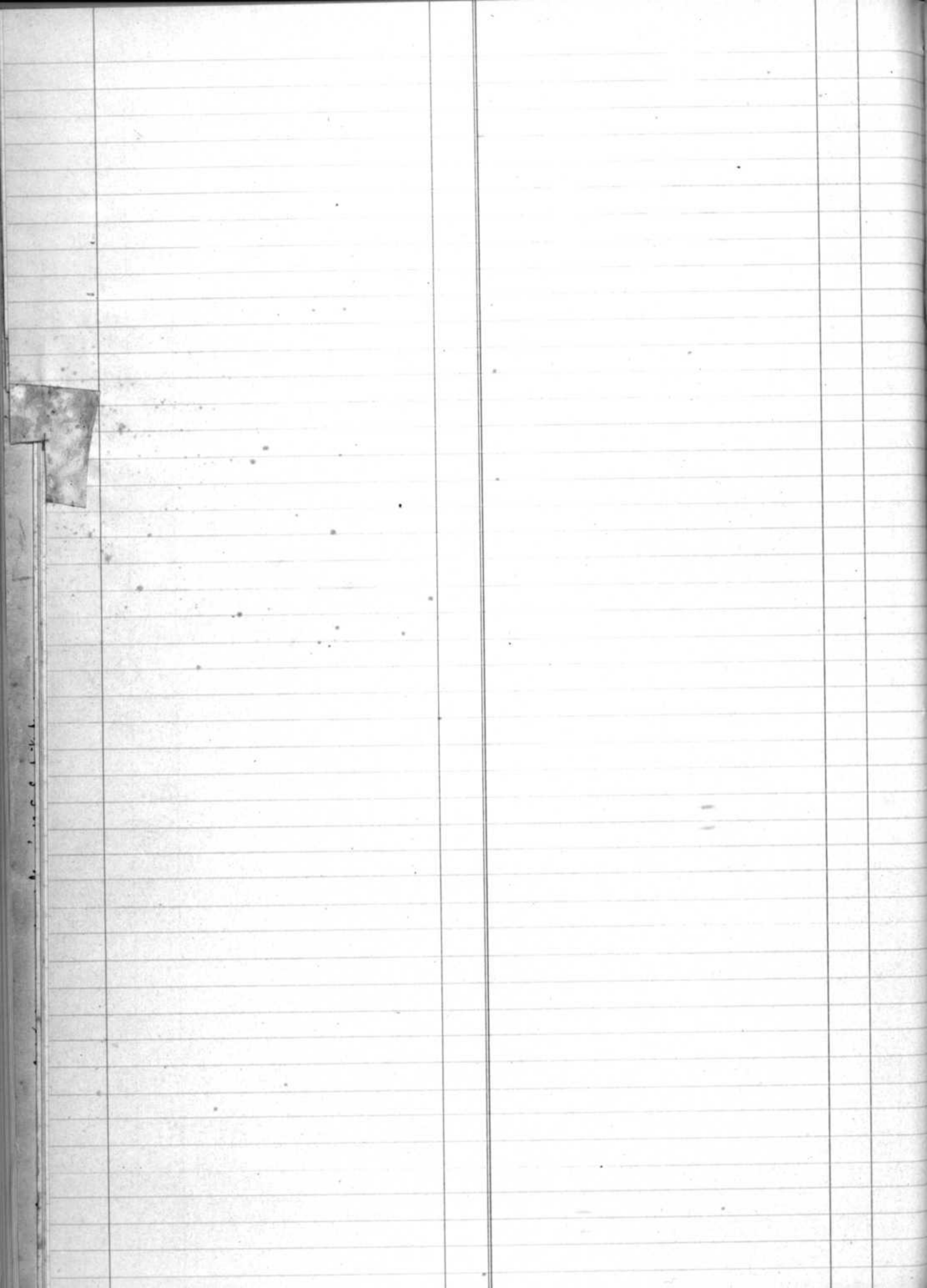
G  
H  
I  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V



Huber & Graber	25
Hausmüller & Bryand	35
Huguet . . . . . Hovel	62.
Hermieux . . . . . Rossier	98
Hermensat . . . . . Butty	102
Huguet divorcé Hartinet & Jussieu	154
Hepp . . . . . et Nicod	157
Haas . . . . . Deschamps	187
Huber . . . . . Graber	192

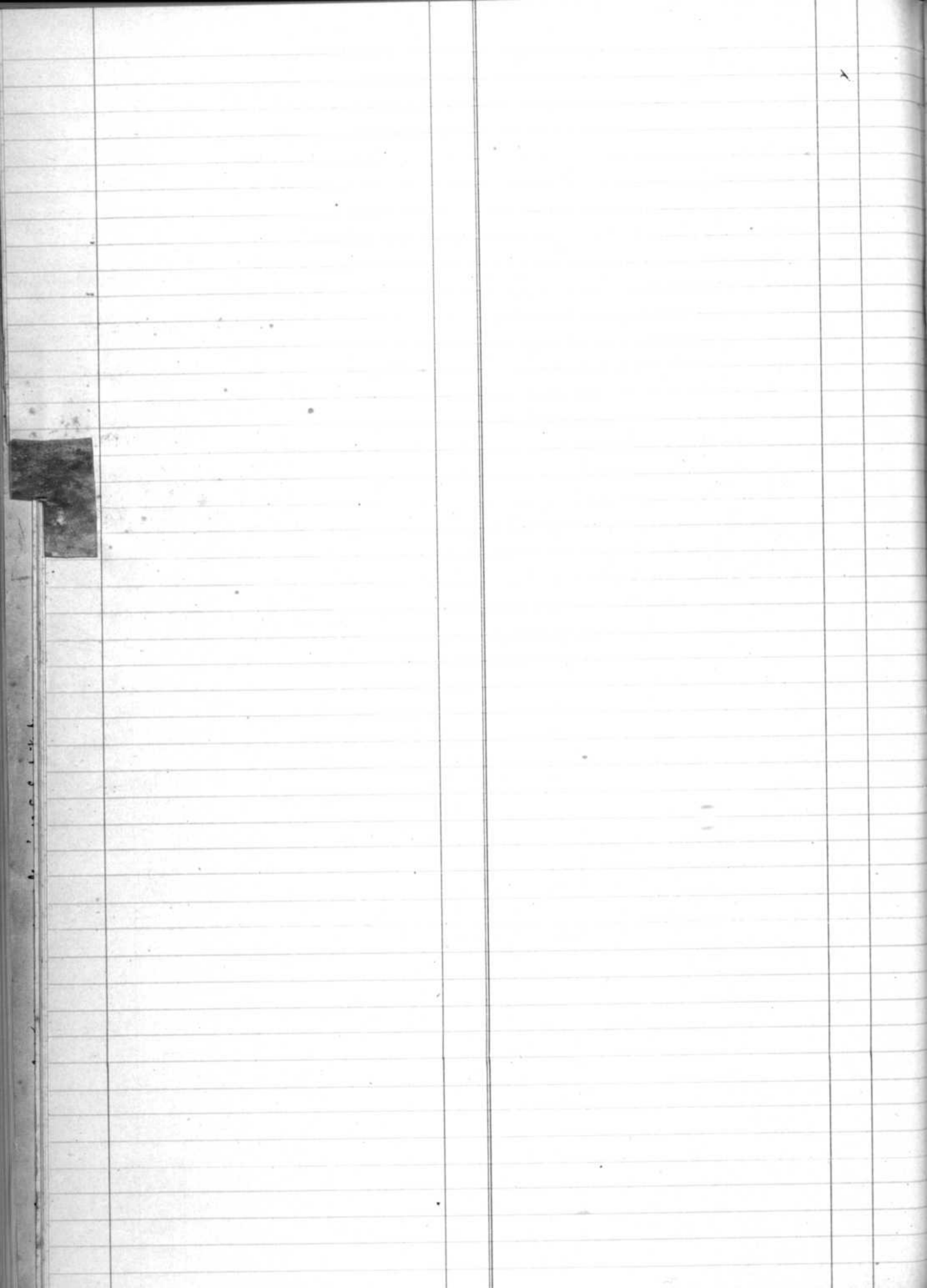
H  
I  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y





Jaggi	u	Poleuent	51	Jacob	g	Manthe	15
Jaggi	,	Basanora	52	Jan	g	- Rosset	19
Ish	,	Diprens	55	Jacob	g	Manthe	21
Ish	,	Bruno	67	Jaurud	,	Durussel	46
Ish	,	Grattini	68	Jacob	,	Dallemagne	77.
Isaac	,	Cupelin	134.	Jaton	,	Roussi	101.
Isaac	,	Roquerbre	166	Jost	,	Callet	163.
Jaggi	,	Büschi	185	Jammot ni		Nichel et Clivaz	186
Isaac et		Schwitzgebel ni	197	Declerck			

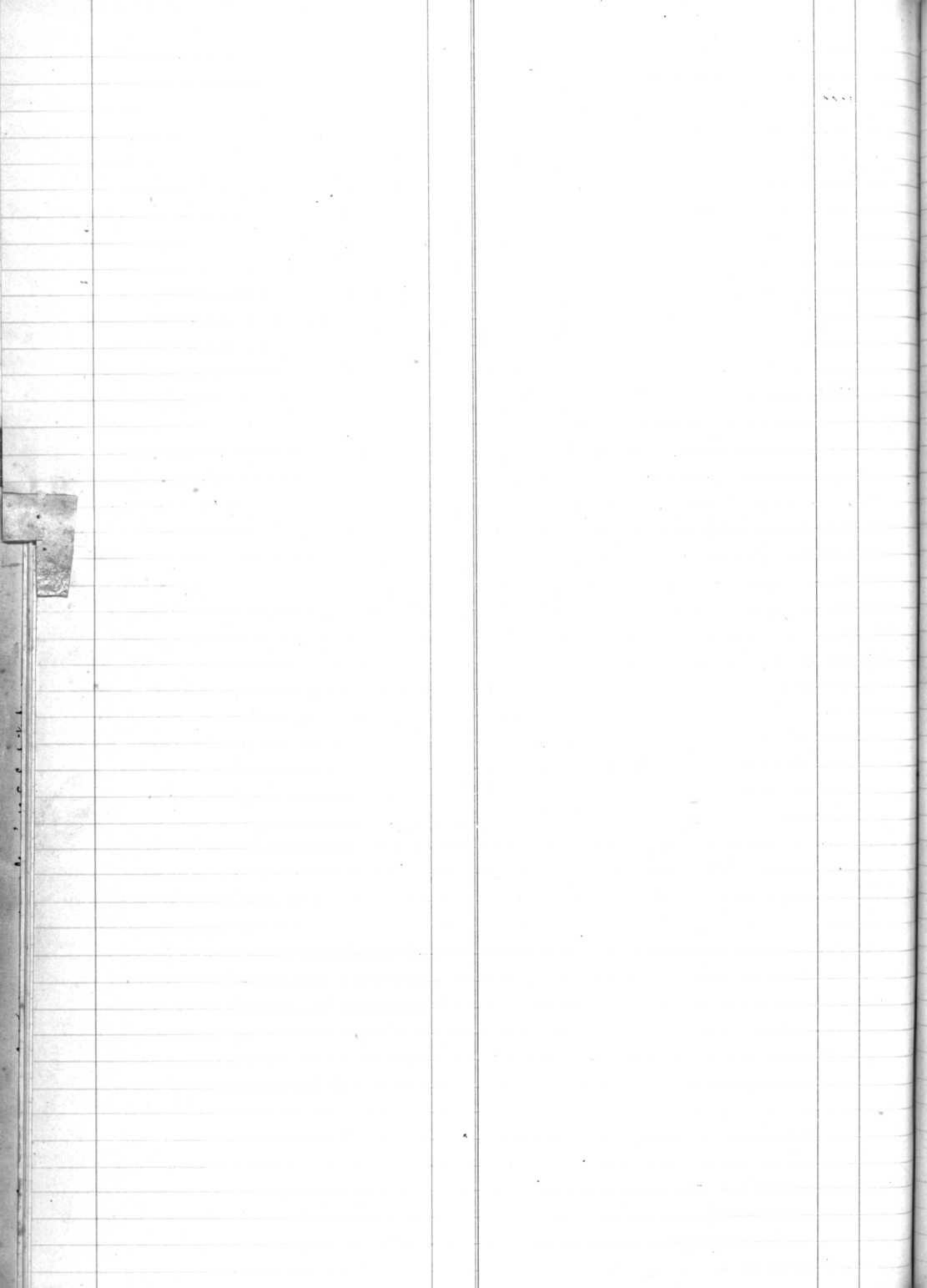
I  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y





Kruffer	&	Grandmontagne	16
Kuntz	"	Chambordou	41
Krebs	.	Criblet	65
Krummen.	.	Burki	100
Hölliker	.	Rothacker	105
Hallenberg	.	aubert	151

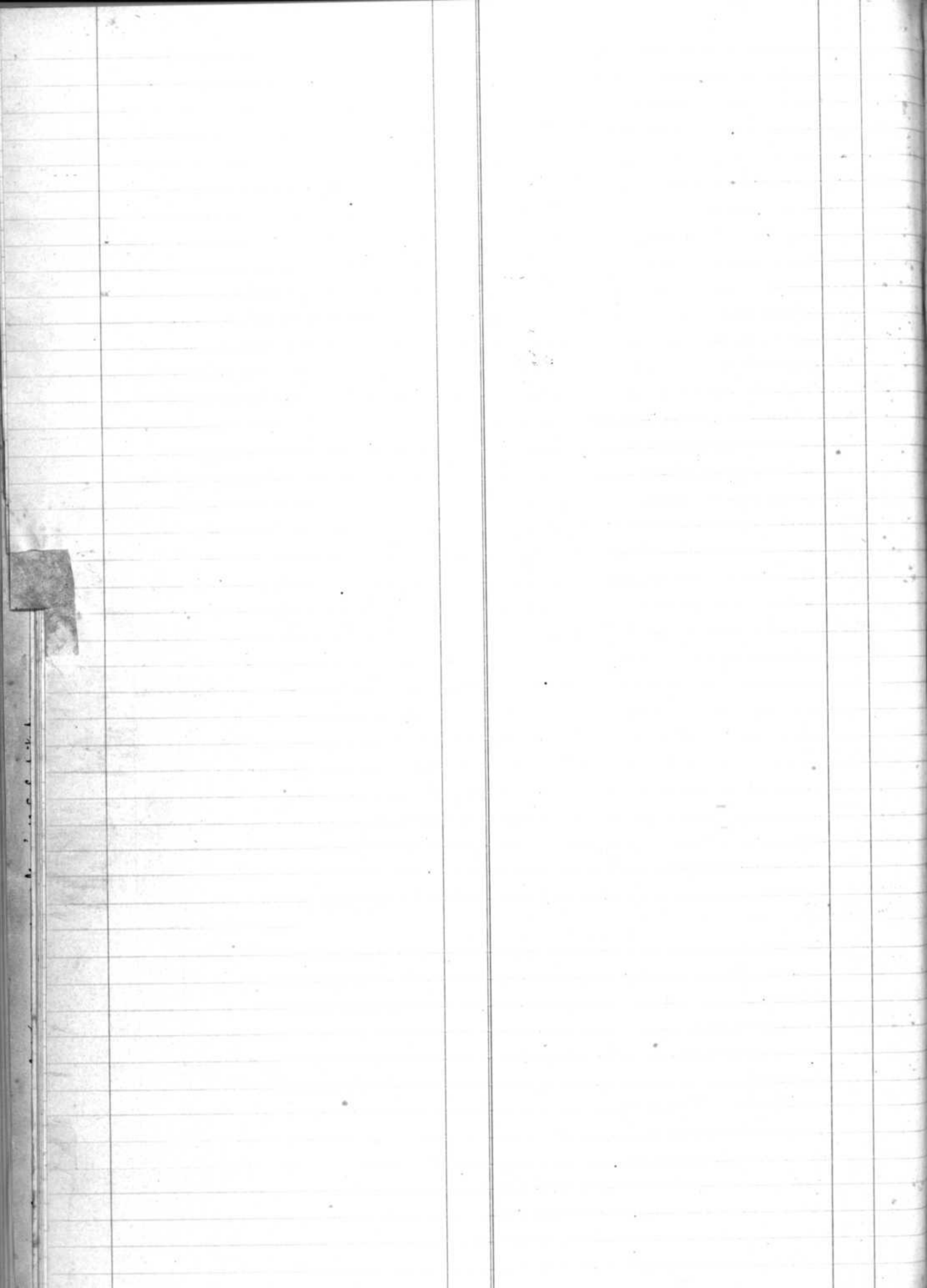
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y



Lude et Baud	20
Liberatore & Pozzo	22
Liedi " Perusset	40
Lüscher " Ferrault	53
Luge " Truinet	54
Longchamp " Buvelot	56
Lenoir " Perusset	70
Lizon-au-Cire " Trin	75
Lüthi " Cruz	78
Lambossy " Acrient	88
Lumpp néi Suppo & Bono	99
Sauener et Gaimard	107
Lizon-au-Cire " Dutruit	109
Lambossy " Dittet	124
Longchamp " Béguin	149
Lagier " Ceyssero	158
Lecoultré " Hétraux	165
Le Maître divorci Champrénaud	176
Lehmann " Rossier	180
Larence " Burnand	188
Lambossy " Bernstein	189
Laranchy " Derivaz	195
Laranchy " Gaillet	199

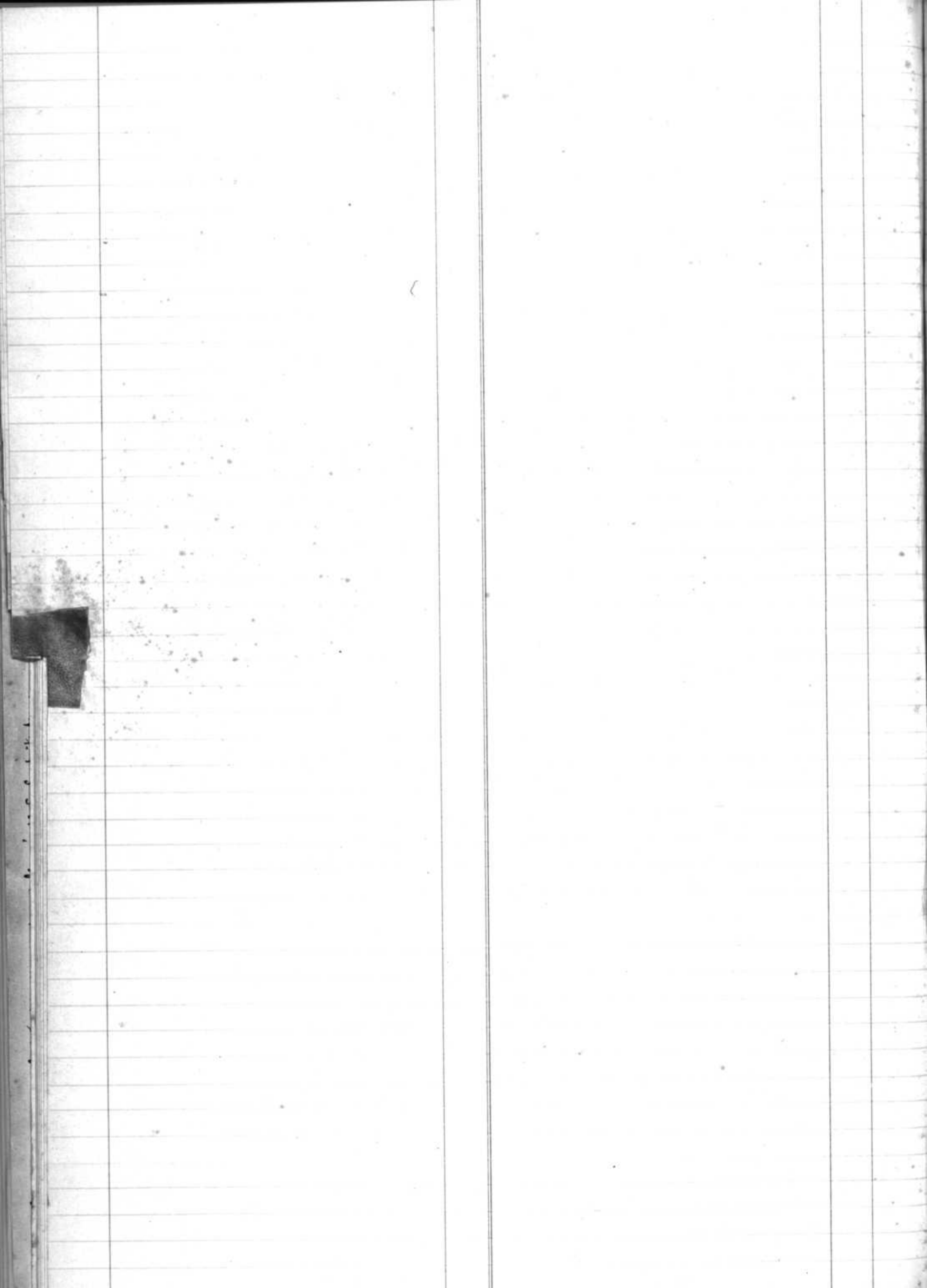
I  
M  
N  
O  
P  
O  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y





Merminod	x	Gamboni	5
Morel	y	Bongon	6
Maillard	y	Gallay	8
Marquerat	y	Schmid	11
Méchet	x	Wursten	13
Marthe	.	Jacob	15
Marchand	y	Perrotton	17
Marthe	x	Jacob	21
Moser	y	Willen	23
Messilles	x	Grandvoinet	25
Michaud	y	Rossier	31
Miard	x	Baur	33
Morney	x	Breda	36
Micholt	y	Aubert	37
Morel	.	Huguet	62
Meylan	.	Bernard	79
Méyer	.	Polomey	86
Hösl	.	Bürkhardt	87
Michaud	.	Bavel	95
Hartinet	.	Praschler	108
Monney	.	Aespond	113
Harrel	.	Gallandot	114
Helica	.	Römer	115
Hoeyste veuve Bhierrin et Yenny			116
Härki	x	Cosandey	126
Horac	.	Foyet	136
Horellon	.	Déjussel	145
Hartin	.	Dunand	148
Hartinet née Huguet et Bussien			154
Hora	et	Durand	160
Hovier	.	Wuichet	162
Hétraux	.	Lecoultré	165
Hatter	.	Schidegger	167
Hessiller	.	Platel	170
Honney	.	Guignet	175
Le Haite divorcé Champrenaud et Golat			176
Hauer veuve Auboux et Berry			181
Mandry	et	Tasche	182
Maillard	.	Coëtin Farre	183
Michel divorcé Jeannot x Clivaz			186
Hessiller	et	Tandoz	191
Murier	.	Debonnerville } née Cathelat }	193
Moser	.	Baud	198
Mayer	.	Delorme	200

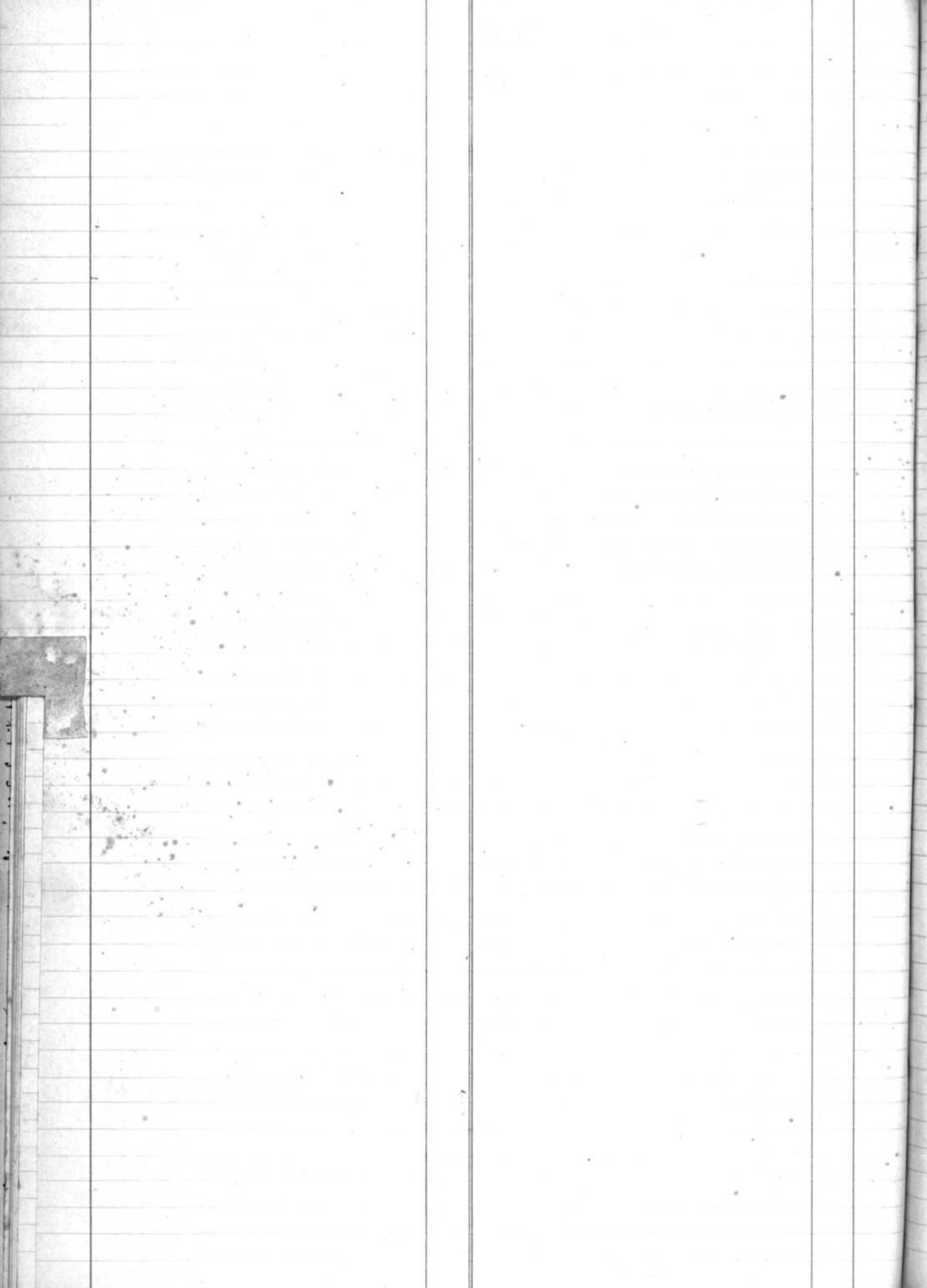
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y





Hazarre	et	Pittet	7
Wörre	g	Grandjean	34
Nicolas	.	Zwahlen	112
Korvraz	.	Guay.	123
Kourice	.	Rubin	144
Nicod	.	Hepp	157
Stuffer	.	Gheriglio	184

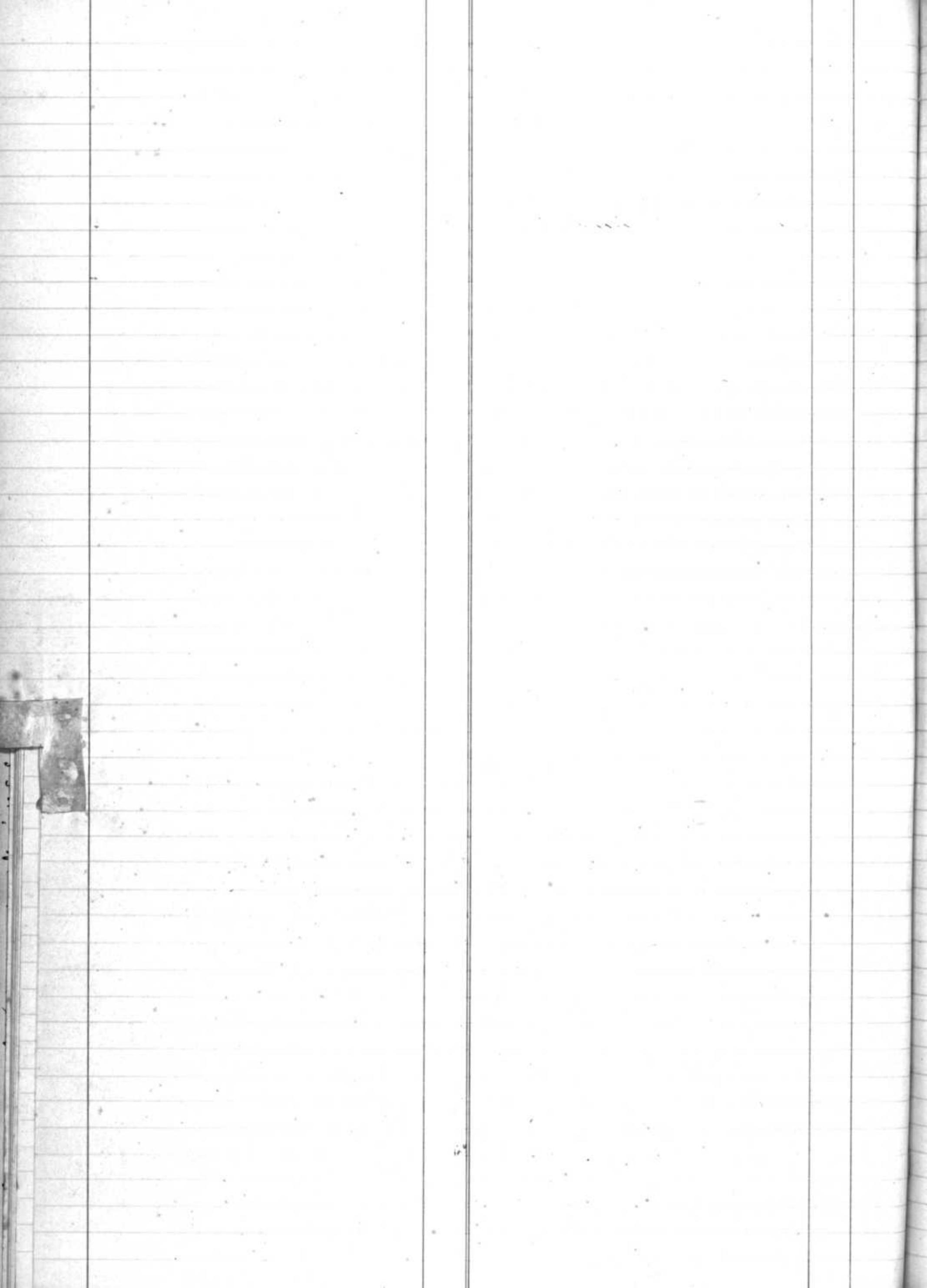
N  
O  
P  
O  
R  
S  
E  
H  
V  
Y



Olivet	et	Rochat	47
Oehle	"	Ramer	50
Obici	"	Reper	179

O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y





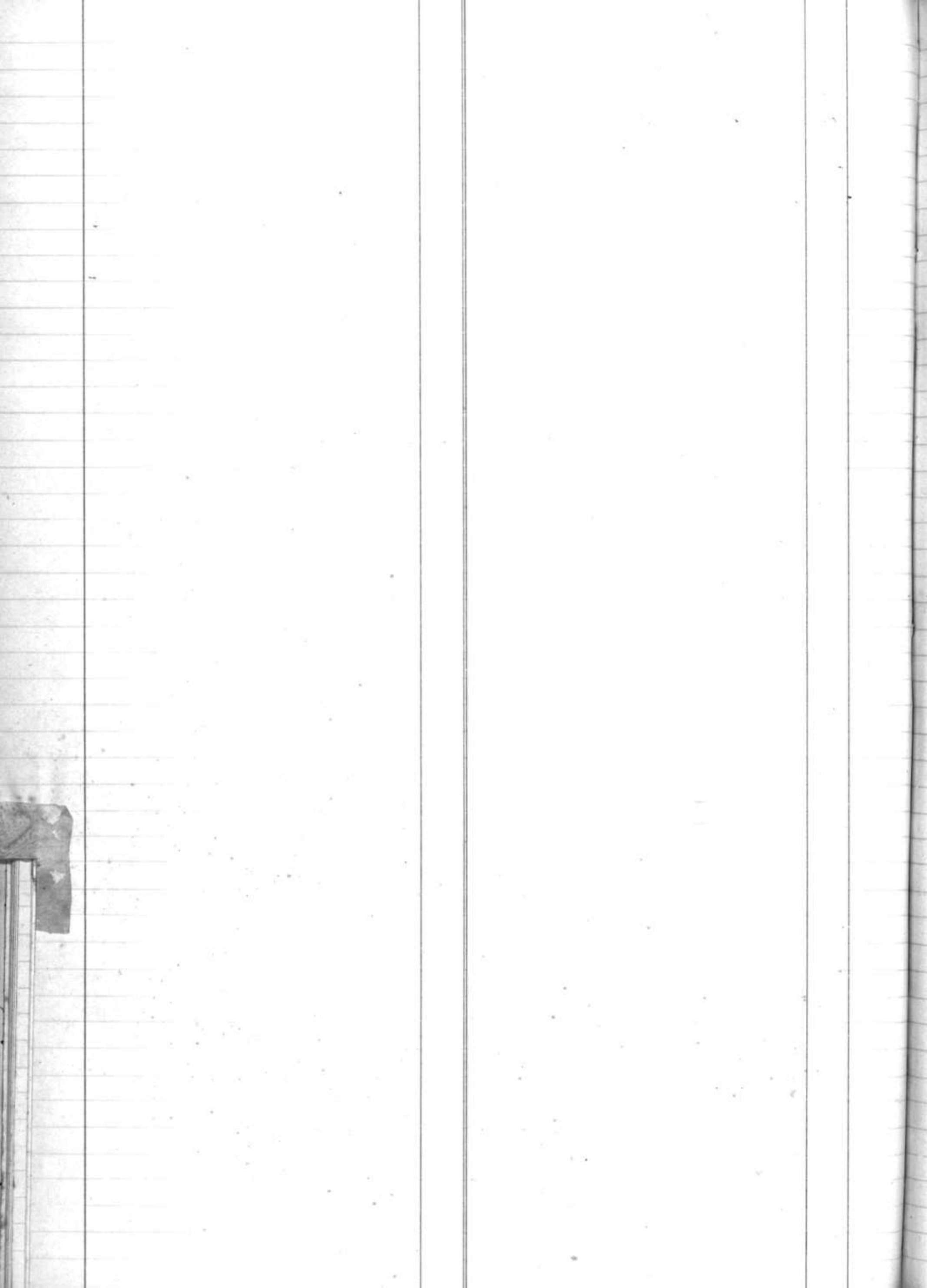
Pittet 78	Razare	7.
Pittet 83	Vuarnet	9
Ferrotton 84	Marchand	17
Pozzo 85	Liberatore	22
Ferret 86	Ducet	32
Péussat "	Liedi	40
Polenunt "	Taggi	51
Perrault "	Luscher	53
Piquet "	Chevallat	59
Picot "	Rosé	69
Péruisset "	Lenoir	70
Perrault "	Faillat	72
Prin "	Lizon - au Ciel	75
Pittet "	Lambosy	124
Pernet "	Brascher	125
Pattney "	Bernard	135
Poyet "	Horax	136
Pasche "	Renaud	147
Pache "	Bernasconi	164
Platel "	Kesseiller	170
Tahud "	Guibert	174
Piquet née Schneider.	Buvelot	178
Pasche "	Mandry	182

P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y









Rosset	vs Jan	19
Pion	vs Duret	30
Rossier	vs Michaud	31
Roulier	et Ross'	39
Rosé'	" Roulier	39
Rochat	" Olivet	47
Römer	" Oehle	50
Requin	" Zürcher	60
Rosé'	" Piots	69
Rochat	" Grandchamp	89
Rindispacher	" Girod	92
Ries	" Chollet	94
Rossier	" Henniousp	98
Roussi	" Jaton	101
Rothacher	" Kölliker	105
Rindispacher	" Chapuis	110
Rochat	" Desponds	111
Römer	" Helica	114
Rossier	" Gues	121
Rosset nei Parle	" Berry	128
Ruey	" Bory	131
Rochat neue Lecter	" Dupuis	132
Rapp	" Bachelard	140
Rubin	" nouvelle	144
Renaud	" Pasche	147
Rossier	" Gingins	161
Roquerbre	" Isaac	166
Ries	" Ende	177
Ryser	" Obici	179
Rossier	" Lehmann	180

R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y



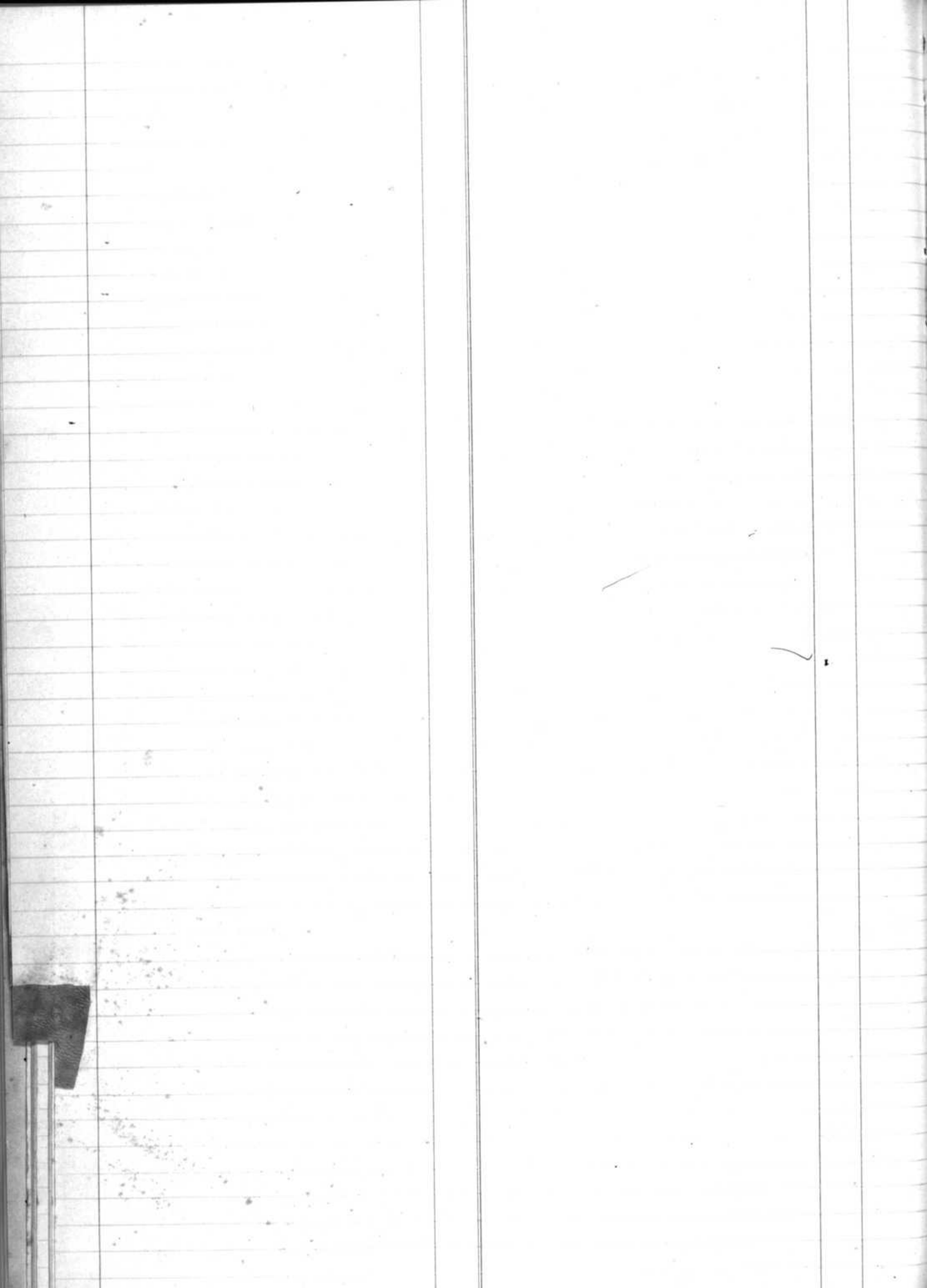


Sommaillon	et	Grobel	2
Schmid	et	Marguesat	11
Süss	.	Scoppet	63
Schärer	.	Crabaud	73
Simchetto	.	Colombatto	83
Suppo veuve Lumpp.	.	Bono	99
Stadelmann	.	Schärer	100
Schärer	.	Stadelmann	100
Sera	.	Bastard	127
Schaffner	.	Fontollet	143
Schneider neé Juillard	+	Jarulliet	155
Scheidegger	et	Hatter	167
Scheidegger	.	Chevallan	169
Schärren	.	Dessous l'Eglise	171
Schneiter veuve Piquet	et	Buvelot	178.
Sandoz	et	Hessiller	191
Schwitzgebel neé Declercq	et	Isaac	192





Bissot - Saquette & Bertholet	61.
Cavel . Emery	64
Thomas . Baup	66
Crabaud . Schärer	73
Chivrin née Keystre . Yenny	116
Berry . Rossel née Darbe	128
Moscan . Christelle	130
Crebraux . Deschamps	133
Bissot . Crottag	152
Keyssire . Lagier	158
Berry et Duboux née Hauser	181

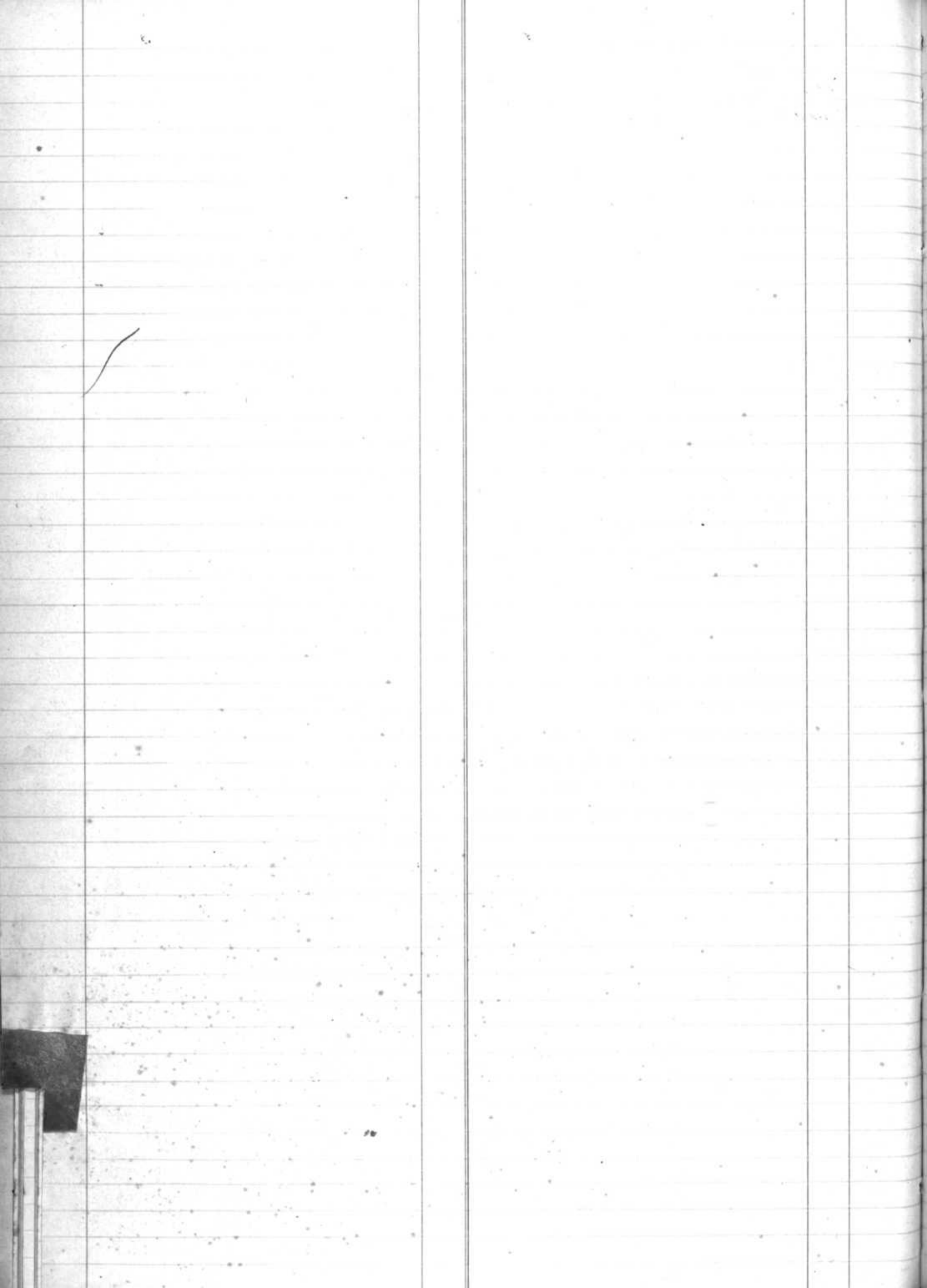


Ultinger et Cortellini

57.

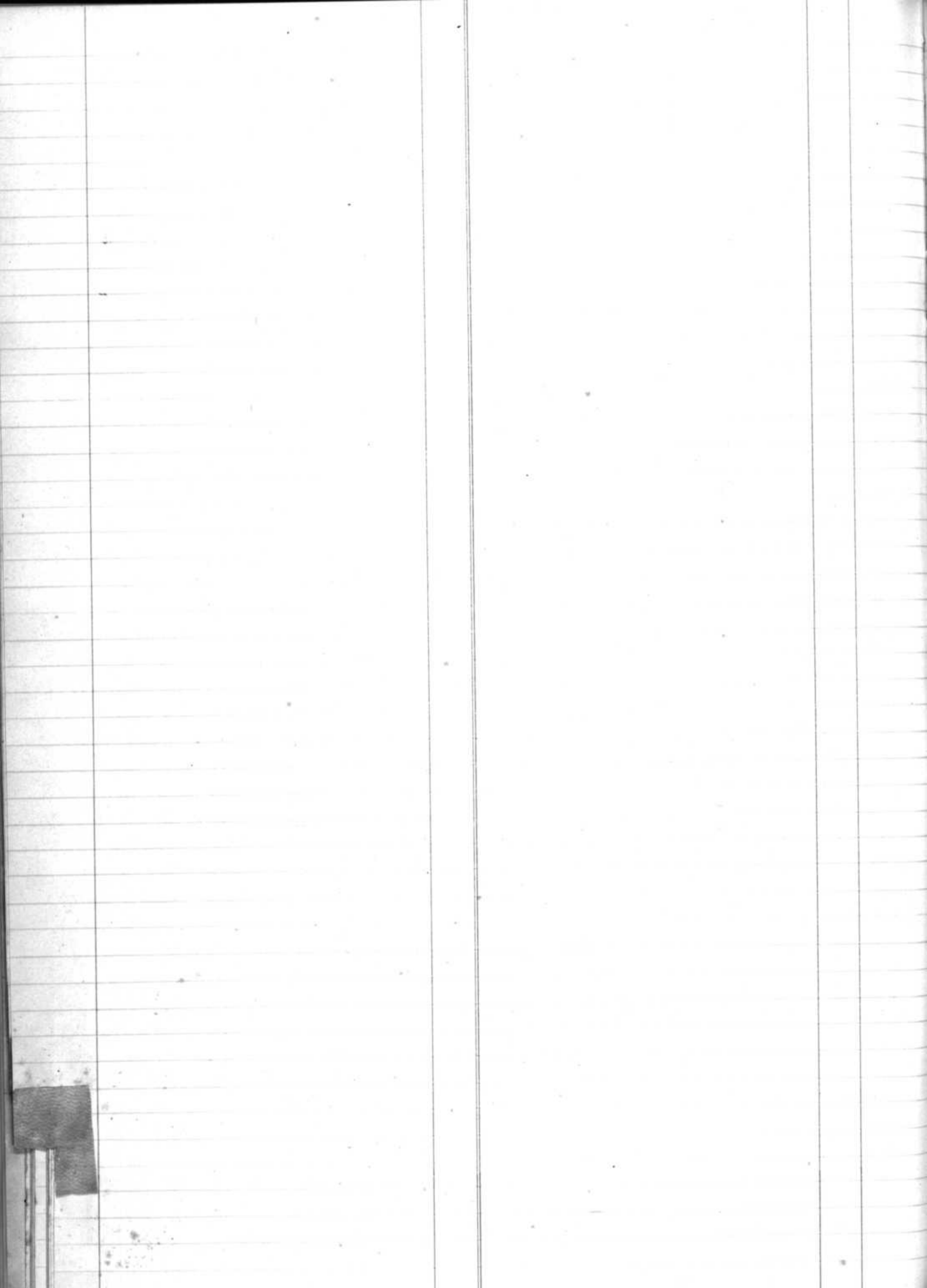
U  
V  
X  
Y



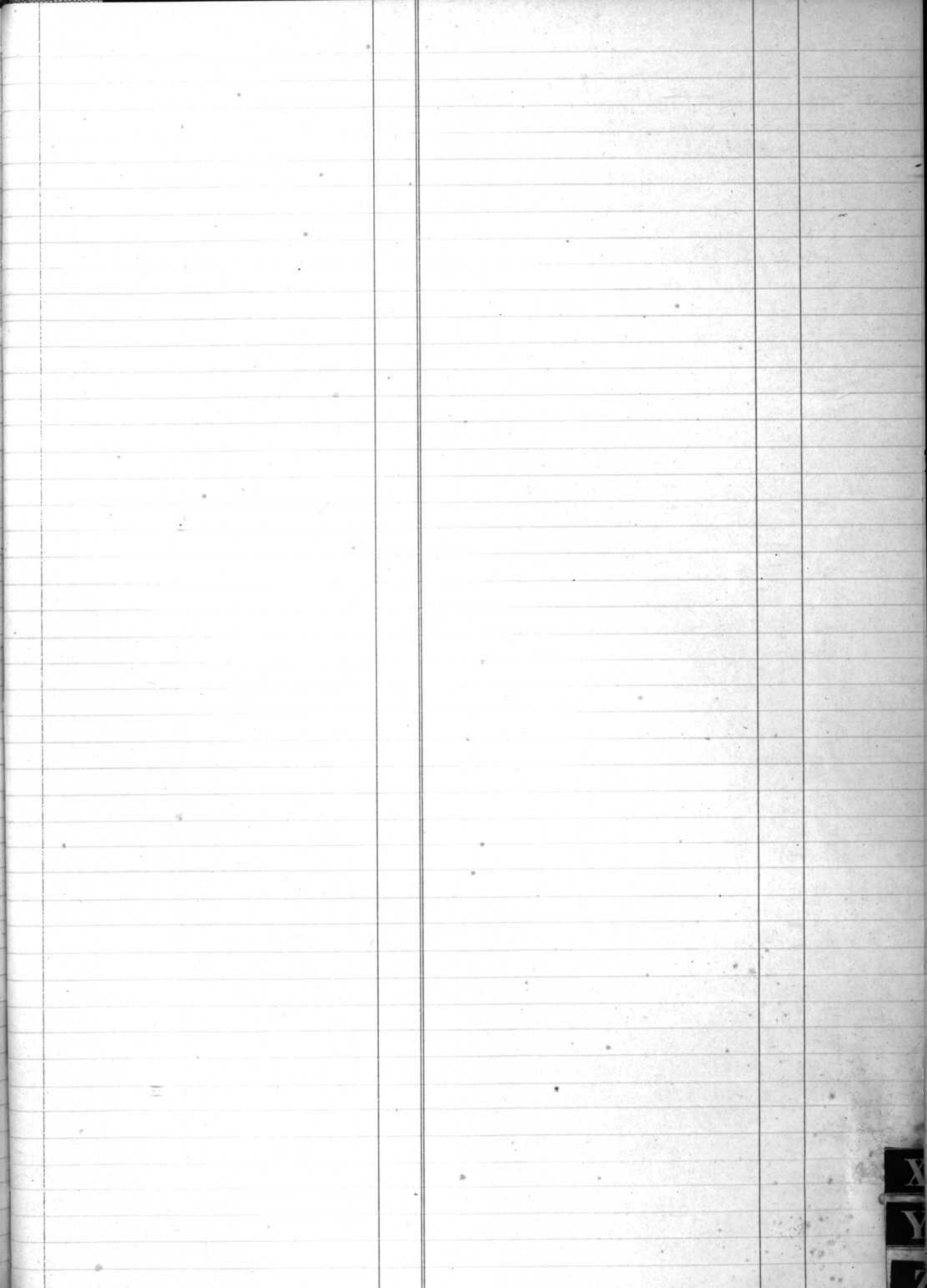


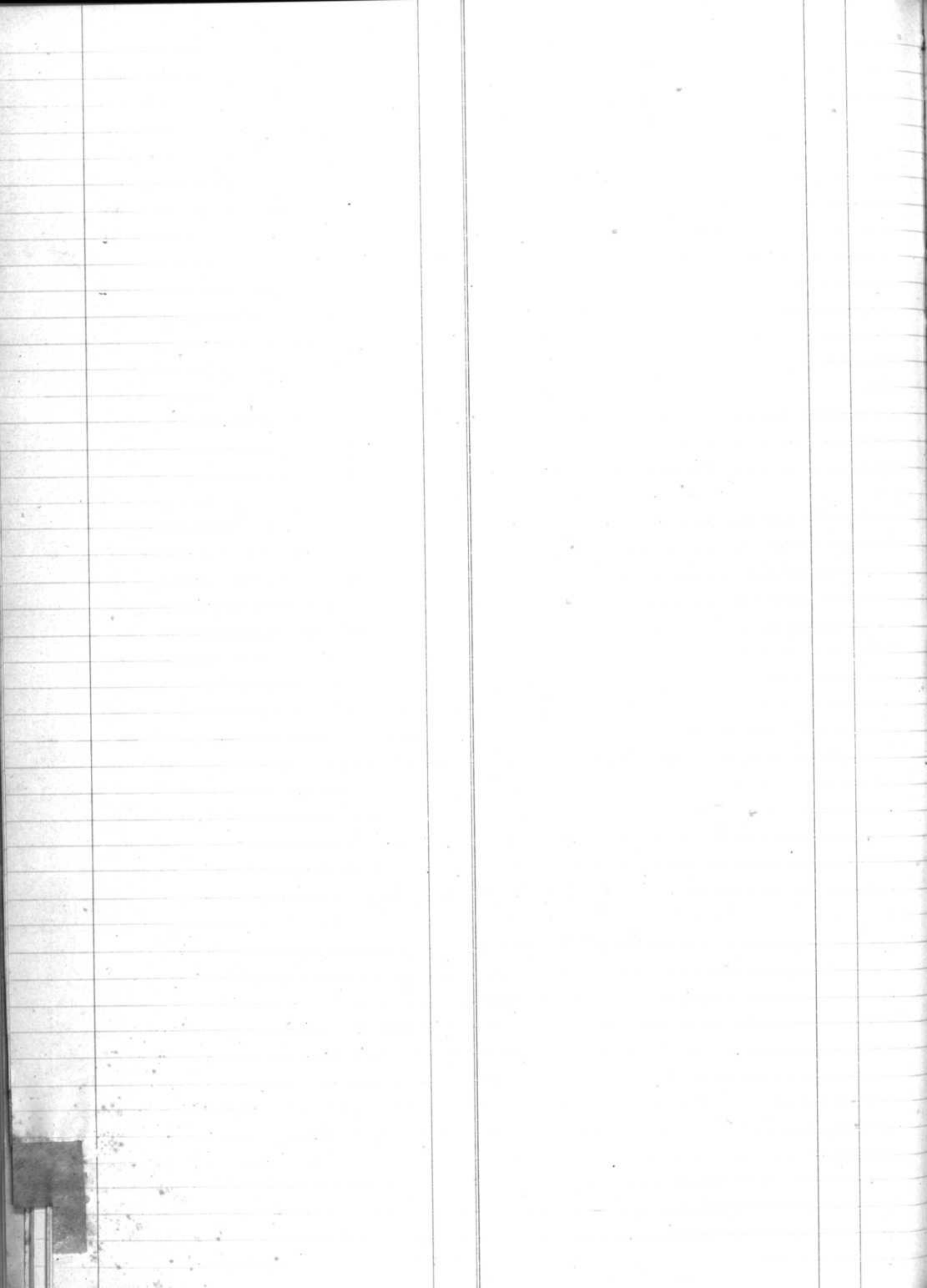
Vuarnet	et	Pittet	9
Vögel	et	Gauthier	38
Vittet	"	Wüst	44
Vincent	"	Luge	54
Willemin	"	Costantini	85
Viommet	"	Champion	90
Vesin	"	Chautems	139

Willen	et	Dessous-Église	3
Wursten	et	Michot	13
Willen	et	Moser	23
Wühli	"	Corbat	45
Wüst	"	Vittet	49
Wüchler	"	Hörner	162



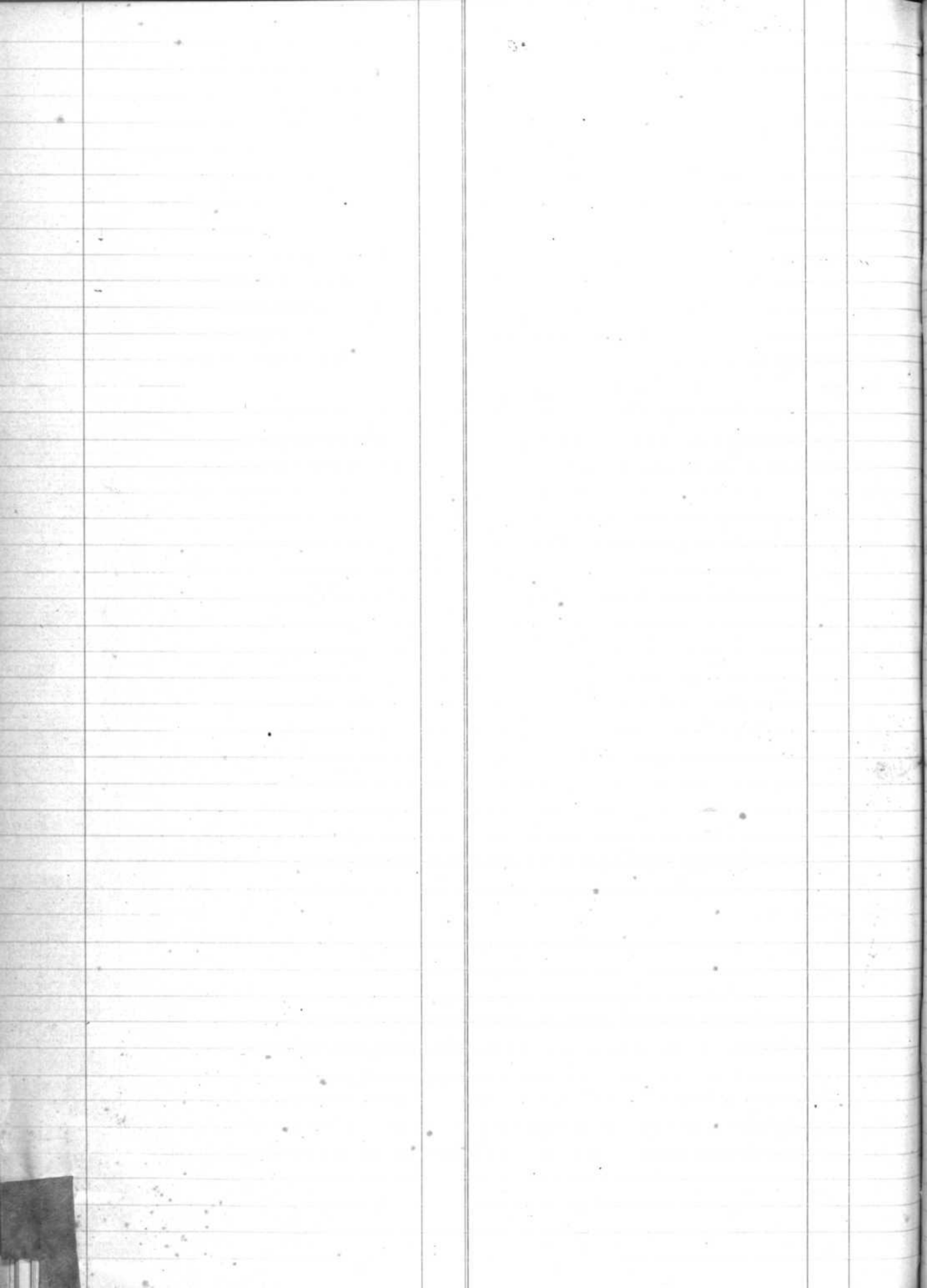






*Jenny et Olivier né Heyste 116*





Zanotti	Charbonnier	10
Zanotti	Barman	58
Zürcher	Requin	60
Zaborowski	Dutruit	71
Zwickly	Bozel	74
Zbinden	Bühler	81
Zbinden	Seloume	84
Zwahlen	Nicolas	112
Zimmermann	Zaatar	118

